

2007

Rapport annuel

SCOR

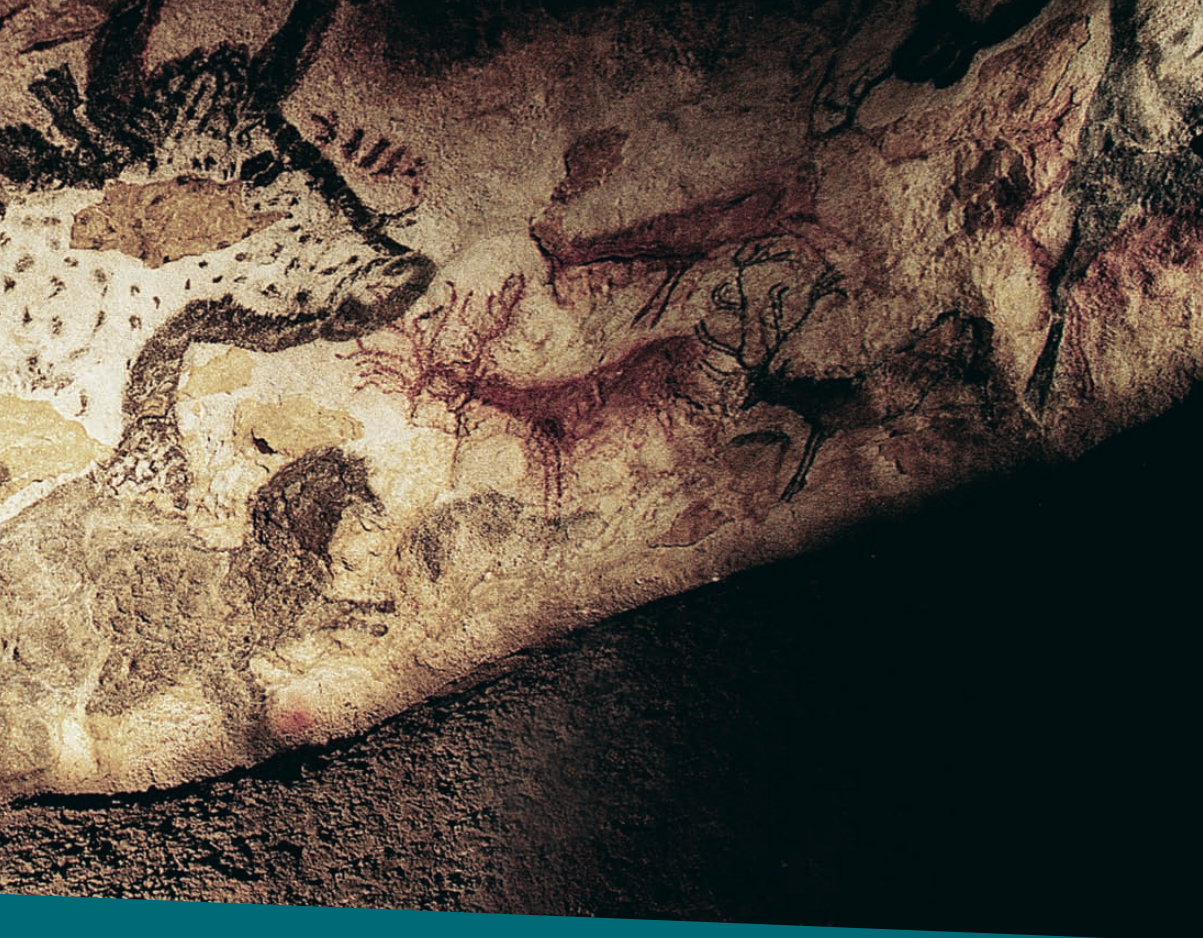


Sommaire

Message du Président	09
Gouvernance d'entreprise	12
Action et Océane SCOR	18
Les deux moteurs du Groupe	22
Le management des risques dans le Groupe	32
SCOR dans le monde	40
SCOR et le développement durable	76
Glossaire et carnet d'adresses	82

SCOR est membre du Pacte Mondial de l'ONU, principale initiative mondiale d'entreprises citoyennes. Conformément aux principes du Pacte, qui invitent les entreprises à appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant l'environnement, à entreprendre des ini-

tiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement et à favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement, le Rapport Annuel de SCOR de 2007 est imprimé sur papier 100 % recyclé.



Réassurer, c'est anticiper
les révolutions du monde à venir

SCOR atteint une nouvelle dimension globale



5,85
 milliards d'euros
 (pro forma)
 de chiffre d'affaires

450
 millions d'euros
 (pro forma)
 de résultat net

Total de bilan de
26 milliards d'euros

Un ROE de
12,7%

EUR millions	2007 PUBLIÉ ⁽¹⁾	2006 PUBLIÉ	2007 PRO FORMA ⁽²⁾
Primes brutes émises	4 762	2 935	5 853
Primes brutes émises Non-Vie	2 329	1 754	3 240
Primes brutes émises Vie	2 432	1 181	2 613
Primes nettes acquises	4 331	2 643	5 229
Résultat opérationnel	576	408	649
Résultat net	407	314	450
Produits financiers	733	498	774
Produits des placements	4,4 %	4,9 %	4,3 %
Ratio combiné Non-Vie	97,3 %	96,4 %	99,3 %
Ratio technique Non-Vie	90,6 %	88,4 %	92,1 %
Ratio des coûts Non-Vie	6,7 %	8,0 %	7,2 %
Marge opérationnelle Vie	7,6 %	7,5 %	7,7 %
ROE	14,1 %	16,9 %	12,7 %
BPA standard (EUR)	2,79	3,26	2,50
	2007 PUBLIÉ	2006 PUBLIÉ	
Placements	19 093	14 114	
Provisions	19 192	14 176	
Capitaux propres	3 629	2 261	
Actifs nets comptables par action (EUR)	20	19,4	

(1) Publié : consolidation des résultats de SCOR avec Converium à compter du 8 août 2007.

(2) Pro forma : consolidation des résultats de SCOR avec Converium au 1^{er} janvier 2007.



Réassurer, c'est anticiper les changements technologiques du monde à venir

**SCOR est aujourd'hui
le 5^e réassureur mondial**

**SCOR est la 1^{re} société
française cotée à adopter
le statut de Société
Européenne**



SCOR Global P&C

55 %

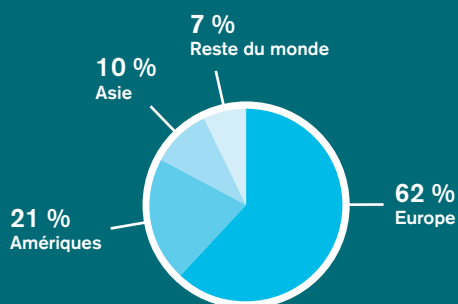
du chiffre
d'affaires global

SCOR Global Life

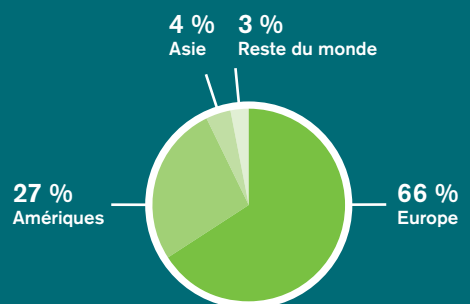
45 %

du chiffre
d'affaires global

RÉPARTITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES
DE SCOR GLOBAL P&C
PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE



RÉPARTITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES
DE SCOR GLOBAL LIFE
PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE





Réassurer, c'est anticiper
l'écologie du monde à venir

**Deux moteurs qui
propulsent la croissance
du Groupe**

**SCOR est un réassureur
de premier rang
en réassurance Vie
via **SCOR Global Life**
et en réassurance
Non-Vie via
SCOR Global P&C**



3 500

clients

Plus de

40 000

actionnaires

1 840

salariés avec
un niveau d'expertise
et d'expérience
très élevé

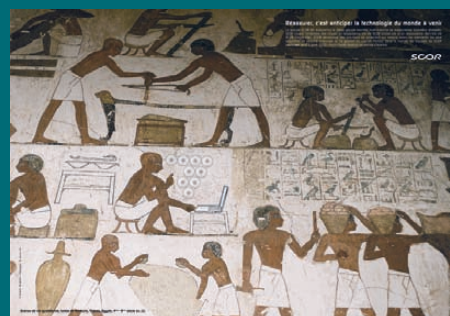
49

implantations
sur 5 continents
regroupés dans 6 Hubs
(pôles d'activités) :
Paris, Zurich, Cologne,
Londres, New York,
Singapour



Réassurer, c'est anticiper
les changements sociaux du monde à venir

Partout dans le monde,
les équipes de SCOR
fournissent à leurs clients
l'expertise et les solutions
sur mesure nécessaires
à la sécurité de leur bilan



En septembre 2007, à l'occasion des Rendez-vous de Monte-Carlo, SCOR a lancé une campagne publicitaire parue dans de nombreux supports de communication internationaux.

Cette campagne "Réassurer c'est anticiper les évolutions du monde à venir" présente les capacités d'anticipation, de réactivité et d'évolution du Groupe.

Message du Président



Madame, Monsieur, Chers actionnaires,

Le groupe SCOR a changé de dimension

Grâce à l'acquisition de Revios le 21 novembre 2006 puis à l'acquisition de Converium le 8 août 2007, SCOR se situe désormais au 5^e rang des réassureurs multibranches mondiaux avec un volume de primes émises pro forma⁽¹⁾ de EUR 5,9 milliards en 2007, soit un doublement du chiffre d'affaires par rapport à 2006 (sur la base des comptes publiés⁽²⁾). La combinaison de ces trois sociétés, SCOR, Revios et Converium, a permis de construire un Groupe puissant propulsé par deux moteurs, SCOR Global P&C, réassureur de dommages et responsabilité de premier rang et SCOR Global Life, 5^e réassureur Vie mondial. Votre Groupe dispose ainsi aujourd'hui d'une plateforme globale et multiculturelle permettant de servir plus de 3 500 clients grâce à 49 implantations réparties sur les cinq continents. Statutairement la globalité est également une réalité, puisque SCOR a été la première société française cotée à adopter le statut de Société Européenne.

**“SCOR atteint
une nouvelle
dimension
globale”**

(1) Pro forma : les données pro forma 2007 présentent les résultats tels qu'ils auraient été si l'acquisition de Converium avait eu lieu le 1^{er} janvier 2007.

(2) Comptes publiés : les données publiées présentent les résultats intégrant Converium du 8 août 2007, date de l'acquisition, au 31 décembre 2007.

Ce changement de dimension s'accompagne de résultats 2007 record

En 2007, tenant compte de la consolidation de Converium depuis le 1^{er} janvier 2007, SCOR enregistre un résultat net pro forma record de EUR 450 millions. Sur la base des comptes publiés, le résultat net atteint EUR 407 millions, en hausse de 62 % (hors prise en compte de l'écart d'acquisition positif sur Revios) par rapport à 2006. Depuis 2005, le résultat net a donc plus que triplé !

Toutes les branches d'activité enregistrent de très bonnes performances, contribuant ainsi à ces résultats record. Sur la base des comptes publiés, la réassurance Non-Vie affiche un ratio combiné de 97,3 % et la marge opérationnelle en réassurance Vie atteint 7,6 % (respectivement 99,3 % et 7,7 % sur une base pro forma). Cette excellente rentabilité reflète la qualité et la rigueur de la politique de souscription mise en place dans le cadre strict d'une gestion des risques intégrée tout au long du processus de souscription.

Le résultat net 2007 est d'autant plus appréciable qu'il a été obtenu dans un environnement financier dégradé. Preuve de la rigueur de sa politique de souscription et de l'efficacité de son *Enterprise Risk Management* (ERM), SCOR n'a aucun engagement sur les "monoliners" ou "guarantors" américains ni aucune exposition directe au titre des polices de responsabilité civile des mandataires sociaux ("D&O") souscrites par les institutions financières aux États-Unis. De même, grâce à une politique de gestion d'actifs prudente et conservatrice, SCOR a une exposition très

limitée à la crise des "subprimes" (0,27 % du total des actifs investis) et a en portefeuille un montant très faible de titres dont la notation est rehaussée par des "monoliners" ou "guarantors" américains (0,42 % seulement du total des actifs investis).

Sur la base des comptes publiés, cette politique d'investissement prudente permet d'obtenir un rendement stable de 4,4 % (4,3 % sur une base pro forma) pour un portefeuille d'investissements total de EUR 19,1 milliards.

Au terme de cet exercice 2007, le groupe SCOR offre une solvabilité encore renforcée avec un montant de fonds propres de EUR 3 627 millions et un effet de levier financier en nette amélioration. La valeur comptable par action atteint EUR 20 contre EUR 19,5 en 2006. Nous vous proposons, Cher Actionnaire, un dividende de 80 centimes d'euro par action, soumis à l'approbation de l'Assemblée générale des actionnaires. 80 centimes d'euro représentent un taux de distribution de 36,2 %.

SCOR a adopté une organisation pionnière au service du nouveau Groupe

Avec l'intégration de Revios et Converium, SCOR a mis en place une organisation autour de six pôles d'activités ou "hubs" (Paris, Zurich, Cologne, Londres, New York, Singapour) tirant ainsi pleinement profit de l'étendue de son réseau. Le principal atout des "hubs" est en effet de permettre de développer et d'offrir des produits sur mesure et à forte valeur ajoutée tout en

“Depuis 2005, le résultat net a plus que triplé !”

“Au terme de l'exercice 2007, le groupe SCOR offre une solvabilité encore renforcée”

maintenant une forte présence locale. Chaque “hub” assume des responsabilités locales, régionales et globales tant au niveau des divisions opérationnelles (SCOR Global P&C ou SCOR Global Life) qu’au niveau des fonctions centrales du Groupe.

Grâce à cette organisation, SCOR bénéficie d'une meilleure rationalisation de ses fonctions centrales. Dans ce cadre, les objectifs de synergies annuelles avant impôt d'EUR 68 millions d'ici 2009 sont confirmés. En rythme annuel, il est établi que EUR 51 millions de synergies se concrétiseront d'ici fin 2009 dont EUR 35 millions seront d'ores et déjà réalisés en 2008.

SCOR a les moyens d'atteindre les objectifs fixés pour 2010

Grâce à une politique de gestion d'actifs prudente, à une politique de souscription rigoureuse et diversifiée et à un fonds de commerce qui a confirmé la fidélité de nos clients lors des renouvellements au 1^{er} janvier 2008, le groupe SCOR est prêt à faire face à un environnement de marché plus concurrentiel et à des marchés financiers perturbés tels que nous les connaissons en ce début d'année. La stratégie d'un groupe bimoteur est un atout majeur, l'activité de réassurance Vie – bénéficiant de la forte croissance

de l'assurance Vie – étant totalement décorrélée des cycles de la réassurance Non-Vie. De même, la couverture mondiale offerte par le nouveau Groupe associée à une présence locale au cœur de la stratégie, permet à SCOR de se développer sur les marchés à forte croissance (Chine, Brésil, Inde, Afrique du Sud).

Enfin, l'année 2007 a apporté la preuve d'un appétit limité pour le risque qui se traduit notamment par une exposition très faible à la crise des “subprimes” et des “monoliners”, et de la volonté de SCOR de réduire l'impact des risques de pointe sur son bilan via des opérations de titrisation des risques extrêmes (obligation CAT émise en décembre 2007, swap de mortalité effectué en février 2008).

Vous pouvez être convaincu que SCOR met tout en œuvre pour atteindre les objectifs fixés dans le Plan Dynamic Lift (3 septembre 2007), c'est-à-dire créer de la valeur pour ses actionnaires en garantissant un retour sur capitaux propres (ROE) de 900 points de base au-dessus du taux sans risque et offrir à ses clients un niveau de sécurité optimal “A+” d'ici à fin 2010.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, Cher Actionnaire, à mon plus profond respect.



Denis Kessler

Président-Directeur général

Gouvernance d'entreprise

Le Conseil d'Administration	13
Les Comités du Conseil d'Administration	15
Les Commissaires aux Comptes	15
Le Comité Exécutif	16

Conseil d'Administration

Administrateurs

DENIS KESSLER

PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL,
SCOR (FRANCE)

Âgé de 55 ans, Denis Kessler, diplômé d'HEC, Docteur d'État ès sciences économiques et agrégé de sciences sociales, a été Président de la Fédération Française des Sociétés d'Assurances (FFSA), Directeur général et membre du Comité Exécutif du groupe AXA, Vice-Président Délégué du MEDEF. Il a rejoint SCOR le 4 novembre 2002 en tant que Président-Directeur général.

CARLO ACUTIS*

VICE-PRÉSIDENT, LA VITTORIA
ASSICURAZIONI SPA (ITALIE)

De nationalité italienne et âgé de 69 ans, Carlo Acutis est Vice-Président de Vittoria Assicurazioni S.p.A et exerce plusieurs mandats de Président ou membre de Conseils d'Administration. Spécialiste du marché international de l'assurance, il est ancien Président et Vice-Président du Conseil de Présidence du Comité Européen des Assurances (CEA) et administrateur de l'Association de Genève.

GÉRARD ANDRECK*

PRÉSIDENT DU GROUPE MACIF (FRANCE)

De nationalité française et âgé de 64 ans, Gérard Andreck est Président du groupe MACIF depuis juin 2006. Très impliqué dans l'économie sociale, Gérard Andreck a assuré la Présidence du CJDES (Centre des Jeunes Dirigeants de l'Économie Sociale) entre 1991 et 1993. En juin 1997, il devient Directeur Général de la MACIF et seconde Jean Simonnet, alors Président. Maître d'œuvre de la modernisation de la MACIF, il fait évoluer la Mutuelle d'assurance automobile pour en faire un véritable groupe d'assurances et de services diversifiés, dans le respect des valeurs mutualistes et solidaires prodiguées par le projet mutualiste.

En 2004, il est désigné par les mutuelles membres du GEMA pour diriger les travaux de rédaction du rapport intitulé "La démocratie, principe de gouvernement des mutuelles du GEMA", appelé aussi le Rapport Andreck II. En décembre 2004, il est élu "Assureur de l'année" par un jury de journalistes de la presse économique. Homme clé dans la naissance du partenariat noué entre les Caisses d'Épargne, la MACIF et la MAIF en octobre 2004, il a été nommé Président du Directoire de la Holding qui concrétisait ce partenariat en novembre 2005.

ANTONIO BORGÈS*

VICE-PRÉSIDENT, GOLDMAN SACHS
INTERNATIONAL (ROYAUME-UNI)

Antonio Borgès, âgé de 59 ans, est actuellement Vice-Président de Goldman Sachs International à Londres. Il est membre du Conseil d'Administration de CNP Assurances et membre du Comité Fiscal de Banco Santander de Negocios Portugal. Antonio Borgès a été précédemment doyen de l'INSEAD.

Il a joué un rôle important dans la mise en place de la libéralisation du système financier portugais et a également œuvré au niveau européen sur le projet de l'Union Économique et Monétaire. Il est membre du Forum Européen du Gouvernement d'Entreprise mis en place par la Commission Européenne.

ALLAN CHAPIN*

ASSOCIÉ, COMPASS ADVISERS LLP
(ÉTATS-UNIS)

Après avoir été associé de Sullivan et Cromwell LLP et de Lazard Frères à New York pendant de nombreuses années, Allan Chapin est associé de Compass Advisers LLP, New York, depuis juin 2002. Il est aussi administrateur du groupe Pinault Printemps Redoute, d'InBev (Belgique) et de certaines des filiales de SCOR US Corporation. Allan Chapin est âgé de 66 ans.

DANIEL HAVIS*

PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL,
MATMUT (FRANCE)

Daniel Havis, âgé de 52 ans, est Président-Directeur général de la Mutuelle Assurance des Travailleurs Mutualistes (MATMUT) et Président du GEMA (Groupement des Entreprises Mutuelles d'Assurances).

DANIEL LEBÈGUE*

ADMINISTRATEUR DE SOCIÉTÉS
ET PRÉSIDENT DE L'INSTITUT FRANÇAIS
DES ADMINISTRATEURS (FRANCE)

Daniel Lebègue a été Directeur du Trésor, Directeur Général de la BNP, puis Directeur Général de la Caisse des Dépôts et Consignations, Président du Conseil de surveillance de CDC IXIS et Président d'Eulia. Il est aujourd'hui administrateur de sociétés. Daniel Lebègue est âgé de 64 ans.

ANDRÉ LÉVY-LANG*

PROFESSEUR ASSOCIÉ ÉMÉRITE
À L'UNIVERSITÉ PARIS-DAUPHINE (FRANCE)

André Lévy-Lang a été Président du Directoire de Paribas de 1990 à 1999. Il est administrateur de sociétés et Professeur associé émérite à l'Université de Paris-Dauphine. André Lévy-Lang est âgé de 70 ans.

LUC ROUGÉ

SALARIÉ, SCOR (FRANCE)

Luc Rougé, âgé de 55 ans, a une expérience de 33 ans dans la réassurance au sein de SCOR dans la gestion de traités et sinistres puis des études, reporting et contrôles. Il a été successivement représentant du Comité d'Entreprise au Conseil d'Administration dans les années 1980, puis secrétaire du CE et administrateur salarié pendant près de 9 ans.

* Administrateur indépendant.

Conseil d'Administration

HERBERT SCHIMETSCHKE*

PRÉSIDENT DE OESTERREICHISCHE NATIONALBANK (BANQUE NATIONALE D'AUTRICHE) (AUTRICHE)

De 1997 à 2000, Herbert Schimetschek a été Président du Comité Européen des Assurances puis, jusqu'en juin 2000, Vice-Président de l'Association Autrichienne des Compagnies d'Assurances, et de 1999 à 2001, Président du Directoire et Directeur général d'UNIQA Versicherung S.A. Herbert Schimetschek est âgé de 70 ans.

JEAN-CLAUDE SEYS*

PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL DE SGAM (SOCIÉTÉ DE GROUPE D'ASSURANCE MUTUELLE) COVEA (FRANCE)

Jean-Claude Seys a effectué l'ensemble de sa carrière dans l'assurance et la banque. Il a été nommé Président-Directeur général de MAAF en 1992, puis Président-Directeur général de MAAF-MMA en 1998. Il est aujourd'hui Président-Directeur général de SGAM COVEA (depuis juin 2003). Jean-Claude Seys est âgé de 69 ans.

CLAUDE TENDIL*

PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL, GENERALI FRANCE (FRANCE)

Claude Tendil a débuté sa carrière à l'UAP en 1972. Il a rejoint le groupe Drouot en 1980 en qualité de Directeur général adjoint ; il est promu en 1987 Directeur général puis nommé Président-Directeur général de Présence assurances, filiale du groupe AXA. En 1989, il est nommé Administrateur et Directeur général d'AXA-Midi assurances, Directeur général d'AXA de 1991 à 2000, puis Vice-président du Directoire du groupe AXA jusqu'en novembre 2001. Il a été pendant cette même période Président-Directeur général des sociétés d'assurances et d'assistance françaises du groupe AXA. Claude Tendil a été nommé Président-Directeur général du groupe Generali en France en avril 2002, et Président du groupe Europ Assistance en mars 2003. Claude Tendil est âgé de 62 ans.

PATRICK THOUROT

CONSEILLER DU PRÉSIDENT, SCOR (FRANCE)

Patrick Thourot, âgé de 59 ans, ancien élève de l'École Nationale d'Administration, Inspecteur Général des Finances, a été Directeur général de PFA (Groupe Athéna), a exercé diverses responsabilités au sein du groupe AXA dont il était membre du Comité Exécutif, puis a assuré la direction générale de Zürich France. Il a été nommé Directeur général délégué du Groupe en janvier 2003, mandat qu'il a exercé jusqu'au 18 mars 2008, et conseiller du Président le 4 septembre 2007.

DANIEL VALOT*

ADMINISTRATEUR DE SOCIÉTÉS (FRANCE)

Ancien élève de l'École Nationale d'Administration, Conseiller Référendaire à la Cour des Comptes, Daniel Valot a été notamment Directeur général de Total Exploration Production, puis Président-Directeur général de Technip de septembre 1999 à avril 2007. Daniel Valot est âgé de 63 ans.

* Administrateur indépendant.

Censeur

GEORGES CHODRON DE COURCEL

DIRECTEUR-GÉNÉRAL DÉLÉGUÉ, BNP PARIBAS (FRANCE)

Georges Chodron de Courcel, âgé de 57 ans, est Directeur général délégué de BNP Paribas et assume diverses fonctions d'administrateur dans des filiales du groupe BNP Paribas. Il est administrateur de SCOR Holding Switzerland (Zurich) depuis le 30 août 2007.

Le Conseil d'Administration du groupe SCOR, composé à ce jour de 14 membres s'est réuni 13 fois au cours de l'année 2007. L'âge limite pour exercer les fonctions d'administrateur est de 72 ans. L'âge moyen des membres du Conseil est de 63 ans.

Conformément aux recommandations formulées dans le rapport sur l'évaluation du fonctionnement du Conseil élaboré par Allan Chapin en janvier 2003, et suivant également les recommandations des rapports Bouton (2002) et des recommandations du rapport AFEF/MEDEF⁽¹⁾ en France, ainsi que celles de la Bourse de New York aux États-Unis, le Conseil d'Administration comprend :

- une majorité d'administrateurs indépendants (11 membres indépendants parmi les 14),
- une large diversification des compétences,
- une forte représentation internationale.

(1) "Le gouvernement d'entreprise des sociétés cotées", publiée en octobre 2003.

Comités du Conseil d'Administration

Quatre comités consultatifs sont chargés de préparer les délibérations du Conseil d'Administration et de lui faire des recommandations dans des domaines spécifiques.

Le Comité Stratégique

Le Comité Stratégique est composé à ce jour de Denis Kessler, Président, Carlo Acutis, Antonio Borgès, Allan Chapin, Daniel Havis, Daniel Lebègue, André Lévy-Lang, Jean-Claude Seys, Jean Simmonet, Herbert Schimetscheck, Claude Tendil, Patrick Thourot et Daniel Valot.

Il a pour mission d'étudier les stratégies de développement du Groupe et d'examiner tout projet d'acquisition ou de cession d'un montant supérieur à EUR 100 millions. Au cours de l'année 2007, le Comité Stratégique s'est réuni quatre fois.

Le Comité des Comptes et de l'Audit

Le Comité des Comptes et de l'Audit est composé à ce jour de Daniel Lebègue, Président, d'André Lévy-Lang, d'Antonio Borges et de Daniel Valot. Le Comité des Comptes et de l'Audit est composé exclusivement d'administrateurs indépendants.

Ce Comité a pour mission d'examiner la situation financière du Groupe, le respect des procédures internes ainsi que les contrôles et diligences effectués par les Commissaires aux comptes et par la Direction de l'audit interne. Il s'assure de la qualité et de la transparence des comptes du Groupe.

Le Comité des Comptes et de l'Audit s'est doté d'un règlement intérieur faisant ressortir deux missions essentielles :

- La mission comptable comprend notamment l'analyse des documents financiers périodiques, l'examen de la pertinence des choix et de la bonne application des méthodes comptables, l'examen du traitement comptable de toute opération significative, l'examen des engagements hors bilan, le pilotage de la sélection et la rémunération des Commissaires aux comptes, le

contrôle de tout document d'information comptable et financière avant qu'il ne soit rendu public ;

- La mission de déontologie et de contrôle interne prévoit que le Comité s'assure que les procédures internes de collecte et de contrôle des informations permettent de garantir la qualité et la fiabilité des comptes de SCOR. Il appartient, par ailleurs, au Comité des Comptes et de l'Audit d'examiner les conventions réglementées, d'analyser et de répondre aux questions en matière de contrôle interne, d'établissement des comptes et de traitement des écritures comptables.

Au cours de ses sept réunions en 2007, le Comité des Comptes et de l'Audit a délibéré notamment des sujets suivants : examen des comptes trimestriels et annuels, retrait de SCOR de la cote aux États-Unis, refinancement de la dette senior à échéance 2007, acquisition de Converium, allocation des capitaux économiques au sein du Groupe, contrats de rétrocession interne entre SCOR, SCOR Global P&C et SCOR Global Life (filialisation de l'activité Non-Vie par l'apport à SCOR Global P&C des activités européennes de réassurance Non-Vie) constitution de la société foncière unique du Groupe, prêt entre SCOR et SCOR Global P&C, plan de renforcement du contrôle interne en s'inspirant des orientations de la loi américaine Sarbanes-Oxley ("SOX") refonte du processus et du système de consolidation des comptes, et émission "d'obligations catastrophe" (en Non-Vie et en Vie).

Le Comité des Rémunérations et des Nominations

Le Comité des Rémunérations et des Nominations est composé à ce jour d'Allan Chapin, Président, d'André Lévy-Lang, de Claude Tendil et de Georges Chodron de Courcel.

Le Comité présente au Conseil des recommandations sur les conditions de rémunération des mandataires sociaux et des principaux cadres du Groupe, les retraites, les plans d'attribution d'actions et de

stock-options ainsi que leurs attributions et formule des propositions relatives à la composition et à l'organisation du Conseil d'administration et de ses comités.

Réuni sept fois en 2007, ce Comité a émis des avis sur la mise en place de plans d'attribution d'actions pour les salariés du Groupe, les mandataires sociaux et les cadres dirigeants, de plans d'options de souscription d'actions ainsi que des bonus alloués aux cadres dirigeants de SCOR.

Le Comité des Risques

Le Comité des Risques est composé d'Antonio Borgès*, Daniel Havis*, Daniel Lebègue*, André Levy-Lang*, Jean-Claude Seys*, Claude Tendil*, Daniel Valot* et Helman le Pas de Sécheval** (jusqu'au 27 août 2007). Le 3 avril 2007, le Conseil d'administration a décidé que Daniel Valot devenait membre du Comité des Risques.

Il a pour mission d'identifier les risques majeurs auxquels le Groupe est confronté, tant à l'actif qu'au passif et de s'assurer que les moyens de suivi et de maîtrise de ces risques ont été mis en place ; il examine les principaux risques techniques et financiers du Groupe. Au cours de l'année 2007, le Comité des Risques s'est réuni deux fois et a eu à délibérer principalement des sujets suivants : organisation du "Risk Management" du Groupe, cartographie des risques, engagements catastrophes naturelles cumulés et modalités de protection du Groupe.

* Administrateur indépendant. ** Censeur.

Commissaires aux comptes

MAZARS & GUERARD

TITULAIRE, REPRÉSENTÉ PAR
LIONEL GOTLIB ET JEAN-LUC BARLET
PASCAL PARANT, SUPPLÉANT

ERNST & YOUNG AUDIT

TITULAIRE, REPRÉSENTÉ PAR
PIERRE PLANCHON
DOMINIQUE DURET-FERRARI,
SUPPLÉANT

Comité Exécutif



DENIS KESSLER

PRESIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL

Denis Kessler (55 ans), diplômé d'HEC, Docteur d'État ès sciences économiques, agrégé de sciences économiques et agrégé de sciences sociales, a été Président de la Fédération Française des Sociétés d'Assurance (FFSA), Directeur général et membre du Comité Exécutif du groupe AXA, Vice-Président Délégué du MEDEF. Il a rejoint SCOR le 4 novembre 2002 en tant que Président-Directeur général.



JEAN-LUC BESSON

CHIEF RISK OFFICER GROUPE

Jean-Luc Besson (61 ans), actuaire, Docteur d'État ès sciences mathématiques a été Professeur de Mathématiques à l'Université puis Directeur des Études, des Statistiques et des Systèmes d'Information de la FFSA. Nommé Directeur de l'Actuariat du groupe SCOR en janvier 2003, il est Chief Risk Officer du Groupe depuis le 1^{er} juillet 2004.



BENJAMIN GENTSCH

DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT DE SCOR GLOBAL P&C, DIRECTEUR GÉNÉRAL DE SCOR SWITZERLAND

Benjamin Gentsch (47 ans), de nationalité suisse, est diplômé en management de l'Université de St. Gallen, où il s'est spécialisé en assurance et risk management. De 1986 à 1998, il a occupé plusieurs postes au sein de Union Reinsurance Company, dont il a dirigé de 1990 à 1998 la souscription des traités en Asie et en Australie. En 1998, il rejoint Zürich Re à la tête de la souscription internationale en charge du renforcement de la Société en Asie, en Australie, Afrique et Amérique

Latine. Il prend également la tête du département de réassurance "Global Aviation" et développe le département "Global Marine". En septembre 2002, Benjamin Gentsch est nommé Directeur général de Converium Zürich puis Vice-Président Exécutif en charge des Spécialités. Il est administrateur de Global Aerospace Underwriting Managers Ltd. (GAUM) et de Medical Defence Union Services Ltd. (MDUSL). En septembre 2007, il est nommé Directeur général de SCOR Switzerland.



MICHAEL KASTENHOLTZ

CHIEF RISK OFFICER ADJOINT GROUPE

Michael Kastenholtz (44 ans), de nationalité allemande, est docteur en mathématiques et diplômé de l'institut des actuaires d'Oxford. Michael Kastenholtz a ensuite effectué l'ensemble de sa carrière au sein de Gerling Globale dans les activités de réassurance Vie : Directeur exécutif Vie et Santé de 1998 à 2002, puis directeur financier Groupe par intérim de Gerling Globale, et membre du Comité Exécutif de Gerling Life Reinsurance. À partir de 2003, Michael Kastenholtz est directeur financier de Revios et membre du Comité de direction. Il a été nommé Directeur Financier de SCOR Global Life et Directeur Financier Adjoint de SCOR le 23 novembre 2006. En septembre 2007, il est nommé Chief Risk Officer adjoint de SCOR.



PAOLO DE MARTIN

DIRECTEUR FINANCIER GROUPE

Paolo de Martin (38 ans), de nationalité italienne, est diplômé en management de l'Université Ca' Foscari (Italie). De 1993 à 1995, il fonde et dirige une entreprise de production de verres de lunettes puis rejoint General Electric (GE) en 1995 au sein du cycle de formation interne en finance. En 1997, il rejoint l'audit interne de GE, en charge des diverses activités de GE aux États-Unis, en Europe et en Asie. En 2001, il est nommé Executive Manager de GE Capital Europe puis rejoint GE Insurance Solutions comme contrôleur financier des activités de réassurance de dommages et de responsabilités. En 2003, il est nommé Directeur Financier de GE Frankona, puis, en juillet 2006, Directeur Financier de Converium. En septembre 2007, il est nommé Directeur Financier Groupe de SCOR.



GILLES MEYER

DIRECTEUR GÉNÉRAL DE SCOR GLOBAL LIFE

Gilles Meyer (50 ans) a la double nationalité française et suisse. Diplômé d'une école de commerce française, il est titulaire d'un MBA du GSBA de Zurich. Gilles Meyer a débuté sa carrière comme souscripteur chez Swiss Re avant de prendre en charge à Bâle le Département Facultative de la société La Baloise. Après 23 ans d'expérience en réassurance de traité et facultatives, Gilles Meyer a été Directeur général d'Alea Europe de 1999 à 2006, en charge à la fois de la réassurance de dommages et de la réassurance Vie, et de 2005 à 2006 Directeur de la souscription Groupe d'Alea. Il a rejoint le groupe SCOR en janvier 2006 et dirigeait jusqu'en novembre 2006 les marchés germanophones de Scor Global P&C basés à Hanovre, Bâle et Winterthur. Il a été nommé Directeur de la Business Unit 1 de SCOR Global Life en novembre 2006, et Directeur général de SCOR Global Life en septembre 2007. Il est nommé Directeur général de SCOR Global Life le 18 février 2008.



VICTOR PEIGNET

DIRECTEUR GÉNÉRAL DE SCOR GLOBAL P&C

Victor Peignet (50 ans), ingénieur du Génie Maritime, diplômé de l'École Nationale Supérieure des Techniques Avancées (ENSTA), a rejoint le Département Facultatives de SCOR en 1984, venant du secteur pétrolier offshore. Il a exercé de 1984 à 2001 des responsabilités de souscription des risques Énergie & Transport Maritime à SCOR, successivement comme souscripteur puis comme Directeur de branche. Il a dirigé la Division Grands Risques d'Entreprises du Groupe (Business Solutions) depuis sa création en 2000, en tant que Directeur général adjoint puis Directeur général depuis avril 2004. Le 5 juillet 2005, Victor Peignet est nommé responsable de l'ensemble des opérations de Réassurance de Dommages de SCOR Global P&C. Il est actuellement Directeur général de SCOR Global P&C.



NORBERT PYHEL

DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT, SCOR GLOBAL LIFE

De nationalité allemande, Norbert Pyhel (57 ans) est titulaire d'un doctorat en statistiques mathématiques de la Technische Hochschule Aachen. Il a débuté sa carrière dans l'assurance chez Gerling Globale Rückversicherungs-AG, où il est nommé Executive Director Life & Health pour l'Europe Continentale en 1990 et Joint Managing Director de Gerling Life Reinsurance GmbH, à Cologne en 2002. Il a été membre du Conseil de Direction de Revios. Ses dernières fonctions étaient celles de Managing Director de SCOR Global Life en Allemagne. Norbert Pyhel est membre de l'Association Allemande des Actuaires (DAV) et de l'Association Suisse des Actuaires (ASA). Norbert Pyhel a été nommé membre du Comité Exécutif et Directeur général adjoint de SCOR Global Life en février 2008.



FRANÇOIS DE VARENNE

DIRECTEUR GÉNÉRAL DÉLÉGUÉ GROUPE

François de Varenne (41 ans) est X-Ponts, docteur en sciences économiques et actuaire diplômé de l'Institut de Science Financière et d'Assurances (ISFA). François de Varenne a rejoint la Fédération Française des Sociétés d'Assurances (FFSA) en 1993 pour y devenir Responsable des Affaires économiques et financières. À Londres à partir de 1998, il a été successivement Insurance Strategist chez Lehman Brothers, Vice-Président en charge de solutions de gestion d'actifs et de transactions structurées, spécialiste des sociétés d'assurance et de réassurance, chez Merrill Lynch puis chez Deutsche Bank. En 2003, il est devenu Associé Gérant au sein de Gimar Finance & Cie. Il a rejoint le groupe SCOR en 2005 en tant que Directeur du Corporate Finance et de la Gestion des Actifs. Le 3 septembre 2007 il est nommé Chief Operating Officer du Groupe.

Action et Océane SCOR

L'action SCOR
L'Océane SCOR

19
21

L'action SCOR

Regroupement des actions SCOR (3 janvier 2007)

Les actions SCOR ont été regroupées le 3 janvier 2007. Le regroupement a été réalisé par l'échange de 10 actions anciennes contre 1 action nouvelle. Le code mnémotechnique des nouvelles actions est **SCR**, avec un code **ISIN FR0010411983**. Les anciennes actions SCOR ont été radiées de la cote le 3 juillet 2007.

À compter du 3 juillet 2007 et jusqu'au 3 janvier 2009, Société Générale reçoit les demandes des intermédiaires financiers d'achat et de vente d'actions anciennes et organisera, dans la mesure du possible, les opérations de gré à gré entre les acheteurs et les vendeurs.

L'ensemble des informations fournies dans ces pages sont présentées ajustées de ce regroupement.

Parcours boursier 2007

L'action SCOR a clôturé l'année à EUR 17,50. Le marché du titre est demeuré liquide tout au long de l'année avec un volume quotidien échangé de 1 073 775 actions, soit un taux journalier de rotation du capital de 0,6 %.

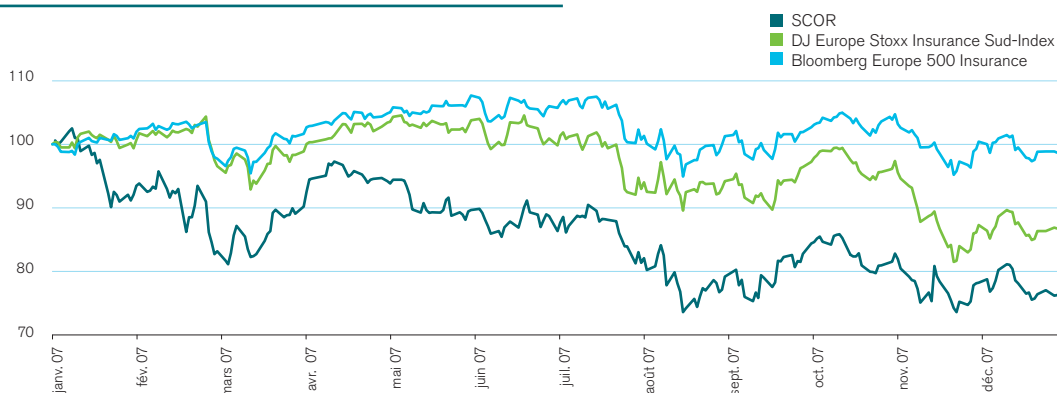
Indices boursiers

L'action SCOR figure dans les indices Dow Jones Europe Stoxx 600 et SBF 120. SCOR fait partie des indices Euronext CAC MID100 et CAC MID&SMALL 190.

ÉVOLUTION DE L'ACTION SCOR



SCOR ET LES INDICES ASSURANCE EUROPÉENS



L'action SCOR

Places de cotation

L'action SCOR est cotée à Eurolist Paris (service à règlement différé, groupe continu, code valeur FR0010411983). Depuis le 8 août 2007, l'action SCOR a une cotation secondaire sur le SWX Swiss Exchange. Le 4 septembre 2007, SCOR a mis fin à l'enregistrement de ses certificats d'actions (ADS) du New York Stock Exchange et à l'enregistrement de ses titres en application du US Securities Exchange Act of 1934. Les titres ADS de SCOR restent néanmoins traités "hors marché" aux États-Unis.

Actionnariat

ACTIONNAIRES DÉTENANT PLUS DE 2,5 % DU CAPITAL OU DE DROITS DE VOTE

31-12-2007	Nombre d'actions	% du capital	% droits de vote ⁽¹⁾
Patinex AG ⁽²⁾	12 937 100	7,08 %	7,20 %
Alecta Kapitalförvaltning ⁽²⁾	11 712 800	6,41 %	6,52 %
Silchester International Investors ⁽³⁾	7 953 300	4,35 %	4,42 %
Crédit Agricole Asset Management (France) ⁽²⁾	7 050 800	3,86 %	3,92 %
Amber Capital, LP ⁽²⁾	6 107 200	3,34 %	3,40 %
LCF Rothschild Asset Management (Paris) ⁽²⁾	5 739 600	3,14 %	3,19 %
Marathon Asset Management, LLP ⁽³⁾	4 496 400	2,46 %	2,50 %
Generali Finance ⁽²⁾	4 168 500	2,28 %	2,32 %
MACIF Gestion ⁽²⁾	3 292 200	1,80 %	1,83 %
COVEA Finance ⁽²⁾	3 113 700	1,70 %	1,73 %
MMA Finance ⁽²⁾	958 600	0,52 %	0,53 %
MATMUT ⁽²⁾	736 500	0,40 %	0,41 %
Autodétention	2 975 633	1,63 %	1,66 %
Salariés	1 200 944	0,66 %	0,67 %
Autres	1 110 283 717	60,36 %	59,70 %
Total ⁽⁴⁾	182 726 994	100,00 %	100,00 %

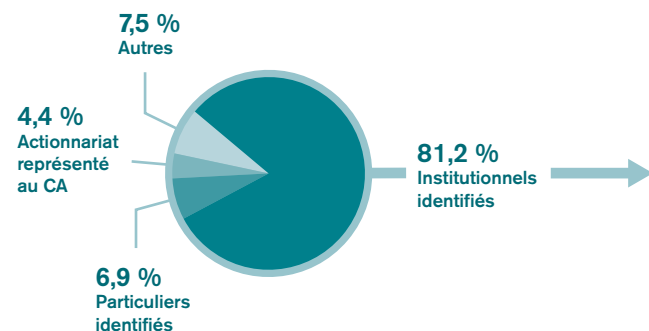
(1) Le pourcentage des droits de vote est déterminé sur la base du nombre d'actions à la clôture, déduction faite des actions propres détenues par la Société.

(2) Source : TPI et CapitalBridge.

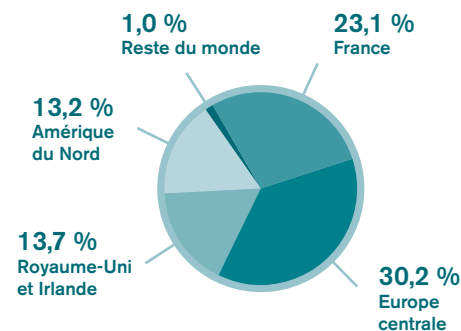
(3) Source : TPI et CapitalBridge. Ces sociétés sont actionnaires au travers de fonds et OPCVM.

(4) Après regroupement des actions mis en place le 3 janvier 2007 ; après émission de 17 837 210 actions nouvelles le 24 avril 2007 et après émission de 46 484 676 actions nouvelles le 8 août 07.

RÉPARTITION DE L'ACTIONNARIAT IDENTIFIÉ



RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DE L'ACTIONNARIAT IDENTIFIÉ



DONNÉES BOURSIÈRES (En EUR)

	2007
Nombre de titres	182 726 994
Capitalisation boursière au 31-12-2007	3 197 722 395
Actif net par action	20
Cours le plus haut	23,27 (le 9 janvier 2007)
Cours le plus bas	16,70 (16 août 2007 et 22 novembre 2007)
Cours au 31-12-2007	17,5
Volume moyen journalier	1 070 026
Dividende	0,8 payé le 25 mai 2007

DONNÉES TECHNIQUES ACTION NOUVELLE (SCR)

(au 2 janvier 2008)

Code ISIN	FR001041 1983
SEDOL	B1LB9P6 FR
Code Bloomberg	SCR FP Equity
Code Reuters	SCOR.PA

RAPPEL ACTION ANCIENNE (SCO)

Code ISIN	FR0000130304
Code SEDOL	4797364FR

L'Océane SCOR

OCÉANE 2004-2010 (OBLIGATION À OPTION DE CONVERSION ET/OU D'ÉCHANGE EN ACTIONS NOUVELLES OU EXISTANTES)

À la suite du regroupement des actions SCOR mis en place le 3 janvier 2007 à raison d'1 action nouvelle contre 10 actions anciennes, le ratio d'attribution d'actions des Océane est modifié et donne désormais droit d'obtenir 0,1047 action SCOR.

CONTACTS INVESTISSEURS

ir@scor.com
actionnaires@scor.com
+33 (0)1 46 98 72 32

DONNÉES TECHNIQUES

Valeur nominale	2 euros
Date de règlement	2 juillet 2004
Durée	5 ans et 183 jours à compter de la date de règlement des obligations
Intérêt annuel	4,125 % du nominal l'an, payable à terme échu le 1 ^{er} janvier de chaque année (ou le premier jour ouvré suivant si cette date n'est pas un jour ouvré).
Cotation	Euronext Eurolist Paris, continu
ISIN	FR0010098194

DONNÉES BOURSIÈRES (En EUR)

	2007
Cours le plus haut	2,675 (le 2 janvier 2007)
Cours le plus bas	2,160 (le 10 août 2007)
Cours du 31-12-2007	2,319
Titres en circulation au 31-12-2007	100 000 000

La stratégie du groupe SCOR, fondée sur un modèle de développement propulsé par deux moteurs SCOR Global P&C et SCOR Global Life, est d'être un réassureur global de 1^{er} rang, pratiquant de manière sélective toutes les branches de réassurance, menant une politique de souscription centrée sur la rentabilité, développant des services à valeur ajoutée, respectant une politique financière prudente, afin d'offrir à ses clients le niveau de sécurité qu'ils attendent de lui.

SCOR a mis en place une organisation unique et structurée autour de pôles d'activités ("hubs") à Paris, Zurich, Cologne et Londres pour l'Europe, à Singapour pour l'Asie et à New York pour les Amériques. Le Groupe dispose de collaborateurs de nationalités diverses ayant acquis un niveau d'expertise et d'expérience très élevé, aptes à fournir une offre de référence à ses clients sur tous les marchés.

Les deux moteurs du Groupe

SCOR Global P&C	24
SCOR Global Life	28

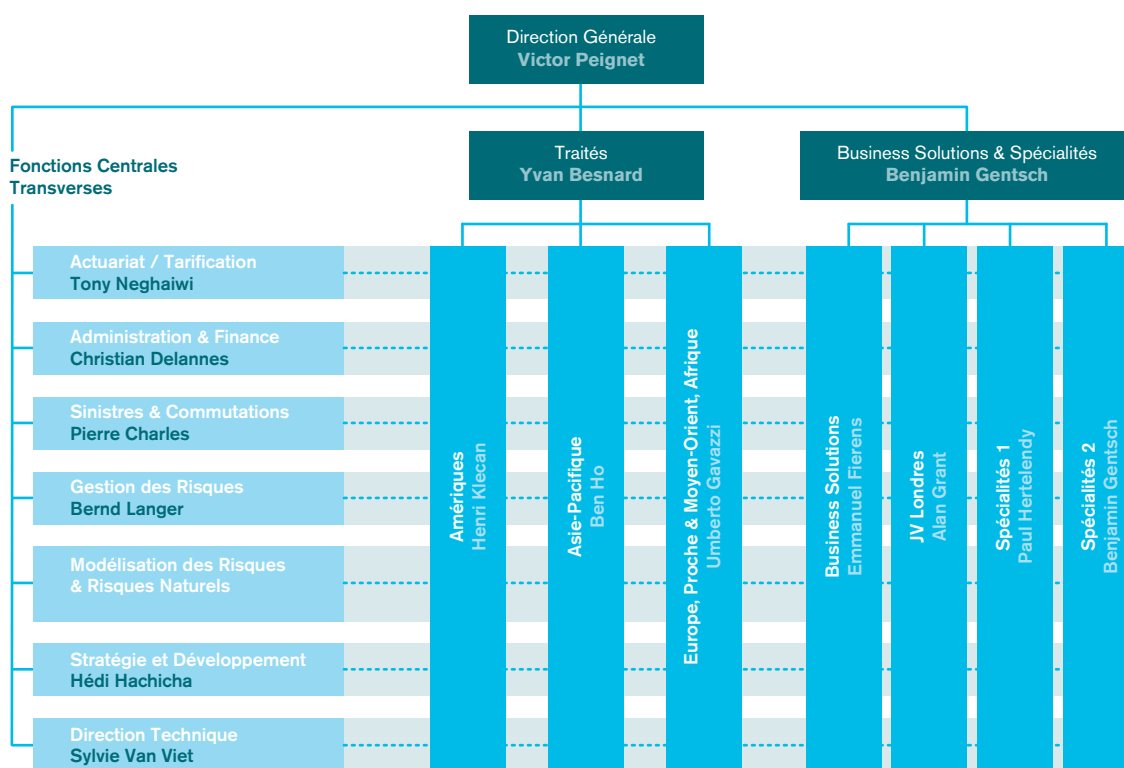
SCOR Global P&C : une accélération réussie de sa stratégie

SCOR Global P&C compte parmi les premiers réassureurs Non-Vie au monde, avec une présence marquée sur les marchés européens et de fortes positions en Amérique Latine, en Asie ainsi qu'au Proche et Moyen-Orient. Cinquième réassureur au monde en termes de chiffre d'affaires, le pôle d'activité assure des risques dans 159 pays par le biais d'un réseau de 49 entités (filiales, succursales et représentations du Groupe / bureaux de liaison).

SCOR Global P&C entend fournir à ses clients et à ses partenaires commerciaux des services et produits à valeur ajoutée en leur garantissant le niveau de sécurité qu'ils attendent. SCOR Global P&C contribue aux résultats du Groupe à proportion du capital qui lui est alloué dans le cadre de la politique de souscription du Groupe. Aujourd'hui, la société apérite entre 20 % et 25 % des programmes de réassurance en termes de primes et détermine les prix sur l'ensemble de ses marchés et branches stratégiques. Elle met au service de ses clients et de leurs

courtiers, ses savoir-faire pour étudier et coter des programmes. Avec l'acquisition de Converium, SCOR Global P&C tire parti d'une expérience de longue date et élargit ses compétences en Facultatifs et dans les risques internationaux spécifiques ou Spécialités (Espace, Agriculture, Transports, Crédit/Cautiion...).

En 2007, le chiffre d'affaires brut pour l'activité P&C est de EUR 3 240 millions (pro forma), et le résultat technique de 92,1 % en ligne avec les objectifs fixés dans le plan "Dynamic Lift".



Traités : P&C non proportionnel, Dommages proportionnels, Automobile, Responsabilité Civile, autres traités proportionnels

Business Solutions : Ressources Naturelles, Risques Industriels, Alternative Risk Financing, Services facultatifs cédantes

"Joint-Ventures" basées à Londres : JV Londres, Risques Spéciaux

Spécialités 1 : Risques Agricoles, Risques Techniques, Transports, Affaires cat US continentales, ILW & market loss reinsurance

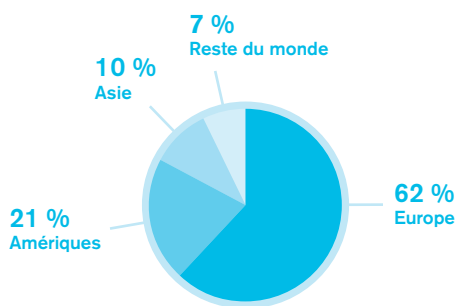
Spécialités 2 : Aviation, Crédit Cautiion, Assurance Décennale, Espace

Grâce à la longue expérience du Groupe, à son expertise multibranche et à sa présence dans de nombreux secteurs, renforcée par l'acquisition de Converium, SCOR Global P&C répond à tous les besoins de ses clients en matière de transfert et de financement des risques.

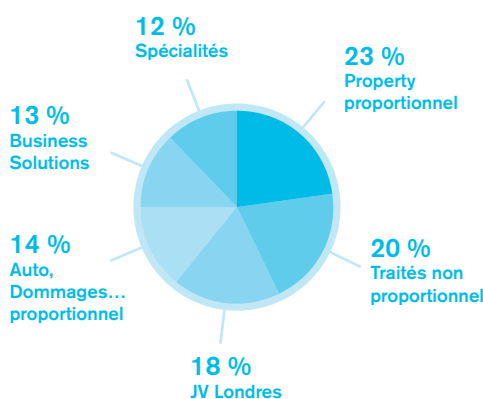
Une stratégie axée sur des politiques et des pratiques de souscription à long terme assure la solidité du fonds de commerce de SCOR Global P&C, auquel s'ajoute celui de Converium, qui présente les mêmes caractéristiques de stabilité. SCOR Global P&C entretient des relations commerciales avec quelque 1500 clients en Traités et 1400 clients Grandes Entreprises. La société gère un portefeuille diversifié, caractérisé par une présence équilibrée entre les marchés émergents et en développement d'une part et les marchés plus matures d'autre part.

La structure opérationnelle est étayée par un réseau international d'unités commerciales habilitées à souscrire, soutenues et contrôlées via un processus centralisé de souscription et de gestion des risques. Cette structure garantit un management optimal du cycle de souscription par le biais d'un processus sélectif et différencié, encadré par le plan annuel.

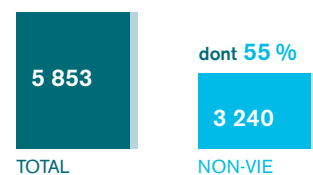
RÉPARTITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE



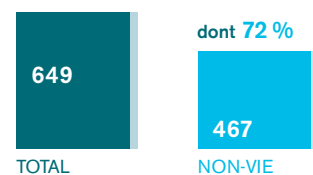
RÉPARTITION PAR LIGNE DE MARCHÉS



PRIMES BRUTES ÉMISES en EUR millions*



RÉSULTAT OPÉRATIONNEL en EUR millions*



* Pro forma 2007.

SCOR Global P&C : une accélération réussie de sa stratégie

TRAITÉS

Les Traités constituent l'activité historique de SCOR Global P&C et le cœur de sa clientèle traditionnelle. La souscription est organisée autour de trois pôles géographiques :

- Europe/Proche et Moyen-Orient/Afrique
- Amériques
- Asie-Pacifique

SPÉCIALITÉS & BUSINESS SOLUTIONS

Cette activité concerne les risques spéciaux, souscrits dans le monde entier sur une base sectorielle. Trois métiers spécifiques sont ainsi définis :

- Business Solutions : Risques Industriels et Commerciaux, Ressources Naturelles, et réassurance facultative.
- "Joint-ventures" basées à Londres
- Les Spécialités : Agriculture, Risques Techniques, Transport, affaires cat US continentales, sinistres du marché. Aviation, Crédit-Caution, Assurance Décennale, Espace.

Deux activités de premier plan bien positionnées pour l'avenir

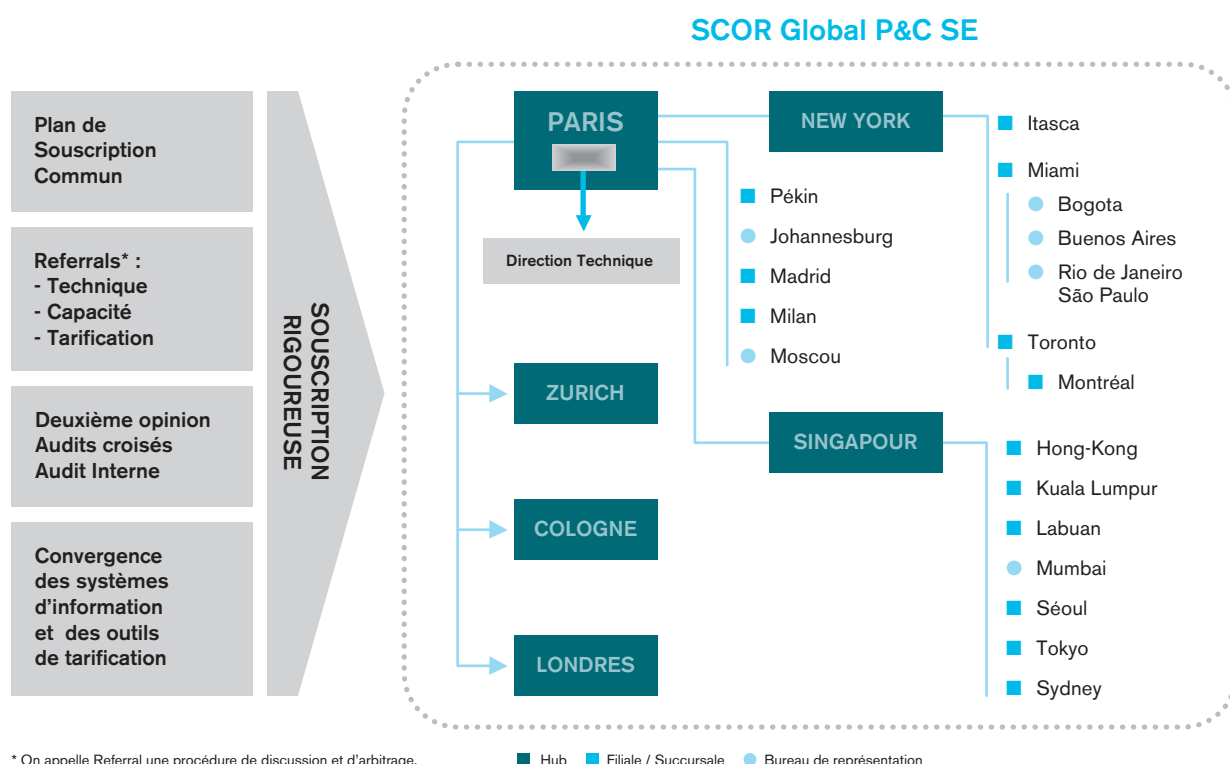
SCOR Global P&C s'articule autour de deux activités équilibrées : les Traités et les Spécialités. Grâce à sa proximité avec les marchés, la Société offre à ses clients une vaste gamme de solutions sur mesure. Elle met à profit les synergies existantes entre les pôles Traités, Spécialités et Business Solutions, en tenant compte de l'allocation de capital économique, de la rentabilité et de la diversification des portefeuilles.

Avec la forte contribution au volume de primes de ses deux segments, SCOR Global P&C est en bonne position pour atteindre les objectifs fixés dans le plan stratégique "Dynamic Lift". Afin de garantir la cohérence de ses opérations au sein de son réseau, SCOR Global P&C a défini sept fonctions centrales qui sont la pierre angulaire du modèle commercial. Elles garantissent en effet la cohésion du processus décisionnel, facilitent l'organisation et l'exploitation

des synergies entre les activités et contribuent à la gestion active du cycle ainsi qu'à l'Enterprise Risk Management :

- La Direction de la Tarification assure l'homogénéité de la tarification dans l'ensemble du monde et la maintenance du modèle de tarification de SCOR.
- La Direction Administrative & Financière consolide et contrôle les opérations depuis un centre de contrôle unique. Elle garantit la cohérence des pratiques de comptabilité technique à travers toute l'organisation.
- La Direction Sinistres & Commutations fournit aux unités opérationnelles des services professionnels en matière de sinistres, une gestion proactive des portefeuilles gérés aux fins de commutation, et le suivi des principaux contentieux auxquels SCOR P&C doit faire face.
- La Direction Gestion des Risques s'attache à identifier les risques critiques sur une base systématique et globale, à quantifier leur impact et à mettre en œuvre des stratégies intégrées de contrôle et de limitation des risques.

- La Direction Modélisation des Risques & Événements Naturels mondiaux fournit des analyses du risque de catastrophes naturelles cohérentes à l'échelle mondiale et assiste SCOR Global P&C sur le plan de la tarification pour lui permettre de gérer efficacement ses expositions aux risques et ses cumuls.
- La Direction Stratégie & Développement met à la disposition des opérations mondiales et multiterritoriales une interface coordonnée entre les fonctions du groupe SCOR et les activités de soutien, notamment le marketing opérationnel, la planification stratégique, la surveillance et le reporting des activités commerciales ainsi que la recherche et l'analyse de marché.
- La Direction de la Souscription veille à la cohérence du processus de souscription en s'assurant que les clients du monde entier bénéficient de l'expérience et du savoir-faire de SCOR.



Ambitions confirmées dans un environnement de marché compétitif

Dans un environnement de marché caractérisé par une baisse générale mais modérée des volumes et des tarifs de réassurance en raison de l'augmentation des niveaux de rétention des cédantes et du passage aux couvertures non proportionnelles, SCOR n'a enregistré qu'un très faible recul (- 1 %) de son volume de réassurance de traités Non-Vie pour 2008. Le volume total des primes Traités renouvelées en janvier 2008 est de l'ordre de EUR 1 742 millions (Traités Dommages et Responsabilité civile et Spécialités), auquel s'ajoutent environ EUR 450 millions issus des "joint-ventures" et partenariats.

Les renouvellements 2008 ont démontré que l'intégration de Converium était un succès et que les équipes étaient parvenues à réunir les portefeuilles pour les renouvellements de janvier avec un niveau d'attrition limité, et ce, dans le respect de la politique de souscription définie en commun après l'acquisition de Converium, tant en termes de sélectivité que de rentabilité.

La concurrence demeure importante sur le marché de la réassurance Non-Vie notamment dans les marchés émergents. Ceux-ci attirent en effet tous les acteurs du secteur en quête de croissance. SCOR bénéficie de longue date d'une forte position sur les marchés d'Asie, d'Afrique, du Proche et du Moyen-Orient et d'Amérique Latine. Le Groupe poursuit ses investissements dans ces

régions pour consolider son positionnement. L'obtention d'une licence de réassurance en Chine en janvier 2008, la présence d'un bureau en Afrique du Sud sont autant d'atouts dont SCOR souhaite tirer parti.

Le succès des renouvellements de janvier 2008 démontre clairement que la base de clientèle de SCOR est consolidée et renforcée par l'intégration de Converium. L'accroissement de la diversification au travers des deux Pôles Traités et Spécialités / Partenariats place SCOR Global P&C sur la trajectoire des objectifs de résultat fixés dans le plan Dynamic Lift.

SCOR Global Life : une position de marché fortement améliorée

Grâce à l'acquisition de Revios et de Converium, SCOR Global Life a atteint une dimension nouvelle en termes de bénéfices, de rentabilité et d'image.

En 2007, sur une base pro forma comprenant les résultats de Converium depuis janvier 2007, les primes brutes émises de SCOR Global Life atteignent EUR 2 613 millions, soit 45 % des primes brutes émises totales du Groupe en 2007 (EUR 5,853 millions pro forma). La croissance du volume et de la rentabilité de la branche Vie témoigne de l'efficacité du processus d'intégration, et de la solidité de sa base de clientèle. Hors effets de change éventuels, SCOR Global Life

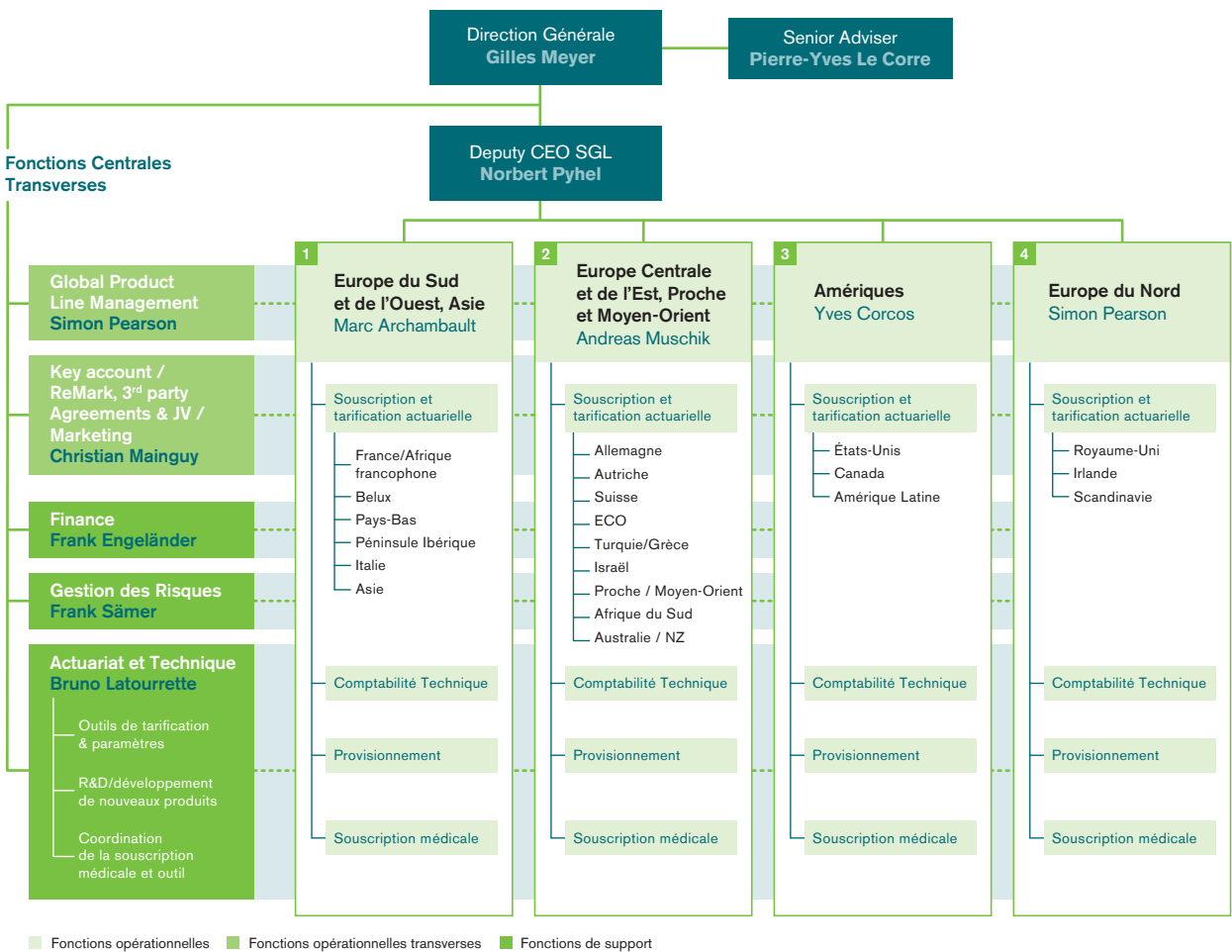
anticipe pour 2008 un chiffre d'affaires en ligne avec le plan stratégique "Dynamic Lift".

SCOR Global Life figure aujourd'hui parmi les quatre premiers réassureurs Vie mondiaux. Son positionnement a été renforcé par son statut de leader sur les marchés clés et par l'amélioration de sa notation fin 2006. SCOR Global Life est très présent sur les marchés traditionnels européens, qui représentent deux tiers des primes émises en Europe. Premier réassureur Vie en France et en Suède, deuxième en Italie, en Espagne et en Belgique, SCOR Global Life s'est renforcé sur les marchés du Royaume-Uni et de l'Asie. Aux États-Unis, SCOR

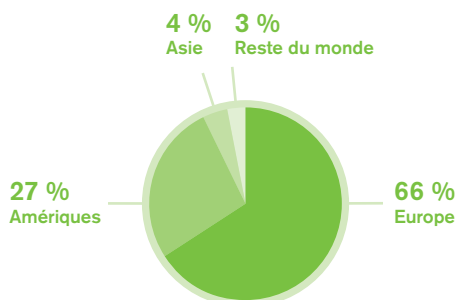
Global Life a atteint, avec l'acquisition de Revios, la taille critique nécessaire à la poursuite de son développement. Son réseau actuel de 24 filiales, succursales et bureaux à travers le monde assure une présence commerciale auprès de l'ensemble de ses clients.

SCOR Global Life est structuré autour de quatre Market Units :

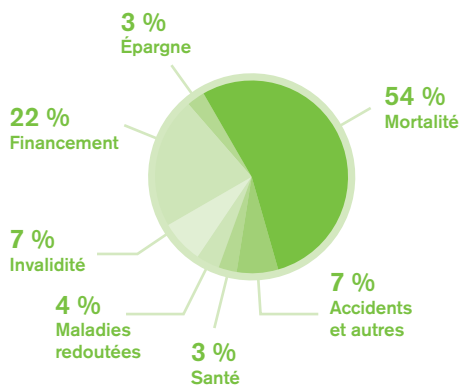
- la Market Unit "Europe du Sud et de l'Ouest, Asie" ;
- la Market Unit "Europe Centrale et de l'Est, Moyen-Orient" ;



RÉPARTITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE



RÉPARTITION PAR LIGNE DE MARCHÉS



- la *Market Unit* "Amériques", qui couvre les États-Unis, le Canada et l'Amérique Latine ;
- la *Market Unit* "Europe du Nord", qui couvre le Royaume-Uni, l'Irlande et les pays nordiques.

SCOR Global Life apporte à ses clients un support complet en conception de produits et soutien actuariel, en s'appuyant sur des centres de recherche et de développement qui sont parmi les meilleurs du secteur. SCOR Global Life a par ailleurs créé deux nouvelles unités transversales : "*Key Accounts/ 3rd Party Agreements & Joint Venture/Marketing*" et "*Global Product Line Management*", qui lui permettront de répondre à la demande croissante des assureurs Vie en matière de conception et de gestion de produits.

Une perspective favorable pour la réussite des objectifs énoncés dans le plan Dynamic Lift

SCOR Global Life bénéficie de sa position bien établie dans des marchés en fort développement, sur lesquels le Groupe est présent en Vie et en Non-Vie depuis des décennies. En tant que réassureur de premier plan, SCOR Global Life est sollicité par les cédantes pour prendre des positions d'apéritur lui permettant ainsi de proposer une gamme de services élargie tout en bénéficiant d'importantes économies d'échelle.

PRIMES BRUTES ÉMISES en EUR millions*



RÉSULTAT OPÉRATIONNEL en EUR millions*



* Pro forma 2007.

Les rapprochements avec Revios et Converium ont été bien accueillis par le marché mondial Vie. Dans de nombreux cas, les participations de SCOR Global Life ont été augmentées, compensant ainsi les quelques réductions de parts dans les traités intervenues fin 2007. Les clients de SCOR Global Life apprécient l'expertise, la diversification et la solidité financière renforcées du nouveau Groupe. SCOR Global Life devrait augmenter significativement son volume d'affaires avec ses clients existants et attirer de nouveaux clients au cours des années à venir, permettant ainsi de réaliser les objectifs du plan stratégique triennal du Groupe.

SCOR Global Life : une position de marché fortement améliorée

Afin d'atteindre les objectifs énoncés dans le plan "Dynamic Lift", SCOR Global Life a mis en œuvre en 2007 un ensemble de mesures :

1. ENRICHISSEMENT MUTUEL

L'intégration des équipes de Revios et de Converium permet à SCOR Global Life de bénéficier des connaissances et du potentiel de tous ses collaborateurs. Il en résulte un enrichissement mutuel. Le produit "maladies redoutées", produit phare de SCOR Global Life au Royaume-Uni, est un exemple de ce qui sera développé dans l'ensemble des "Market Units".

2. INNOVATION PRODUITS

Du fait de l'allongement de l'espérance de vie, les couvertures de la longévité, de la dépendance et du décès connaissent des évolutions majeures. Une analyse est actuellement en cours sur l'ensemble des marchés. Les Centres de Recherche de SCOR Global Life anticipent les évolutions de ces risques et, grâce aux savoir-faire techniques et à l'expérience internationale de ses collaborateurs, apportent des solutions innovantes. Ils travaillent principalement dans les domaines de la mortalité et la longévité, de la dépendance et de l'invalidité.

Les opportunités de croissance sur le marché de la longévité sont majeures. SCOR investit dans la recherche afin d'aider ses clients à mieux comprendre et gérer leurs risques de longévité. Les produits de dépendance et les produits de rentes viagères constituent également des domaines prometteurs.

3. DES SERVICES AMÉLIORÉS

Les services et les outils de SCOR Global Life sont renforcés par la combinaison de l'expérience et de l'amélioration des connaissances. Ces services comprennent la sélection médicale et financière, la tarification et la conception de produits. SCOR est ainsi présent sur l'ensemble des maillons de la chaîne de valeur.

4. LES MOYENS DE MARKETING ET DE DISTRIBUTION

SCOR Global Life a démontré sa capacité à établir des partenariats spécifiques avec des prestataires externes et à offrir ces services à ses propres clients. À titre d'exemple, la sélection médicale par téléphone constitue un service que SCOR Global Life développe activement.

Le développement de produits chez SCOR Global Life s'appuie également sur sa participation majoritaire dans la société ReMark, acteur mondial dans le domaine de la vente directe de produits d'assurance vie et d'assurance individuelle accidents aux établissements financiers. Basé à Amsterdam, ReMark dispose d'une couverture européenne, notamment au Royaume-Uni où il a noué des partenariats avec plusieurs grandes banques et sociétés d'assurance.

ReMark est leader dans le domaine du télémarketing et du publipostage. Il offre à SCOR une plateforme solide pour accéder aux clients potentiels ou améliorer les relations existantes. ReMark conforte les opérations de SCOR Global Life sur les marchés d'Amérique du Nord, du Mexique, du Japon, de la Corée du Sud et de Singapour.

5. DÉVELOPPER UNE POLITIQUE DE SOUSCRIPTION SPÉCIFIQUE À CHAQUE RÉGION

• En Europe : se positionner comme leader

SCOR Global Life entend capitaliser sur son positionnement et profiter d'une demande accrue de réassurance liée aux contraintes de Solvency II pour les cédantes. Les grands marchés européens tels que la France, l'Allemagne et l'Italie se sont longtemps consacrés aux seuls risques retraite, épargne et rentes viagères. Mais ces marchés s'orientent désormais vers de nouveaux risques tels que les maladies redoutées, la dépendance et l'invalidité.

• Aux États-Unis et au Canada : s'appuyer sur la taille critique désormais atteinte

SCOR Global Life a l'ambition de doubler sa part de marché au Canada. Dans cette optique, elle développe ses portefeuilles Vie individuels et collectifs, renforçant ainsi son offre de services. Suite à l'intégration du portefeuille de Revios aux États-Unis, SCOR a atteint la taille critique et a réalisé des synergies de coûts importantes. Les opérations aux États-Unis et au Canada visent principalement la recherche d'un portefeuille solide, rentable et diversifié. À cette fin, SCOR Global Life poursuit le développement de son portefeuille de Vie individuelle, en élargissant sa base de clients cibles comprenant les sociétés de taille moyenne. Ce développement sera mené en coopération avec ReMark. Par ailleurs, SCOR Global Life souhaite diversifier les affaires de réassurance Vie traditionnelle en développant des contrats de rente différée et d'assurance de groupe (*corporate owned life insurance*) et offrir des solutions à forte valeur ajoutée en longévité et en dépendance.

• **Sur les marchés émergents : profiter des opportunités de croissance prometteuses**

SCOR est prête à satisfaire une forte croissance de la demande en Asie, où elle bénéficie de sa position déjà bien établie avec des bureaux en Corée, Japon, Thaïlande, Singapour et Inde. Les marchés de l'assurance directe de l'Europe de l'Est présentent des taux de croissance à deux chiffres, même si la croissance des primes de réassurance Vie peut être différée. Dans un climat de rétablissement de la croissance économique en Amérique Latine, SCOR Global Life privilégie cette région, en particulier en vue de l'ouverture partielle du marché de la réassurance au Brésil. Enfin, SCOR Global Life concentre aussi ses efforts de développement sur les marchés émergents en forte croissance du Moyen-Orient.

Une demande de réassurance accrue

SCOR Global Life devrait tirer profit de l'évolution de son environnement macro-économique.

Tout d'abord, la réglementation du secteur de plus en plus exigeante et complexe en matière de solvabilité, du fait de la directive Solvabilité II et les normes IFRS, exerce un effet positif sur le long terme pour la demande de réassurance en Vie et Santé.

Par ailleurs, dans le contexte concurrentiel actuel, des solutions sophistiquées de gestion des risques permettant d'améliorer les standards de gestion et les résultats des assureurs seront bénéfiques aux porteurs de risque de premier plan tels que SCOR.

Troisièmement, les réassureurs seront de plus en plus sollicités pour développer de nouveaux produits destinés aux marchés de la prévoyance vieillesse en Europe. Ces produits sont liés aux effets du vieillissement de la population et à la tendance vers la privatisation de la retraite, de l'assurance maladie et de la prise en charge de la dépendance.

L'industrie de l'assurance est confrontée à l'émergence de nouveaux besoins de protection liés aux risques sensibles (tels que les pandémies et les maladies bactériologiques rares) ainsi qu'aux risques plus connus comme le développement de maladies graves (obésité, diabète) dans certains marchés matures.

Les perspectives du Groupe dans le marché de la réassurance Vie sont solides et pérennes dans les marchés émergents tels que l'Europe de l'Est, le Proche et le Moyen-Orient, l'Amérique Latine ainsi que les économies dynamiques d'Asie (Inde, Chine, Thaïlande, Vietnam, Singapour). La demande augmente rapidement, permettant ainsi à SCOR Global Life d'enregistrer une croissance à deux chiffres. Dans les marchés matures, l'instabilité financière provoque un comportement plus prudent au niveau de l'épargne et réduit la concurrence sur le transfert du risque et le financement des risques.

SCOR a mis en place, depuis près de cinq ans, un programme exigeant d'évaluation et de prévention de l'ensemble des risques encourus par le Groupe sous le nom d'Enterprise Risk Management.

Les objectifs de cette initiative stratégique sont de protéger le résultat et les fonds propres par l'appréciation de l'exposition du Groupe aux risques et par l'évaluation du niveau raisonnable d'acceptation de leur réalisation.

L'ERM est désormais ancrée dans l'activité quotidienne des diverses entités du Groupe. Nombre d'initiatives ont été prises en 2007 pour renforcer la culture de Risk Management et améliorer la protection du Groupe.

Le management des risques dans le Groupe



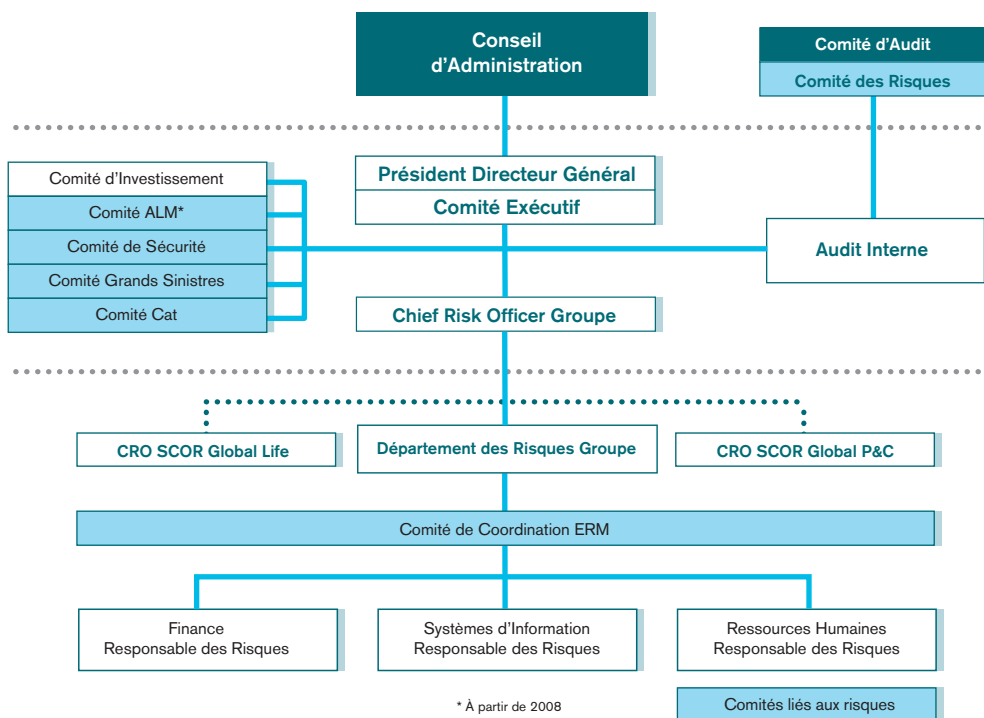
SCOR renforce sa culture d'Enterprise Risk Management

L'Enterprise Risk Management (ERM) représente depuis quelques années une initiative stratégique supervisée par le Conseil d'Administration et par le Comité Exécutif du Groupe. Les principaux objectifs visent à protéger le résultat et les fonds propres par l'appréciation du niveau de risque acceptable et à gérer les affaires de façon à réaliser des profits durables. En 2007, le processus d'ERM a été remodelé en fonction du nouveau plan stratégique de SCOR dénommé "Dynamic Lift", présenté en septembre 2007. Ce plan a comme objectif un taux de retour sur capitaux propres de 900 points de base au-dessus du taux sans risque à travers le cycle de réassurance, et un niveau de sécurité correspondant à la notation "A+".

Aujourd'hui, l'ERM est solidement ancré au sein des activités de SCOR. Le cadre d'ERM de SCOR a bénéficié de l'apport récent de l'expertise de Converium dans ce domaine. Un certain nombre d'initiatives nouvelles ont été lancées en 2007 en vue de renforcer la culture de risk management dans toutes les composantes de la société.

SCOR a pour activité de souscrire des risques de réassurance dans le but d'offrir des rendements satisfaisants à ses actionnaires et d'assurer la sécurité pour ses clients. Afin de réaliser ces objectifs, SCOR s'appuie avant tout sur l'expertise, les connaissances et la coopération de ses experts en souscription et risk management.

Les souscripteurs internationaux de SCOR disposent d'une expérience variée obtenue dans les secteurs de l'assurance directe et de la réassurance. Ces professionnels de la souscription collaborent étroitement avec les équipes de risk management dans des activités telles que l'identification des risques et la prise en considération appropriée de ceux-ci dans la conception de scénarii extrêmes potentiels. Ces connaissances, associées à une évaluation minutieuse des facteurs de risque objectifs et subjectifs liés à la souscription de réassurance, garantissent un processus de souscription prudent.



Une organisation ERM entièrement intégrée

L'ERM au sein de SCOR repose sur une organisation et une structure de *Risk and Corporate Governance* solides et entièrement intégrées.

Tous les aspects ayant trait au cadre d'ERM du groupe SCOR sont approuvés par le Conseil d'Administration qui reçoit des recommandations de son Comité des Risques.

La mise en œuvre du cadre d'ERM relève de la responsabilité du Comité Exécutif (COMEX) assisté par plusieurs comités des risques.

Par ailleurs, les filiales opérationnelles (SCOR Global Life et SCOR Global P&C) se sont dotées d'un département risque et d'un *Chief Risk Officer*. Des *Local Risk Officers* opérant sur les marchés, dans des fonctions transversales ou dans les *hubs* complètent ce réseau de professionnels du risque et constituent une communauté de *risk management* à l'échelle du Groupe entier qui applique et améliore les meilleures pratiques en matière d'ERM au sein de SCOR.

Aucune de ces activités n'inclut de tâches commerciales. Tous les risk managers sont toutefois entièrement intégrés au sein de l'organisation dans sa globalité grâce à leurs contacts quotidiens avec les opérations de souscription et d'investissement et grâce à leur participation aux comités exécutifs et comités des risques.

Une analyse systématique du profil de risque

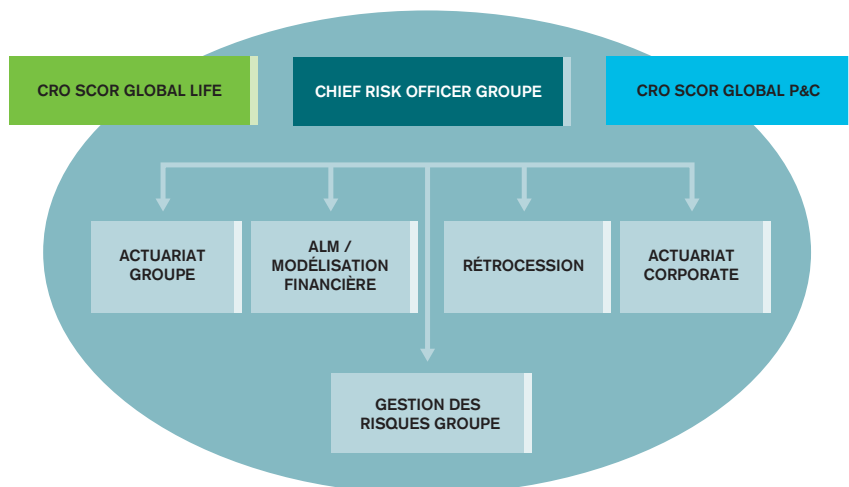
IDENTIFICATION DES RISQUES

Tous les risques auxquels le Groupe est exposé sont répartis en quatre groupes distincts (Actifs, Passifs, Opérationnels et Stratégiques) au sein du système de classification des risques de SCOR, "SCORClasS".

SCOR utilise une gamme complète de processus et de systèmes en vue de rassembler l'ensemble des informations pertinentes sur l'environnement du risque et d'identifier et, dès que possible, quantifier les risques majeurs.

Les principaux moyens d'identification sont :

- des entretiens, utilisant un système de classification interne en vue de garantir la prise en considération systématique des principaux risques. Ce processus est désormais entièrement opérationnel partout dans l'organisation SCOR. Les rapports sur les risques, établis deux fois par an, comprennent des recommandations sur des actions à entreprendre afin de limiter les risques, particulièrement ceux affichant un taux d'exposition supérieur au seuil de tolérance admis par le Groupe ;
- des lettres de recommandation officielles trimestrielles envoyées aux chefs des unités opérationnelles et exigeant un accord signé ;
- les informations reçues par les *risk managers* via :
 - leurs contacts réguliers avec le *senior management*,
 - leurs contacts réguliers avec le personnel responsable des activités de souscription (par ex. au cours des processus de souscription et/ou de recommandation juridique et lors des réunions des Comités des Risques) ainsi qu'avec les autres unités,
 - des informations quotidiennes sur le marché provenant du système SCORWATCH,
 - les analyses effectuées par les centres de recherche technique sur les souscriptions en réassurance Vie,
 - les rapports présentés par les groupes de travail sur les scénarii extrêmes,
 - les commentaires de la Direction de l'Audit interne du Groupe ;
- le projet de recueil systématique des informations sur les risques émergents afin de disposer d'une vision à l'échelle du Groupe, sur l'impact potentiel de ces risques.



SCOR renforce sa culture d'Enterprise Risk Management

QUANTIFICATION DES RISQUES

Exposition

Les accumulations géographiques de catastrophes naturelles sont analysées en fonction du péril au moyen de logiciels et d'outils de simulation externes, le principal étant World CAT Enterprise (WCE) conçu par EQECAT. Le Groupe utilise également les outils de simulation conçus par RMS et AIR.

Ces outils permettent au Groupe de quantifier son exposition en termes de perte potentielle maximum sur plusieurs niveaux de probabilité pour chaque péril et chaque risque. Le calcul de la perte potentielle maximum totale agrégée par péril naturel, avec possibilité d'événements multiples, fournit les informations requises pour déterminer la rétrocession et les autres formes de transfert de risque (cf. Limitation des risques) nécessaires pour garantir que l'exposition nette globale ne dépasse pas les seuils de tolérance acceptables.

L'exposition aux risques de mortalité dans le cas d'une pandémie et d'une exposition géographique et sectorielle des actifs est contrôlée au moyen de systèmes internes.

Provisionnement

Le *Group Chief Risk Officer* est chargé de la définition trimestrielle du niveau des provisions et, chaque année, du processus de certification du niveau approprié des provisions du Groupe, en liaison avec les actuaires internes et externes. Les responsabilités du *Group Chief Risk Officer* sur la gestion des réserves couvrent aussi bien les activités de réassurance Non-Vie que celles de réassurance Vie.

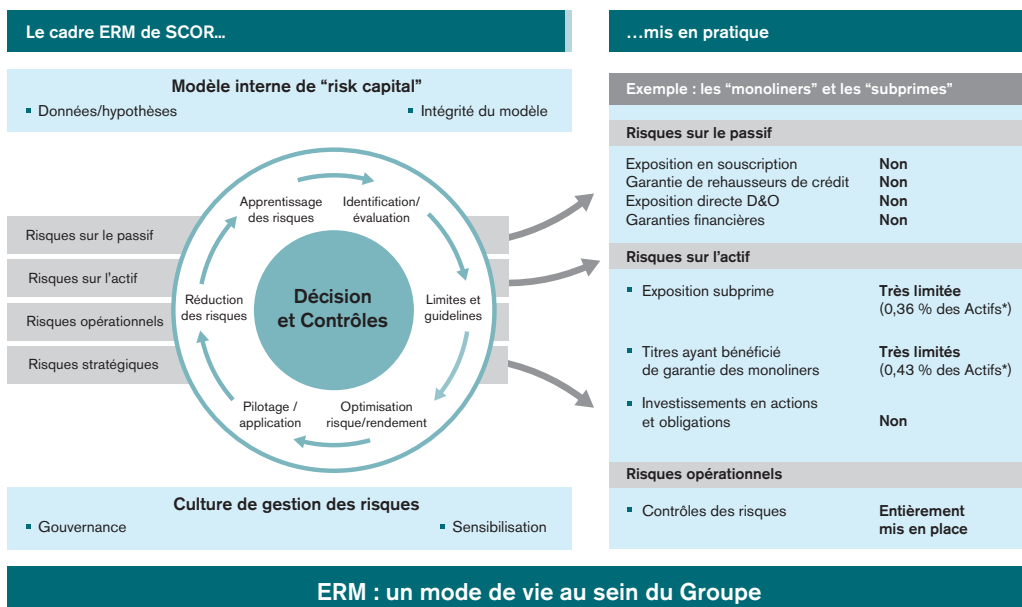
Le Groupe établit des provisions par types de traités/contrats afin de couvrir ses engagements estimés à l'ultime sur les sinistres relatifs à des événements connus ou non encore notifiés par les cédantes. Parce que les provisions correspondent à l'estimation des sinistres

définitifs, elles sont revues tout au long de l'année en utilisant toutes informations nouvelles et en ajustant en conséquence les réserves.

Le Chef Actuaire (Direction de l'Actuariat Groupe), rattaché au *Chief Risk Officer*, opère un contrôle centralisé des méthodes, outils et résultats des calculs de provisionnement de sinistres pour toutes les activités de réassurance. Il met en œuvre des méthodes normalisées de provisionnement de sinistres pour l'ensemble du Groupe et vérifie la cohérence des politiques de provisionnement au sein du Groupe, en liaison avec les actuaires internes et éventuellement externes.

Les réserves américaines Non-Vie et les réserves relatives aux activités en *run-off* de CRP font l'objet d'une étude actuarielle spécifique confiée à des actuaires indépendants, en plus de l'étude interne et de celle des Commissaires aux comptes. De nom-

ENTERPRISE RISK MANAGEMENT



* De la valeur des actifs investis au 31 décembre 2007.

breux facteurs sont pris en compte pour décider du montant des réserves, parmi lesquels les informations venant des cédantes, les tendances historiques – comme les triangles d'évolution des provisions, les règlements de sinistres, le nombre moyen de sinistres en attente de paiement et la variété des produits –, les méthodes internes analysant l'expérience du Groupe en se fondant sur des exemples concrets, les interprétations juridiques actuelles des couvertures et engagements, et les conditions économiques.

Les méthodes de provisionnement et les procédures de rapport utilisées par le Groupe ont été étendues aux activités de l'ex-société Converium P&C qui seront incluses dans le rapport annuel de provisionnement des actuaires du Groupe.

De nouvelles procédures, des *peer reviews* et un rapport sur le provisionnement de l'actuariat Vie sont également mis en œuvre pour SCOR Global Life.

RISK CAPITAL ET PROFIL DE RISQUE

Le groupe SCOR utilise des modèles internes de *risk capital* pour évaluer sa solvabilité interne et son profil de risque global. Les modèles reproduisent le comportement des risques individuels ainsi que la corrélation entre les risques. À la suite de l'intégration de Converium et de Revios, les modèles existants vont être regroupés en un seul modèle commun au Groupe, en vue d'assurer la cohérence des approches de toutes les lignes d'activité.

Le *risk capital* interne requis pour la totalité du groupe SCOR est calculé en fonction d'un seuil de risque prédéfini (99 % Tailvar).

Le modèle interne de *risk capital* est établi en fonction de scénarios appliqués à l'exposition des actifs et passifs de SCOR. Ces scénarios sont mis au point par l'équipe de *risk management* en

tenant compte des avis et des idées des experts en risque dans les équipes de souscription. SCOR peut ainsi garantir que le modèle interne de *risk capital* reflète de façon adéquate l'impact potentiel des grands facteurs de risque externes dans toutes les lignes d'activité.

Les principaux facteurs de risque externes sont les suivants :

- les phénomènes naturels (par ex. le changement climatique, le changement environnemental, les pandémies),
- les événements économiques/financiers (par ex. la récession, l'inflation, la crise du crédit/des liquidités),
- les événements politiques (par ex. les attaques terroristes),
- les événements juridiques/réglementaires (par ex. les directives européennes, les changements de législation fiscale, l'évolution de la législation en matière de Responsabilité Civile).

Protection du résultat et des fonds propres

Les contrats de réassurance sont émis en respectant des limites et des règles prédéterminées. Les actifs gérés par SCOR sont également soumis à des limites et à des règles. Afin de s'assurer du respect de ces règles, SCOR a mis en place des processus de contrôle, de supervision et de limitation dans l'ensemble du Groupe.

ACCEPTATION ET GESTION DES RISQUES

Souscription

Les traités de réassurance sont souscrits par des experts en réassurance disposant d'une large connaissance des caractéristiques des marchés où ils souscrivent. Ils se conforment aux règles de souscription spécifiques aux différentes lignes d'activité et aux différents marchés.

Ces règles, régulièrement validées, garantissent que les souscriptions sont effectuées dans le respect des limites de tolérance du risque définies par SCOR.

Toute demande de dérogation à ces règles de souscription est soumise à une procédure de discussion et d'arbitrage d'arbitrage (appelée "referral") à deux niveaux : la direction de la filiale opérationnelle et le *Group Risk Management* présidé par le *Group CRO*. Cette procédure, qui est appliquée depuis 2003 pour SCOR Non-Vie, a été étendue aux opérations Vie ainsi qu'aux opérations de Converium.

Le deuxième niveau du processus permet au CRO du Groupe d'être régulièrement en contact avec les souscripteurs et de mettre son expérience à profit pour les propositions de souscription les plus complexes.

En ce qui concerne les contrôles externes, SCOR s'adjoint les services de cabinets d'actuaires indépendants qui contrôlent les processus de souscription, tarification et provisionnement des entités de SCOR sur les principaux marchés de Vie et Non-Vie.

Sinistres

Les sinistres sont gérés et contrôlés au sein d'un département dédié dans les filiales opérationnelles. Ces départements Sinistres soutiennent et contrôlent les activités des filiales et sont responsables de la gestion directe des sinistres les plus importants, notamment sériels et latents, ainsi que des contentieux avec les sociétés cédantes. Les procédures de gestion des sinistres des cédantes font l'objet d'audits.

Gestion des risques liés aux actifs (Asset management)

À travers son système d'Enterprise Risk Management, SCOR étudie également l'exposition globale du Groupe et sa gestion d'actifs. Ces études orientent la stratégie de gestion d'actifs du Groupe.

SCOR renforce sa culture d'Enterprise Risk Management

Les résultats enregistrés en 2007 reflètent la justesse des choix stratégiques de prudence faits par le Groupe :

- une politique d'allocation stratégique d'actifs respectant une gestion Actif-Passif rigoureuse ;
- un niveau de liquidité très important d'environ EUR 2 milliards sans exposition aux risques de marchés et de crédit, accumulé dans l'attente de nouvelles opportunités d'investissement ;
- un portefeuille obligataire géré de manière conservatrice : une durée courte (3 ans), et 72 % en valeur placé dans des titres notés AAA (94,5 % des placements totaux sont des titres notés au-dessus de A) ;
- une exposition très limitée aux rehausseurs de crédit ("monoliners") d'un montant de EUR 80 millions, soit 0,42 % du total des actifs investis (dont 54,3 % en actifs municipaux, 43,2 % en produits structurés et 2,5 % en actifs corporate) et aux "subprimes" d'un montant de EUR 51,7 millions, soit 0,27 % du total des actifs investis ;
- un portefeuille actions investi en "blue chips" et en "trackers" négociables en bourse.

Ces données mettent en avant la qualité de la politique de gestion des risques en matière d'investissement et de gestion des actifs.

Risques opérationnels

Les principaux systèmes de contrôle interne (particulièrement dans les domaines financiers, comptables et administratifs) ont été totalement remodelés au sein de SCOR et de Converium, reflétant les exigences de la Loi de sécurité financière française et de la loi Sarbanes-Oxley américaine.

À la suite de l'intégration de Converium et compte tenu de l'importance des contrôles internes dans la gestion des risques opérationnels, la fonction de contrôle interne du Groupe a été incorporée au sein du département de *Group Risk Management*. La mission de l'unité de contrôle interne est de coordonner la mise en place d'un système cohérent de contrôle interne des meilleures pratiques dans l'ensemble du Groupe et de garantir une supervision efficace de celui-ci. L'unité joue également un rôle important dans la promotion d'une culture de contrôle interne fondée sur le risque et le processus de contrôle dans le Groupe tout entier.

Cinq projets ont été lancés en 2007/2008 en vue d'étendre ou d'harmoniser les procédures de contrôle des risques opérationnels dans l'ensemble du Groupe :

- l'extension à la totalité du Groupe de l'expertise en matière de lutte contre le blanchiment d'argent ;
- la révision des risques liés à l'utilisation de fournisseurs externes de services ;
- la révision des risques liés aux services fournis par SCOR ;
- la révision des risques liés aux activités d'assurance directe ;
- l'harmonisation des plans de continuité d'activité dans l'ensemble des entités du Groupe.

PILOTAGE DES RISQUES

Le modèle de *risk capital* est utilisé pour exercer un contrôle régulier de l'adéquation des fonds propres du Groupe. Il est également utilisé pour contribuer à satisfaire les normes de solvabilité du Test suisse de solvabilité (*Swiss Solvency Test*, SST) pour SCOR Switzerland et sera utilisé à terme pour satisfaire les normes Solvency II pour le groupe SCOR.

Le profil de risque global du Groupe est également contrôlé pour s'assurer que le résultat net et les capitaux propres sont gérés dans le respect des seuils de tolérance du risque définis par le Comex.

Le cas échéant, des actions correctives sont entreprises.

LIMITATION DES RISQUES

La limitation des risques joue un rôle majeur dans la gestion par SCOR de ses expositions aux catastrophes naturelles. Les distributions de fréquence et de gravité modélisées par péril, avec possibilité d'événements multiples, fournissent les informations requises pour déterminer la rétrocession et les autres mécanismes de transfert de risque (par ex. CAT Bond tel que Atlas IV, émis en 2007) nécessaires pour garantir que l'exposition nette globale ne dépasse pas les seuils de tolérance acceptables.

En outre, le Groupe cherche à limiter son exposition en particulier sur les affaires RC. Dans des cas spécifiques, les provisionnements de sinistres latents (par exemple l'exposition au risque dû à l'environnement ou à l'amiante) sont commutés.

Le principal objectif de ces actions de limitation est de réduire la volatilité des montants des sinistres ou des provisionnements de sinistres, réduisant ainsi le risque d'un impact négatif inattendu sur les capitaux propres.

Une gestion stratégique des risques

STRATÉGIE DE RENTABILITÉ-RISQUE

La stratégie de rentabilité-risque de SCOR est incluse au sein du plan stratégique "Dynamic Lift". Celui-ci vise une rentabilité des capitaux propres de 900 points de base au-dessus du taux sans risque en moyenne sur le cycle de réassurance.

ALLOCATION DU CAPITAL

Le capital disponible total du Groupe est alloué aux deux filiales opérationnelles, aux opérations d'investissement et à la maison mère d'une façon cohérente et optimale tout en respectant en même temps les seuils définis de tolérance au risque.

Le processus se poursuit au niveau des *lines of business* et ensuite au niveau des contrats.

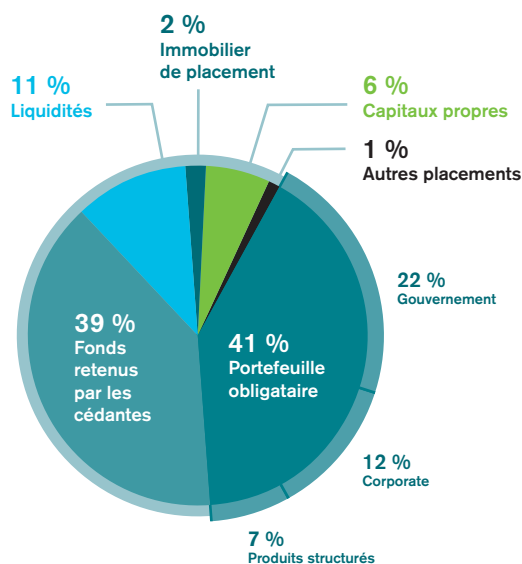
Le processus d'allocation du capital utilise les données tirées du modèle interne de risk capital de SCOR fondé sur les données commerciales, les opportunités du marché des différentes lignes d'activités et en tenant compte des expositions existantes.

TARIFICATION

Les modèles techniques de tarification Non-Vie génèrent deux valeurs : le taux ciblé (qui correspond au rendement ciblé sur capitaux propres du Groupe) et un taux critique de rentabilité (qui correspond à un taux minimum en dessous duquel la transaction détruirait de la valeur).

Les modèles de tarification Non-Vie comprennent également des fonctions de contrôle permettant aux actuaires du Groupe et au SCOR Global P&C Pricing Department de valider le processus de modélisation et l'adéquation de la profitabilité estimée. De cette façon, en période de renouvellement, la direction peut adopter des actions de *risk management* (par exemple, décider d'arrêter la souscription d'une ligne de business donnée), en fonction des niveaux de tarification et de l'exposition cumulée.

Placements totaux EUR 19,1 milliards



En EUR millions	2007	2006
Placement moyens sur la période	16 021	10 155
Produits financiers totaux	708	464
Rendement net des actifs investis, y compris les fonds retenus par les cédantes	4,4 %	5,1 %
Rendement net des actifs investis, hors fonds retenus par les cédantes, dont :	4,9 %	5,1 %
Plus ou moins-values des placements nettes de dépréciation	0,7 %	1,0 %
Effet de change	0,0 %	-0,2 %
Variation de JVR*	0,1 %	0,3 %
Frais généraux affectés à la gestion d'actifs	-0,2 %	-0,3 %

* Juste Valeur par Résultat.

L'acquisition de Revios a été l'évènement majeur de l'année 2006. L'année 2007 est marquée par l'acquisition de Converium, réassureur suisse de premier plan. "SCOR dans le monde" retrace notamment les principales étapes de l'acquisition de Converium.

SCOR

dans le monde

Janvier	42	Juillet	57
Février	42	Août	59
Mars	46	Septembre	61
Avril	46	Octobre	64
Mai	52	Novembre	66
Juin	56	Décembre	71

Janvier

3/01

SCOR met en place le regroupement de ses actions

Le regroupement des actions SCOR est réalisé par l'échange de 10 actions anciennes contre 1 action nouvelle. Le nombre de titres SCOR en circulation passe donc de 1 184 051 080 à 118 405 108. Le code mnémorique des nouvelles actions est SCR. Les anciennes actions SCOR seront radiées de la cote le 3 juillet 2007.

15/01

Ouverture du marché de la réassurance au Brésil

L'État brésilien a autorisé, par l'adoption de la loi 126, l'ouverture de son marché aux réassureurs étrangers.

SCOR et huit autres réassureurs font partie des sociétés sélectionnées pour bénéficier de cette mesure. Le Groupe est ainsi récompensé de sa persévérance sur ce marché où il a constamment été présent.

Cette décision représente une grande opportunité pour SCOR, compte tenu des perspectives de développement du marché brésilien, qui avec USD 30 milliards de primes directes, constitue le premier marché d'assurance de l'Amérique Latine.

29/01

La charge technique de la tempête Kyrill des 18 & 19 janvier 2007 est estimée entre EUR 25 et 30 millions avant impôts pour SCOR

Le groupe SCOR évalue la charge technique, avant impôts, de la tempête "Kyrill" entre EUR 25 et 30 millions pour l'ensemble des branches d'assurance et des marchés concernés.

La tempête a principalement touché l'Europe du Nord, et plus particulièrement, le nord de la France, l'Allemagne, la République Tchèque et la Pologne. Les sinistres intervenus sur le marché allemand représentent environ 75 % du montant estimé de la charge technique liée à cette tempête.

L'accroissement probable de l'amplitude et de la fréquence des événements naturels, le coût élevé de la rétrocession, ont conduit le Groupe à chercher et à obtenir des couvertures de marché comme des obligations catastrophes pour ce type d'événement.

Cf. focus page 44.

Février

9/02

SCOR décide de développer une activité de réassurance Retakaful

SCOR reçoit l'autorisation de la Monetary Authority of Singapore (MAS) de déposer auprès de la Labuan Offshore Financial Services Authority (LOFSA) une demande d'extension de la licence de la succursale Non-Vie de SCOR Asia-Pacific à Labuan (Malaisie) pour souscrire des contrats de réassurance Retakaful conformes aux principes de la finance islamique.

SCOR opère en Asie-Pacifique à partir de sa filiale SCOR Asia-Pacific à Singapour pour l'activité de Réassurance Non-Vie, à laquelle est rattaché un réseau de filiales et de succursales couvrant toute la région. Ce réseau a été complété en 2000 par l'ouverture d'une succursale à Labuan. C'est à partir de cette succursale que se fera le développement des activités Retakaful du Groupe en Asie.

POINT DE VUE

Din Merican, Principal Officer Kuala Lumpur, Malaisie

"Le marché de l'assurance islamique, dite Takaful, a atteint une taille considérable au sein du marché de l'assurance. Depuis que les premières sociétés Takaful ont lancé leurs opérations à la fin des années 1970, le marché a enregistré chaque année un taux de croissance à deux chiffres. Aujourd'hui, le marché Takaful au niveau mondial représente EUR 2 milliards. Mais l'assurance Takaful représente encore moins de 5 % du marché des assurances des pays musulmans ce qui montre un potentiel de marché important, notamment pour SCOR qui a pris le parti de s'établir solidement dans ce domaine."

12/02

SCOR enregistre une progression de l'ordre de 10 % de son chiffre d'affaires mondial renouvelé au 1^{er} janvier 2007 en réassurance Non-Vie

Sur les renouvellements de traités et les affaires renouvelables des deux pôles Non-Vie (Traités / Spécialités – Business Solutions) au 1^{er} janvier 2007, le volume des primes brutes émises enregistre une hausse de l'ordre de 10 % à taux de change constant par rapport à 2006. Cette campagne de renouvellement montre le renforcement de la position de SCOR sur ses marchés. Le Groupe achève la récupération de ses parts perdues en 2002-2003.

Lors de ces renouvellements, SCOR a veillé au respect et au maintien de ses conditions de souscription caractérisées par la rigueur tarifaire et la sélectivité. Ainsi le Groupe a résilié des traités correspondant au total à environ 3 à 4 % du volume des primes renouvelables parce qu'ils ne répondaient pas aux conditions de souscription ou au niveau de rentabilité retenus dans le plan de souscription annuel du Groupe.

En Europe, marché de référence, SCOR progresse sur la quasi-totalité des marchés de la zone, et particulièrement au Royaume-Uni et en Scandinavie. La progression moyenne est de l'ordre de 7 % de son volume de primes.

La zone "Amériques", en croissance d'environ 30 %, bénéficie du dynamisme de l'Amérique Latine et des activités de Spécialités.

La zone "Asie-Pacifique", zone prioritaire du Groupe, est en progression d'environ 22 %.

La souscription dans la zone "Afrique, Proche et Moyen-Orient" augmente d'environ 17 % (notamment sous l'effet de l'implication du Groupe dans les États pétroliers).

d'affaires 2006 respectifs des deux entités, s'élèvent à EUR 4 057 millions :

- dont EUR 1 754 millions pour la réassurance Non-Vie, soit une hausse de 26,8 % par rapport à 2005 à taux de change courant ;
- dont EUR 2 303 millions pour la réassurance Vie, soit une hausse de 1,6 % par rapport à 2005 à taux de change courant.

Pour l'exercice 2006, les primes brutes émises par le Groupe à périmètre constant (hors Revios) par rapport au 31 décembre 2005 représentent EUR 2 794 millions, soit une hausse de 16,1 % par rapport à 2005 à taux de change courant.

Pour le groupe Revios, les primes brutes émises sont de EUR 1 263 millions, soit une hausse de 1,7 % par rapport à 2005 à taux de change courant.

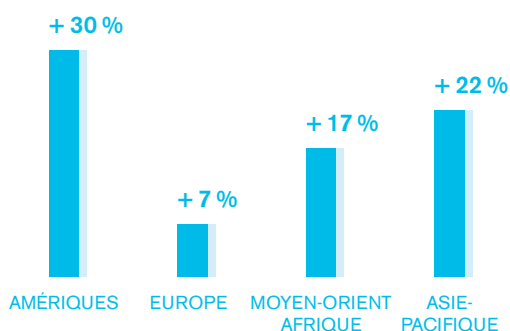
Le rapprochement de Revios et de SCOR le 5 juillet 2006 a donné naissance à SCOR Global Life qui occupe désormais le 4^e rang mondial en réassurance Vie.

14/02

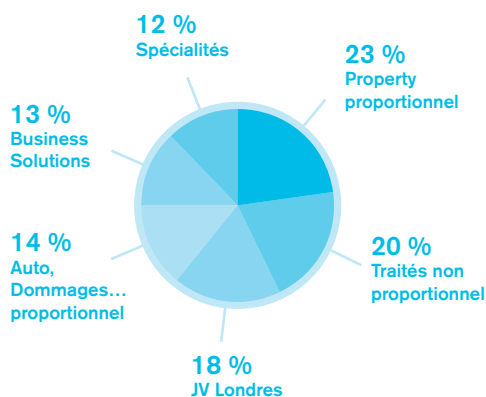
Chiffre d'affaires 2006 SCOR + Revios pro forma : EUR 4 057 millions à taux de change courant

Les primes brutes émises en 2006 par SCOR et Revios, selon une base pro forma définie comme l'addition des chiffres

CROISSANCE PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE DES PRIMES BRUTES ÉMISES AU 1^{ER} JANVIER 2007



RÉPARTITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES DE SCOR GLOBAL P&C 2007 VENTILATION PAR BRANCHE (2007, pro forma)



Chiffre d'affaires réassurance Non-Vie 2007 EUR 3 240 millions

FOCUS

SCOR promeut avec succès un CAT Bond pluriannuel pour protéger son exposition aux catastrophes naturelles

Avec des dommages entre USD 20 et 30 milliards, 2007 se définit comme une année moyenne en termes de volume de sinistres dans le domaine des catastrophes naturelles. À la différence de 2005 où le secteur avait enregistré des dommages record de USD 110 milliards, principalement causés par des ouragans majeurs aux États-Unis, 2007 représente la deuxième année consécutive sans sinistre majeur occasionné par des ouragans dans la région du golfe du Mexique.

Les spécialistes avaient prévu une saison "très active" pour les ouragans pour 2006 et 2007. Ces prévisions qui se sont révélées erronées montrent que les activités météorologiques connaissent des fluctuations extrêmes d'une année à l'autre. En dépit des craintes d'une augmentation constante du nombre de catastrophes naturelles et d'un accroissement potentiel des coûts moyens de l'assurance, la variabilité des catastrophes naturelles d'une année à l'autre reste toujours supérieure aux effets causés par les changements climatiques.

Sur une longue période, les pertes économiques engendrées par les catastrophes naturelles ont considérablement augmenté, passant de USD 75,5 milliards dans les années 1960 à quelque USD 660 milliards dans les années 1990, comme l'indique M. Rajendra Pachauri, Président du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC). Les dommages indemnisés par les assureurs liés aux catastrophes naturelles ont pratiquement doublé sur cette même période, atteignant USD 25 à 30 milliards dans le monde. Entre 1980 et 2004, le coût économique global des événements climatiques a atteint au total USD 1,4 trillion (corrige de l'inflation), dont USD 340 milliards étaient assurés.

LA TEMPÊTE HIVERNALE KYRILL, LE SINISTRE LE PLUS COÛTEUX DE L'ANNÉE 2007

Début 2007, une importante tempête a dévasté l'Europe du Nord. La tempête Kyrill a occasionné d'importants dommages dans 8 pays européens, principalement en Allemagne, et tué 40 personnes. Les vents de Kyrill ont

causé des ravages importants dans plus de 10 pays, de l'Irlande à la Pologne. Les USD 6 milliards de dommages générés par Kyrill prouvent que les tempêtes hivernales en Europe ont un potentiel de destruction voisin de celui des ouragans en Floride. Des études ont en effet montré qu'une tempête majeure sur l'Europe pourrait provoquer USD 35 milliards de dommages assurés.

La particularité des tempêtes européennes comme Kyrill est d'affecter plusieurs pays simultanément et de causer d'importants dommages sur de vastes zones géographiques. L'empreinte laissée par Kyrill et son intensité n'en demeurent pas moins plus faibles que celles mesurées lors des tempêtes "Daria" et "Lothar" de 1990 et 1999.

Outre Kyrill en Europe, l'année 2007 a connu six catastrophes naturelles majeures dans le monde.

Avril

Une tempête printanière a frappé la côte Est des États-Unis et provoqué d'importants dommages, essentiellement dus aux inondations.

Juin

- Le cyclone Gonu a touché terre à Oman. Cyclone tropical le plus violent enregistré dans la mer d'Oman, il a occasionné d'importants dommages.
- Une tempête majeure s'est abattue sur la côte Est de l'Australie causant d'importants dommages en Nouvelle-Galles du Sud.

Juin/Juillet

Deux séries de fortes inondations au Royaume-Uni ont provoqué la mort de 11 personnes et causé d'importants dommages, dans des milliers d'entreprises et des dizaines de milliers de foyers.

Juillet

Le tremblement de terre de Niigata a occasionné les pertes économiques les plus lourdes de l'année en termes de catastrophes naturelles (USD 12,5 milliards selon l'ISDR), tout en n'ayant qu'un impact limité sur l'industrie de l'assurance.

Octobre

23 incendies distincts ont provoqué la destruction de plus de 2 000 maisons en Californie du Sud.

SCOR ÉMET UN CAT BOND POUR PROTÉGER SON EXPOSITION AUX CATASTROPHES NATURELLES

Conformément à sa stratégie et suite aux études positionnant l'Europe comme une zone à risques en termes de catastrophes naturelles majeures, SCOR protège son bilan de pertes potentiellement importantes par le biais d'obligations catastrophe (CAT Bonds). Les CAT Bonds sont des titres assurantiel permettant aux compagnies d'assurance et de réassurance de transférer leurs expositions majeures, y compris les catastrophes naturelles, aux marchés financiers. L'un des avantages des CAT Bonds est de ne pas être étroitement lié au marché boursier ni à la situation économique.

Le 29 novembre 2007, SCOR a conclu un contrat pluriannuel de récession de dommages catastrophes ("CAT") avec Atlas Reinsurance IV Limited ("Atlas IV") qui fournira une couverture de EUR 160 millions de récession additionnelle pour SCOR et ses filiales. Ce CAT Bond, dont l'exposition est déterminée par un modèle, fournit

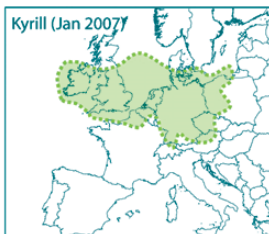
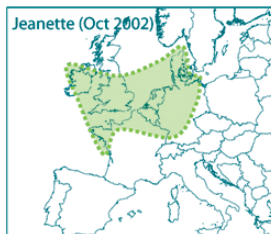
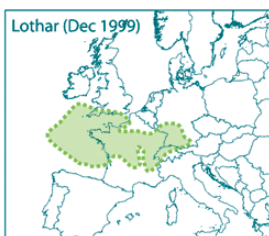
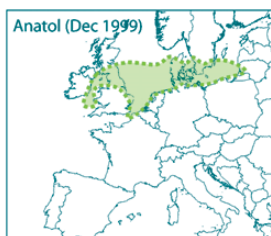
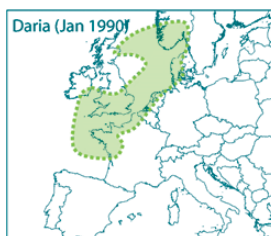
une couverture dans le cadre d'un premier événement ou d'un événement subséquent de type Tempête Europe ou Tremblement de terre Japon pour une période allant du 30 novembre 2007 au 31 décembre 2010.

Dans le contexte actuel des marchés de récession, ce CAT Bond est une solution financière rentable et sécurisée. Il complète les protections contre les expositions majeures du Groupe aux catastrophes naturelles et renforce sa politique de protection du capital. Ce CAT Bond accroît la diversification des sources de récession du Groupe et élargit la visibilité de son programme de récession à une période de trois ans.

Atlas IV est une entité dédiée de droit irlandais. Cet accord de récession est entièrement financé par les fonds reçus par Atlas IV dans le cadre de l'émission du CAT Bond, déjà entièrement souscrite par des investisseurs institutionnels.

SCOR est un émetteur régulier de titres assurantiel (Insurance Linked Securities) qui a réalisé à ce jour cinq opérations : Atlas Reinsurance I, II, III et IV ainsi qu'Helix, initialement émis par Converium, qui fait aujourd'hui partie de SCOR SE.

ZONES AFFECTÉES PAR LES GRANDES TEMPÊTES EN EUROPE



Février

19/02

SCOR annonce avoir acquis 32,9 % de Converium

SCOR a acquis 32,9 % du capital de Converium : 8,3 % par achats directs sur le marché et 24,6 % à travers l'acquisition de blocs d'actions auprès de Patinex AG et d'Alecta pensionsforsäkring dont la réalisation est soumise à l'obtention des autorisations réglementaires.

SCOR a approché le Conseil d'Administration de Converium et son management pour présenter son offre attractive de rapprochement des deux groupes et pour obtenir la recommandation du Conseil d'Administration de Converium. La réaction de celui-ci a été initialement hostile à ce rapprochement.

Le Groupe regrette la réaction initiale du Conseil de Converium de rejeter son offre amicale car SCOR est pleinement convaincu que ce rapprochement est dans le meilleur intérêt des deux sociétés, de leurs actionnaires et des parties prenantes aux deux entreprises.

26/02

SCOR lance une offre publique sur Converium

Le Groupe annonce le lancement d'une offre publique sur 67,1 % du capital de Converium.

Pour chaque action Converium, SCOR offre 0,5 action SCOR à émettre plus CHF4, soit une prime de 27 %.

Cf. focus page 48.

Mars

1/03

Standard and Poor's décide de relever à "A-, perspective stable" la notation de Converium

Cette décision confirme la conviction de SCOR que le Groupe résultant du rapprochement entre Converium et SCOR disposera d'une position commerciale forte en offrant le niveau de sécurité que ses clients attendent et accélérera ainsi sa stratégie de croissance profitable.

18-21/03

SCOR Global Life : Silver Sponsor à l'International Underwriting Congress de Shanghai

SCOR Global Life renouvelle son soutien financier en tant que "Silver Sponsor" à ce congrès qui réunit tous les deux ans près de 400 spécialistes du monde entier de la sélection médicale.

C'est l'un des forums les plus importants de Shanghai et un lieu stratégique pour présenter ses produits et services en matière d'assurance et de réassurance vie.

SCOR Global Life est un acteur reconnu dans ce domaine grâce à son centre de Recherche & Développement, et à ses formations clients dans le domaine de la sélection médicale.

01/04

Les renouvellements de SCOR Global P&C en Asie : au total, un niveau de prime brute en croissance

Lors des renouvellements du 1^{er} avril 2007, au Japon, les primes souscrites atteignent EUR 41,1 millions en retrait de 8 % à taux de change constant par

Avril

rapport à 2006. Dans un contexte de conditions techniques stables, SCOR a volontairement limité ses expositions catastrophe vent et tremblement de terre tout en maintenant ses positions et son soutien sur ce marché clé où le Groupe entretient avec ses clients japonais des relations privilégiées et de long terme.

En Corée, les primes souscrites atteignent EUR 25,6 millions, en progression de 10 % par rapport à 2006, à taux de change constant.

En Inde, les primes souscrites atteignent EUR 19,5 millions, en progression de 23 % par rapport à 2006, à taux de change constant.

Cf. focus page 51.

4/04

SCOR Global P&C organise chaque année une manifestation technique sur l'assurance Construction

Les Matinées Décennales de SCOR réunissent une fois par an les spécialistes de l'assurance décennale du marché français afin de débattre d'un thème qui concerne directement les acteurs impliqués dans cette branche.

Plus de soixante souscripteurs spécialisés en assurance décennale étaient présents à cet événement.

Au travers de cette manifestation, SCOR réaffirme son engagement d'être un partenaire majeur dans le marché de l'assurance décennale et sa volonté d'évaluer les innovations en matière de construction afin d'apporter un support technique utile aux compagnies d'assurance.

4/04

Le groupe SCOR publie ses résultats pour 2006. Il enregistre une progression de 92 % de son résultat net 2006 avant profit d'acquisition lié à Revios (EUR 252 millions) et de 134 % de son résultat net après profit d'acquisition lié à Revios (EUR 306 millions)

SCOR réalise une excellente année en 2006. Le groupe SCOR, recentré, restructuré, redynamisé, a rempli l'ensemble des objectifs qu'il s'était fixés en 2004 dans le cadre du plan Moving Forward, tant en termes de solvabilité que de rentabilité.

Il a démontré la pertinence de ses choix stratégiques, apporté la preuve de la profondeur de son fonds de commerce, illustré l'importance qu'il accorde à la gestion active des risques qu'il porte, renforcé le niveau de sécurité qu'il offre à ses clients, maîtrisé ses coûts et amélioré ses performances opérationnelles.

Les résultats 2006 du Groupe dépassent le seuil des EUR 300 millions et la rentabilité des capitaux propres moyens pondérés sur l'exercice atteint 16,9 % après profit d'acquisition lié à Revios ("badwill"). Tous les pôles d'activité du Groupe ont contribué à ces résultats grâce à leurs performances opérationnelles.

La réassurance Non-Vie a connu une forte croissance de la souscription (+ 27 %) et réalisé une performance opérationnelle satisfaisante avec un ratio combiné de 96,4 % traduisant la qualité de la souscription soutenue par le faible niveau de sinistres liés aux catastrophes naturelles.

L'acquisition de Revios en Réassurance Vie – qui a pris effet le 21 novembre 2006 – s'est traduite par un profit d'acquisition net d'impôts de EUR 54 millions.

CHIFFRES CLÉS

Le rendement des capitaux propres (RoE), en forte amélioration, atteint en 2006 14,1 % avant profit d'acquisition lié à Revios, 16,9 % après profit d'acquisition lié à Revios, contre 8,6 % en 2005.

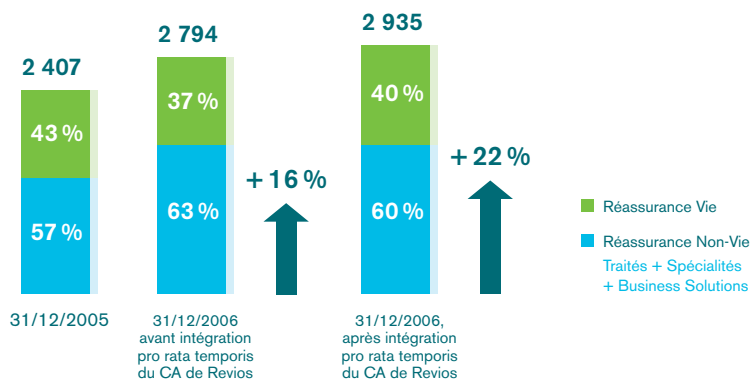
Les capitaux propres du Groupe s'établissent à EUR 2 253 millions au 31 décembre 2006, contre EUR 1 719 millions au 31 décembre 2005, soit une hausse de 31 %. Les capitaux permanents qui incluent les capitaux propres et les dettes à long terme du Groupe s'élèvent à EUR 3 304 millions.

La solvabilité est renforcée notamment grâce au résultat net de 2006.

Le cash-flow opérationnel 2006 s'établit à EUR + 158 millions. Il est de EUR + 236 millions hors l'effet des commutations d'un montant de EUR 78 millions.

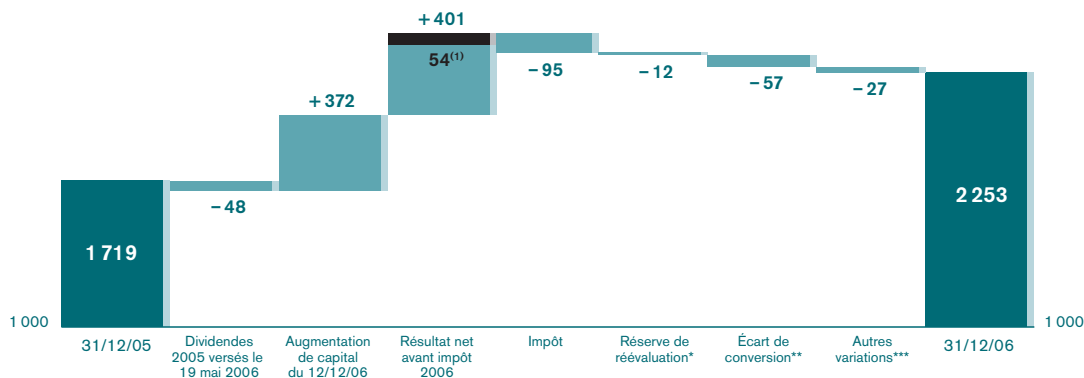
LA CROISSANCE DU CHIFFRE D'AFFAIRES TRADUIT LA FORTE PROGRESSION DE L'ACTIVITÉ DE RÉASSURANCE NON-VIE ET UNE AUGMENTATION MODÉRÉE DE L'ACTIVITÉ DE RÉASSURANCE VIE, SANS EFFET D'ÉVICTION

Primes brutes émises, en EUR millions



LA SOLVABILITÉ EST RENFORCÉE NOTAMMENT GRÂCE AU RÉSULTAT NET DE 2006

Capitaux propres, en EUR millions



* Variation des plus-values sur titres AFS, nettes de shadow accounting et d'impôts.

** Effets de change sur les fonds propres des filiales libellés en devises étrangères.

*** Achats d'actions pour compte propre sur la période et divers.

⁽¹⁾ Badwill.

FOCUS

SCOR + Converium : création du 5^e réassureur mondial multibranche

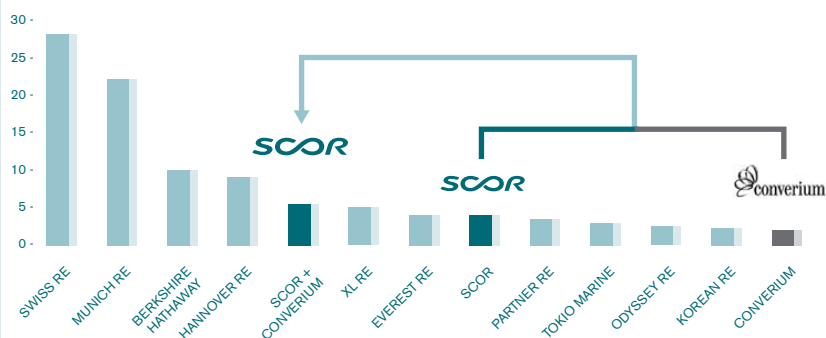
Le 19 février 2007, SCOR annonce avoir acquis 32,9 % du capital de Converium, réassureur suisse qui a enregistré un volume de primes brutes émises de l'ordre de USD 2 milliards en 2006. Le Groupe a la conviction qu'un rapprochement entre SCOR et Converium présente une opportunité stratégique unique de créer le cinquième réassureur mondial multibranche. En effet, la consolidation dans le secteur de l'assurance et de la réassurance démontre que la taille, la diversification et l'expertise sont des facteurs clés de succès. Ils procurent un avantage compétitif conduisant à une création de valeur supérieure. Le rapprochement de SCOR et de Converium crée de la valeur pour l'ensemble des actionnaires grâce à l'amélioration du profil de résultat du Groupe combiné, d'une plus faible volatilité et des synergies à réaliser.

La logique de l'acquisition de Converium par SCOR est fondée sur le fait que les deux sociétés disposent de savoir-faire complémentaires : SCOR est traditionnellement très fortement implanté dans l'activité Non-Vie en Europe et notamment en traité et, avec l'acquisition de Revios, est devenu le quatrième réassureur Vie mondial. Converium a développé des compétences remarquables dans diverses spécialités de souscription : marché de Londres, RC médicale, transports, aviation et risques techniques.

Par ailleurs, Converium entretient des partenariats forts avec des grandes entités de souscription comme les Lloyd's et s'est engagé dans des joint-ventures stratégiques. Enfin, Converium a développé son réseau sur des marchés en croissance tels le Brésil, l'Asie et le Moyen-Orient, complétant ainsi les efforts de SCOR pour accroître sa présence dans ces zones géographiques.

CRÉATION DU CINQUIÈME RÉASSUREUR MONDIAL

2005 Primes nettes émises, en USD milliards



Source : "S&P Global Reinsurance Highlights", édition 2006. Ces classements excluent les réassureurs Vie mono-ligne (RGA, Scottish Re, Transamerica) et les Lloyd's.

Pour les actionnaires de Converium, SCOR a offert pour chaque action Converium 0,5 nouvelle action SCOR, CHF 5,50 en espèces et un montant supplémentaire de EUR 0,40 en espèces équivalant à 50 % du montant du dividende au titre de l'exercice 2006 versé par action SCOR. Cette offre valorise Converium à 2 milliards d'euros.

Le 10 mai, SCOR et Converium annoncent être parvenus à un accord amical. Cet accord est fondé sur la confiance, la compréhension mutuelle et l'analyse stratégique partagée des perspectives qui sont pour les deux groupes des valeurs essentielles du secteur de la réassurance. Les termes de l'offre révisés sont compatibles avec les objectifs du plan "Dynamic Lift" qui présente la vision stratégique du nouveau Groupe résultant du rapprochement.

Ce plan s'appuie sur la création du cinquième réassureur mondial proposant une offre de référence pour les clients sur les marchés clés qui combine des positions de marché leader en Vie et Non-Vie avec un niveau d'attrition très faible entre les deux portefeuilles. Le nouveau Groupe dispose d'une capacité plus grande d'optimiser la gestion du capital à travers le cycle, grâce à une zone d'activité élargie. Son positionnement permettra de tirer parti des effets de diversification tels qu'appréhendés par les normes réglementaires et les agences de notation.

L'offre de SCOR rencontre un grand succès et s'assure du soutien des actionnaires des deux groupes

Dès la phase initiale, l'offre rencontre un réel succès. À son terme, SCOR détient 86,07 % du capital de Converium. Conformément aux lois et règlement suisses applicables, le délai supplémentaire d'acceptation est étendu au 26 juillet 2007.

À la clôture de l'offre, 92 969 353 actions Converium ont été présentées à l'acceptation, soit 96,32 % du capital de Converium. Le règlement-livraison intervient le 8 août 2007. L'opération a donc été menée à bien en six mois.

Les actionnaires de SCOR ont approuvé lors de l'Assemblée générale extraordinaire l'ensemble des résolutions relatives à la décision stratégique de rapprocher SCOR et Converium. Ces résolutions avaient pour objet l'approbation de l'émission d'actions nécessaires d'une part à la rémunération des apports en nature de Patinex AG ("Patinex") et d'Alecta pensionsförsäkring ("Alecta") et d'autre part à la rémunération de la composante en actions de l'offre publique.

L'Assemblée générale extraordinaire de Converium, tenue le 30 août 2007 à Zurich, a approuvé l'ensemble des résolutions. Converium Holding AG s'appelle désormais "SCOR Holding Switzerland AG". Un nouveau Conseil d'Administration a également été nommé, composé de MM. Denis Kessler, Georges Chodron de Courcel, Jürg Marty, Dr. J. Friedrich Sauerländer, Jean-Luc Besson, Gilles Meyer et Victor Peignet. Denis Kessler a été élu Président du Conseil d'Administration au cours de sa première réunion. Le nouveau Comité Exécutif de SCOR Switzerland est présidé par Benjamin Gentsch.

SCOR et Converium ont immédiatement entrepris de mettre en œuvre ce projet industriel ambitieux et créateur de valeur dont la réalisation a été facilitée par la grande qualité, l'expertise et les compétences des dirigeants et collaborateurs de l'ex-Converium. Dès les rendez-vous de Monte-Carlo en septembre, SCOR a pu présenter à ses clients l'organisation de la souscription fusionnée en Vie et en Non-Vie du nouveau Groupe.

Avril

4/04

SCOR annonce son intention de se retirer de la cotation au NYSE et de faire une demande de cotation secondaire au Swiss Exchange

Le Conseil d'administration de SCOR demande le retrait de la cote du New York Stock Exchange ("NYSE") de ses American Depositary Shares ("ADS") représentant des actions ordinaires de SCOR et de mettre fin à leur enregistrement auprès de la United States Securities and Exchange Commission ("SEC") en application des règles récemment adoptées par la SEC visant à faciliter la fin de l'enregistrement des actions des émetteurs étrangers, dès l'entrée en vigueur de ces règles.

Le Conseil d'Administration de SCOR décide également de procéder à une demande de cotation secondaire sur le SWX Swiss Exchange dans le cadre de la réalisation de son offre publique d'acquisition portant sur les actions nominatives de Converium Holding AG détenues par le public.

Les raisons de ce retrait de la cote et de la fin de l'enregistrement des ADS sont les suivantes :

le principal marché des actions de SCOR est Euronext, les volumes échangés d'ADS de SCOR ont diminué sur les trois dernières années et n'ont représenté qu'environ 1 % du volume total des actions échangées au cours des douze derniers mois, SCOR ne souhaite pas multiplier les présentations compatibles dans des normes différentes pour des raisons de maintien de la qualité de l'information transmise aux marchés.

11/04

Le groupe SCOR annonce la publication de son prospectus d'admission et du document d'information relatif aux apports d'actions Converium

Le Groupe dépose auprès de l'Autorité des marchés financiers ("AMF") le prospectus d'émission et d'admission relatif aux actions nouvelles SCOR à émettre dans le cadre de l'offre publique d'achat et d'échange en Suisse portant sur toutes les actions nominatives composant le capital de Converium Holding AG détenues par le public à l'exclusion, notamment, des actions admises aux négociations sur le New York Stock Exchange.

16/04

ISS recommande l'approbation de toutes les résolutions présentées à l'Assemblée générale de SCOR

Dans son rapport d'analyse finale du 16 avril 2007, Institutional Shareholder Services (ISS) recommande à ses clients d'approuver l'ensemble des six résolutions présentées à l'Assemblée Générale Extraordinaire de SCOR qui se tiendra le 26 avril 2007. Ces résolutions ont pour objet l'approbation de l'émission des actions nécessaires d'une part à la rémunération des apports en nature de Patinex AG et d'Alecta pensionsförskring et d'autre part à la rémunération de la composante en actions de l'offre publique.

Cette recommandation d'ISS rejoint celle exprimée par Glass Lewis le 12 avril. ISS et Glass Lewis sont des experts indépendants du vote d'actionnaires et conseillent les investisseurs institutionnels en matière de valeur actionnariale et de gouvernement d'entreprise.

19/04

Le Groupe regrette la position du Conseil d'Administration de Converium de recommander à ses actionnaires de décliner l'offre de SCOR

En dépit de la position officielle du Conseil d'Administration de Converium, SCOR poursuit ce projet dans un état d'esprit amical et ouvert afin de favoriser un dialogue constructif avec comme unique objectif d'agir au mieux des intérêts des deux sociétés et de l'ensemble de leurs actionnaires.

Le groupe SCOR espère que les actionnaires de Converium reconnaîtront le bien-fondé de ce rapprochement avec SCOR.

20/04

Le rapprochement de SCOR et Converium reçoit le feu vert de la Commission Européenne

La Commission Européenne approuve le rapprochement entre Converium et SCOR, ne s'oppose pas à ce rapprochement et le déclare conforme aux règles du marché unique et à l'accord sur l'Espace Economique Européen (EEA Agreement).

Cette décision constitue une étape importante dans le processus de rapprochement. Elle fait suite à l'approbation d'autres autorités de concurrence concernées : en Allemagne, le Bundeswettbewerbshörde (Federal Competition Authority) et le Bundeskartellamt (Federal Cartel Office), en Corée le KFTC (Korean Fair Trade Commission) et à la décision d'exemption du FTC (Federal Trade Commission) aux États-Unis.

Les modèles d'assurance et de réassurance islamique : Takaful et Retakaful

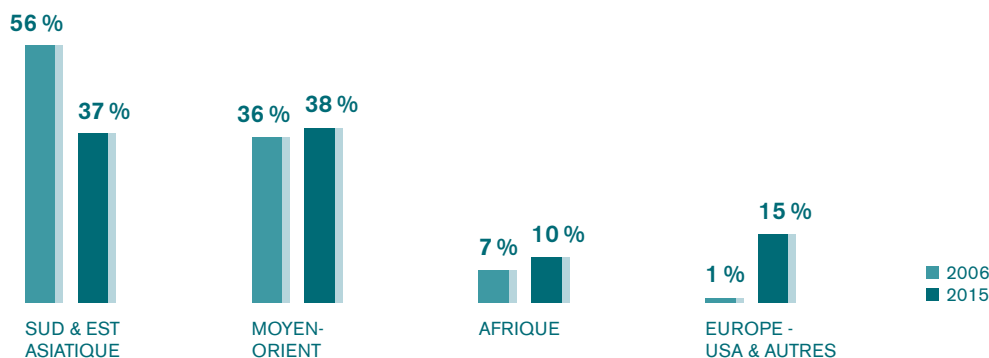
Le développement rapide de l'assurance se poursuit dans une majorité de pays d'Asie, du Proche-Orient et du Moyen-Orient. Cette croissance s'accompagne dans certains de ces pays de l'adoption de nouvelles formes mutualistes d'assurances respectant les principes de la finance islamique telle qu'énoncés dans la Charia. L'émergence de l'assurance islamique ("Takaful") a été favorisée par la meilleure utilisation des ressources financières des pays musulmans producteurs de pétrole. Elle a été soutenue par l'Organisation de la Conférence Islamique et la Banque de Développement Islamique. Dans les pays où elle est pratiquée, elle enregistre des taux de croissance supérieurs aux autres formes d'assurance.

Le terme "takaful" est synonyme de garantie mutuelle ou indemnisation entre membres d'une collectivité. En plus du partage coopératif du risque, il inclut une séparation entre participant et opérateur et suppose une politique d'investissements en conformité avec la Charia. La résolution de l'Académie du Fiqh (prise en décembre 1985 à Djeddah) n'a pas précisé le type de contrat le plus adapté et deux modes de fonctionnement basés sur les modèles coopératifs de "wakala" (à base de cotisation) et "mudarabahs" (sur le principe de participation aux bénéfices) se sont imposés.

Même si, aujourd'hui, le développement de la réassurance "Retakaful" reste limité, SCOR compte parmi ses clients de nombreux assureurs "Takaful", et a donc souhaité se doter de structures lui permettant de répondre à la demande de ses clients soucieux de mettre leur réassurance en conformité avec les principes "Takaful". Ainsi, en février 2007, SCOR Asia-Pacific a reçu de la Monetary Authority of Singapore (MAS) l'autorisation de déposer auprès de la Labuan Offshore Financial Services Authority (LOFSA) une demande d'extension de la licence de la succursale Non-Vie de SCOR Asia-Pacific à Labuan (Malaisie) pour pouvoir souscrire des contrats de réassurance Retakaful. L'extension de la licence a été enregistrée en avril 2007 et c'est donc à partir de sa succursale à Labuan, ouverte en 2000, que se fera le développement des activités Retakaful du Groupe en Asie.

En obtenant une licence Retakaful à Labuan SCOR peut offrir à ses clients Takaful des solutions adaptées à leurs besoins et bénéficier pleinement de cette opportunité de croissance dans deux régions, l'Asie et le Moyen-Orient, où le Groupe est depuis longtemps bien établi et où il a l'ambition de continuer à se développer.

RÉPARTITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES TAKAFUL DANS LE MONDE EN 2006 ET 2015 (source SCOR)



Avril

23/04

SCOR réitère qu'il s'est conformé à l'ensemble des dispositions légales et réglementaires applicables dans le cadre de son offre sur Converium

SCOR prend note de la recommandation de la Commission des Offres Publiques d'Acquisition suisse (la "COPA") en date du 20 avril de prolonger le délai de carence de dix jours de bourse additionnels en raison des incertitudes quant à l'impact de la plainte déposée par Converium Holding AG devant la District Court du Southern District de New York relative à l'offre publique d'acquisition initiée par SCOR.

En conséquence de ce prolongement, la durée de l'offre s'étendra du 8 mai au 6 juin.

SCOR réitère qu'il s'est conformé à l'ensemble des dispositions légales et réglementaires applicables dans le cadre de l'Offre et continue à se défendre vigoureusement contre les allégations sans fondement de Converium.

24/04

Le groupe SCOR annonce la publication d'une note complémentaire à son prospectus d'admission et du document complémentaire à son document d'apport

SCOR a déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers ("AMF") une note complémentaire au prospectus d'émission et d'admission ayant reçu le numéro de visa 07-115 relatif aux actions nouvelles SCOR à émettre dans le cadre de l'offre publique d'achat et d'échange en Suisse portant sur toutes les actions nominatives composant le capital de Converium Holding AG détenues par le public à l'exclusion, notamment, des actions admises aux négociations sur le New York Stock Exchange de la Bourse de New York à travers un programme d'*American Depository Shares* et le document complémentaire au document établi en vue de l'assemblée des actionnaires appelée à autoriser une émission d'actions nouvelles SCOR afin de rémunérer les apports d'actions Converium par Patinex AG et Alecta.

26/04

Les actionnaires de SCOR apportent leur plein soutien au rapprochement de SCOR et Converium

Lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire, les actionnaires de SCOR appelés à s'exprimer sur des résolutions permettant de mettre en œuvre la décision stratégique de rapprocher SCOR et Converium ont approuvé l'ensemble des résolutions qui leur ont été soumises.

L'adhésion à ce projet, exprimée à une majorité très forte de vote pour l'ensemble des résolutions proposées à l'Assemblée Générale Extraordinaire, montre que les actionnaires de SCOR approuvent ce projet industriel et financier qui repose sur des fondements très solides et considèrent que les termes et conditions de l'offre sont justes et équitables.

29/04-3/05

Business Solutions participe au congrès annuel du RIMS (Risk and Insurance Management Society)

Le congrès annuel du RIMS constitue l'événement majeur pour les grands risques industriels en Amérique du Nord. Ce congrès, organisé cette année à la Nouvelle-Orléans, est une opportunité appréciable pour les équipes de Business Solutions de rencontrer les Risk Managers des groupes industriels américains et internationaux et de préparer le développement commercial de Business Solutions aux États-Unis pour les prochaines années.

POINT DE VUE

François de Varenne, Chief Operating Officer, Paris

"Dans un marché d'assurance qui se consolide, les assureurs ainsi que les grandes entreprises recherchent des partenaires forts qui peuvent répondre à leurs besoins en termes de diversification et de capital, tout en proposant des services supplémentaires tels que l'évaluation des risques, la gestion des sinistres et le développement des produits. Avec ses 49 implantations à travers le monde, ses collaborateurs dotés d'un niveau d'expertise et d'expérience très élevé et sa position en tant que 5^e réassureur mondial, SCOR est très bien placé pour tirer profit des opportunités qui lui sont offertes par la croissance du marché mondial des risques."

Mai

10/05

SCOR est parvenu à une solution amiable avec Converium

SCOR est parvenu à un accord avec le Conseil d'Administration de Converium sur les termes d'une transaction amicale en relation avec l'offre publique volontaire portant sur les actions de Converium. Cet accord se traduit par une modeste augmentation du prix de l'offre.

Cet accord est fondé sur la confiance, la compréhension mutuelle et le respect qui sont pour SCOR, comme pour Converium, les valeurs essentielles du secteur de la réassurance.

Toutes les conditions sont désormais réunies pour se mettre sans délai au travail afin de créer ensemble le cinquième réassureur global multibranches fortement implanté en Europe et à vocation mondiale.

10/05

SCOR Global P&C organise pour ses clients un séminaire dédié à l'impact des changements réglementaires sur l'industrie de l'assurance et de la réassurance

Dans le cadre du programme annuel de séminaires Campus, SCOR Global P&C a réuni une trentaine de clients du monde entier pour débattre de l'évolution de l'assurance et de la réassurance face aux nouvelles réglementations en vigueur en Europe et dans le monde.

14/05

SCOR est la première société cotée française à constituer un Comité Commun des Sociétés Européennes

La Direction du groupe SCOR et les représentants des salariés constitués en Groupe Spécial de Négociation (GSN) concluent un accord sur la constitution d'un Comité Commun des Sociétés Européennes (CCSE) du Groupe relatif aux modalités d'implication des salariés préalablement à la constitution des Sociétés Européennes (SE) du Groupe SCOR : SCOR SE – SCOR Global P&C SE – SCOR Global Life SE.

SCOR est ainsi la première entreprise française cotée à conclure un accord de cette nature en application de la réglementation européenne sur le statut des Sociétés Européennes.

Cet accord marque la volonté de SCOR de traiter de façon équitable et homogène les salariés du Groupe, et de montrer la qualité et l'efficacité du dialogue social dans les différentes composantes de l'entreprise.

Cf. focus page 58.

24/05

Au 1^{er} trimestre 2007, SCOR enregistre un résultat net de EUR 76 millions, en progression de 43 %

Ces résultats sont en ligne avec les objectifs de rentabilité fixés dans le plan Dynamic Lift comme en témoigne le niveau de 14 % atteint par le RoE et la hausse de 35 % du bénéfice net par action.

Ces résultats montrent la pertinence des orientations stratégiques du Groupe : l'intégration réussie des activités de Revios dans SCOR Global Life en réassurance Vie ; la poursuite d'une politique de souscription rigoureuse en réassurance Non-Vie ; le repositionnement du Groupe vers les marchés en croissance

d'Europe et d'Asie. Le niveau du ratio combiné net montre que le Groupe a mis en œuvre les mesures permettant d'absorber un choc d'importance comme les tempêtes Kyrill.

24/05

L'ensemble des résolutions proposées ont été adoptées à une large majorité par l'Assemblée Générale

Lors de l'Assemblée Générale Mixte du Groupe, l'ensemble des résolutions proposées ont été adoptées à une large majorité.

En outre, le Conseil d'administration se félicite de l'approbation à plus de 99 % du projet de transformation de la Société en Société Européenne ou *Societas Europaea*.

24/05

Règlement intervenu sur l'indemnisation du World Trade Center : SCOR soumet son contrat de réassurance avec Allianz à arbitrage

Des accords ont été signés le 23 mai 2007 entre Silverstein Properties et différents assureurs, y compris Allianz, concernant le World Trade Center. SCOR est un réassureur d'Allianz Global Risks US Insurance pour une partie de l'assurance dommages du WTC.

SCOR considère que l'accord conclu par Allianz ne respecte pas les termes et conditions du Certificat de Réassurance entre SCOR et Allianz. SCOR a immédiatement informé Allianz que l'accord conclu avec Silverstein Properties allait au-delà des dispositions contractuelles et qu'il contenait des éléments de règlements ex gratia.

En vertu de la clause prévue par le Certificat de Réassurance, SCOR a demandé la soumission de ce litige à l'arbitrage.

FOCUS

Offrir à chacun la possibilité d'exprimer son potentiel

Dans une activité à forte valeur ajoutée, la réussite et le développement du Groupe reposent en premier lieu sur la richesse et la diversité de ses talents.

Forte de ce constat, la politique ressources humaines du Groupe vise à encourager l'excellence, favoriser l'engagement et valoriser la diversité.

Ces objectifs ambitieux se traduisent par un système de rémunération innovant et différencié, un investissement conséquent dans le développement des compétences et une gestion active et individualisée des carrières, reposant notamment sur la promotion de la mobilité interne et internationale.

RÉMUNÉRER LA PERFORMANCE

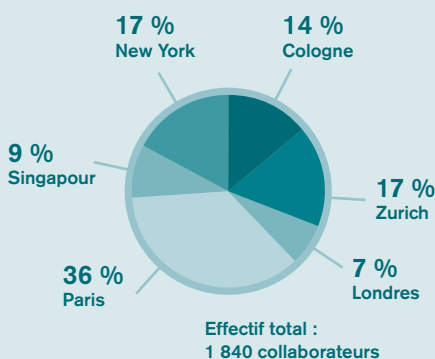
SCOR a développé une politique de rémunération incitative et innovante basée sur quatre grands principes :

- la gestion individuelle des collaborateurs ;
- la reconnaissance de la performance individuelle et collective ;
- la diversité des éléments de rémunération ;
- des principes de rémunération communs à l'ensemble du Groupe.

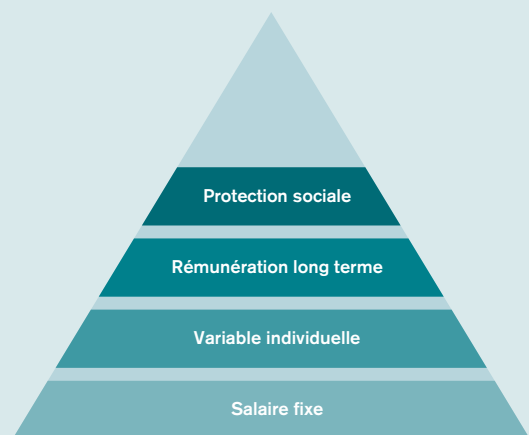
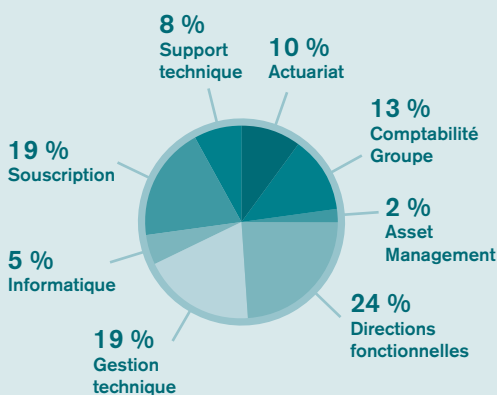
La rémunération de tous les collaborateurs du Groupe se compose du salaire fixe et d'une part variable axée sur la performance individuelle. Afin d'associer les collaborateurs aux résultats du Groupe et fidéliser ses meilleurs talents, la Direction du Groupe attribue des actions gratuites et des stock-options aux collaborateurs clés du Groupe.

Partout dans le monde, les collaborateurs de SCOR bénéficient de cette même structure de rémunération (cf. schéma ci-dessous).

LES EFFECTIFS PAR HUB (au 31/12/2007)



LES MÉTIERS DE SCOR



Les équipes de l'ex-Revios et de l'ex-Converium partagent dès à présent ces principes de rémunération globale qui sont un élément fondateur de l'intégration et de la cohésion au sein du Groupe.

INVESTIR SUR L'AVENIR : DÉVELOPPER NOS SAVOIRS ET SAVOIR-FAIRE

Chaque collaborateur bénéficie une fois par an d'un Entretien d'Appréciation et de Développement avec son manager au cours duquel sont examinés les besoins de développement de compétences, en lien avec les objectifs opérationnels fixés pour l'année à venir ainsi qu'avec les évolutions de carrière envisagées à plus long terme.

Les formations organisées relèvent de trois domaines :

- les "formations métier" sont axées plus particulièrement sur l'évolution des techniques et des fonctions ;
- les "formations transversales" s'adressent à tous et abordent des domaines généraux tels que le management ou le développement personnel ;
- les "formations spécifiques" regroupent les parcours diplômants et certifiants.

SCOR vise par ailleurs à développer les programmes "d'Executive Education" à l'attention des hauts potentiels du Groupe identifiés comme futurs décideurs.

EXPRIMER LE POTENTIEL DE CHACUN

La mobilité interne, qui peut s'exprimer de façon fonctionnelle ou géographique, constitue un élément majeur de la gestion des carrières à l'intérieur du Groupe.

Les bénéfices pour SCOR et ses collaborateurs sont multiples :

- optimisation de la gestion prévisionnelle des ressources humaines pour répondre aux nouveaux enjeux de l'entreprise en privilégiant des ressources expérimentées et maîtrisant les process du Groupe ;
- opportunité pour les collaborateurs d'étendre leurs compétences et développer leur polyvalence par la prise de nouvelles responsabilités.

Notre process de publication de l'ensemble des postes disponibles via l'Intranet Groupe permet à chacun de prendre connaissance des opportunités qui lui sont ouvertes et ainsi de se rendre acteur de son propre développement professionnel. Les collaborateurs sont également invités à exprimer leurs souhaits d'évolution lors des entretiens annuels et sont aussi susceptibles

d'être sollicités directement par la Direction du Développement des Ressources Humaines.

La promotion de la mobilité professionnelle s'est traduite en 2007 par la négociation d'un accord de Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences, signé le 18 janvier 2008 entre la Direction du Groupe à Paris et les Représentants du Personnel. Cet accord vise à rappeler et renforcer l'engagement du Groupe pour le développement professionnel des collaborateurs et comporte également des dispositions spécifiques concernant l'accompagnement des seniors et le respect de l'égalité hommes femmes.

ÉVOLUER AU SEIN D'UN GROUPE MONDIAL

Avec la création des Hubs et la nouvelle répartition géographique des effectifs du Groupe consécutives aux intégrations de Revios et de Converium, SCOR s'attache à promouvoir les mobilités internationales qui contribuent à renforcer les échanges culturels et techniques dans le Groupe, à développer les synergies et à permettre un échange des "best practices" entre les entités. Afin de faciliter cette mobilité internationale, la Direction du Développement des Ressources Humaines propose différentes possibilités qui vont de la mission de court terme à l'expatriation.

DÉVELOPPER LES TALENTS DE SCOR

Pour les collaborateurs clés du Groupe a été mise en place en 2006 une gestion spécifique de leur carrière : le "Partnership SCOR". Étroitement associés à la stratégie du Groupe et impliqués dans les projets d'envergure, les Partners bénéficient d'un système de rémunération comprenant un bonus et l'éligibilité à des attributions d'actions et/ou de stock-options. Quatre catégories de Partners sont définies : les Associate Partners, les Global Partners, les Senior Global Partners et les Senior Global Executive Partners.

Les Partners du Groupe sont réunis annuellement dans le cadre des Partners Committee Meeting. En 2007 ont par ailleurs été organisés des "AP meetings" à Paris, Londres et New York pour l'ensemble des Associate Partners afin de leur permettre d'échanger directement avec la Direction Générale du Groupe sur le plan stratégique de SCOR "Dynamic Lift", et en particulier sur la nouvelle dimension du Groupe consécutive aux fusions avec Revios et Converium.

Juin

12/06

SCOR annonce l'ouverture de son offre publique sur Converium

Dans sa recommandation IV du 9 juin, la Commission Suisse des OPA constate que l'offre de SCOR sur Converium est conforme au droit suisse des offres publiques d'acquisition.

Cette opération amicale est recommandée et soutenue à l'unanimité des membres du Comité Exécutif de Converium.

Le lancement de l'offre comprend une offre attractive, un rapprochement fondé sur une forte logique industrielle et financière, une vision stratégique claire, des risques d'exécution réduits, et un processus d'intégration offrant dès à présent à tous les clients du Groupe une transition simple et un plan de souscription commun pour les renouvellements 2008.

14/06

SCOR a retiré ses ADS de la cote

SCOR a retiré de la cote ses "American Depositary Shares" (ADS) du New York Stock Exchange le 14 juin, conformément à sa demande de retrait volontaire soumise le 4 juin. Ce même jour, le programme d'American Depositary Receipt (ADR) de SCOR est passé à un programme dit de niveau 1 et les ADS de SCOR sont dorénavant négociables sur le marché hors cote américain ("US over-the-counter market").

27/06

L'Office Fédéral des Assurances Privées suisses (OFAP) autorise le rapprochement de SCOR et Converium

L'OFAP approuve l'acquisition indirecte de plus de 50 % (et jusqu'à 100 %) du capital et des droits de vote de Converium AG par SCOR.

À partir de cette date, SCOR détient toutes les autorisations réglementaires nécessaires pour l'acquisition des actions de Converium Holding.



2/07

SCOR Global Life European Embedded Value pour 2006 : EUR 1 513 millions, en hausse de 10,8 % par rapport à 2005

Cette progression confirme le dynamisme commercial et la forte capacité intrinsèque de création de valeur de SCOR Global Life, filiale de réassurance Vie du groupe SCOR issue du rapprochement en 2006 de SCOR Vie et de Revios.

La qualité des résultats de SCOR Global Life souligne la pertinence de la stratégie du Groupe de s'appuyer sur un modèle de développement à "deux moteurs", bénéficiant des effets de diversification et des profils complémentaires des activités et des résultats de SCOR Global Life et SCOR Global P&C.

L'EEV a été calculée selon les Principes de l'European Embedded Value publiés par le CFO Forum.

EEV 2005 ET 2006 SCOR GLOBAL LIFE

Chiffres après impôts, en EUR millions

	EEV 2005	EEV 2006
Capital requis	488,4	483,5
Free surplus	75,7	192,8
Actif net réévalué	564,1	676,3
Valeur actuelle du portefeuille	932,2	964,8
Coût de blocage de la marge de solvabilité	-125,8	-124,3
Coût des options et garanties financières	-5,0	-3,6
European Embedded Value (EEV)	1 365,5	1 513,3

3/07

SCOR retire de la cote ses actions anciennes

Les actions anciennes SCOR qui n'ont pas été automatiquement regroupées le 3 janvier 2007 ont alors été admises au compartiment des valeurs radiées (le "CVR") d'Euronext Paris afin de permettre à leurs détenteurs de les vendre ou de compléter leurs actions anciennes pour en détenir un multiple de 10 et demander leur échange contre des actions nouvelles. Ainsi qu'annoncé le 19 décembre 2006, les actions anciennes sont radiées du CVR le 3 juillet 2007.

10/07

SCOR détient à l'issue de la première période d'acceptation de l'offre 86,07 % du capital de Converium

Ce résultat intermédiaire est un grand succès et témoigne du soutien d'une très large majorité des actionnaires de Converium au projet de rapprochement des deux groupes dans le but de créer le cinquième réassureur multibranches mondial.

13/07

Ouverture de l'extension de la période d'acceptation de l'offre sur Converium

SCOR annonce que, conformément aux lois et règlements suisses applicables, les actionnaires de Converium peuvent accepter l'Offre pendant le délai supplémentaire d'acceptation qui court jusqu'au 26 juillet 2007.

27/07

SCOR détient 96,23 % du capital de Converium au terme de la période complémentaire d'acceptation de l'Offre

Dans le cadre du délai supplémentaire d'acceptation de l'offre publique, 14 905 395 actions Converium supplémentaires ont été apportées à l'Offre, soit 10,16 % des actions Converium.

En tenant compte des 48 320 350 actions Converium déjà détenues par le Groupe et des 77 937 316 actions Converium apportées lors de la phase initiale de l'Offre, SCOR détient au total 96,23 % du capital de Converium.

FOCUS

SCOR, un groupe au statut de *Societas Europaea*

UN GROUPE EUROPÉEN

Le groupe SCOR a adopté depuis juillet 2007 le statut de *Societas Europaea* et devient ainsi la première société cotée française à utiliser le sigle "SE".

Le régime juridique nouveau de la Société Européenne, issu d'un règlement et d'une directive européenne en date du 8 octobre 2001 et transposé en droit français par une loi du 26 juillet 2005 et par divers décrets d'application, correspond exactement à la nature européenne et donc transnationale du Groupe. Le statut de *Societas Europaea* facilite les fusions transfrontalières en Europe ce qui offre une plus grande flexibilité dans l'allocation du capital entre les entités européennes du Groupe par la transformation des filiales européennes du Groupe en succursales. Il garantit par ailleurs les droits des salariés, dont le statut social reste inchangé, et ouvre au niveau européen des négociations concernant l'implication, la consultation et la participation des salariés.

Cette identité est précieuse pour SCOR : elle traduit la réalité des flux d'affaires du Groupe, la géographie des clients, des implantations et de l'actionnariat. Elle permet également de favoriser la circulation du capital et de simplifier les relations entre filiales et maison mère. C'est une évolution majeure tant en termes de stratégie que d'image et de culture d'entreprise.

UN COMITÉ COMMUN DES SOCIÉTÉS EUROPÉENNES, UNE PREMIÈRE EN EUROPE

En mai 2007, l'accord sur la constitution d'un Comité Commun des Sociétés Européennes (CCSE) du Groupe relatif aux modalités d'implication des salariés dans le cadre de la constitution en Société Européenne (SE) des trois sociétés de tête du Groupe (SCOR, SCOR Global P&C et SCOR Global Life) a été adopté.

Signe de leur intégration dans le groupe SCOR, les représentants des salariés de Revios, société acquise par le groupe SCOR le 21 novembre 2006, ont pleinement participé aux négociations de constitution du CCSE et ont approuvé cet accord. Les représentants des salariés de ReMark ont également été inclus dans le CCSE en 2007, ceux de Converium le seront en 2008.

L'accord comprend les points suivants :

- Le Comité Commun des Sociétés Européennes (CCSE) est composé de 20 membres, dont 11 pour SCOR Global Life SE, 6 pour SCOR Global P&C SE et 2 pour SCOR SE.
- Le CCSE dispose de prérogatives en matière d'information et de consultation : il est informé de la situation, des perspectives économiques et financières et des évolutions de chacune des SE. Il est consulté sur toutes mesures envisagées qui affectent considérablement les intérêts des salariés dans plusieurs pays de l'Union Européenne.
- La participation des salariés est assurée par la présence au sein du Conseil d'Administration de SCOR (i) d'un salarié administrateur siégeant avec voix délibérative, élu par les salariés du Groupe dans le monde et dont la nomination est proposée à l'Assemblée Générale de SCOR par le Conseil d'Administration pour une période de deux ans ainsi que (ii) d'un représentant européen siégeant avec voix consultative désigné par les membres du CCSE pour une période de deux ans.

SCOR EST PRÉCURSEUR DANS CE DOMAINE

Pour un Groupe international comme SCOR, la création d'une instance de représentation du personnel au niveau européen répond à une nécessité. Elle permet à la direction du Groupe d'être au contact des salariés européens de connaître leurs aspirations et leurs préoccupations. L'information sur l'activité globale et européenne du Groupe leur est transmise dans le cadre du Comité, les représentants du personnel peuvent échanger, débattre avec leurs collègues européens et prendre en compte la complexité de l'organisation internationale à laquelle ils appartiennent.

SCOR devient ainsi la première entreprise française cotée à conclure un accord de cette nature en application de la réglementation européenne sur le statut des Sociétés Européennes.

Août

8/08

Règlement-livraison de l'Offre

Dans le cadre du règlement-livraison de l'Offre, SCOR procède à l'émission de 46 484 676 actions nouvelles, à un prix unitaire de EUR 18,79, dont EUR 10,9130277 de prime d'émission et EUR 7,8769723 de valeur nominale, soit un montant global d'augmentation de capital de EUR 873 447 062,04.

En conséquence, le montant nominal du capital social de SCOR est ainsi porté de EUR 1 073 176 964,97 à EUR 1 439 335 470,20 et se trouve divisé en 182 726 994 actions d'une valeur nominale de EUR 7,8769723 chacune.

La livraison des Actions Nouvelles et leur cotation sur l'Eurolist d'Euronext (compartiment A) et au compartiment des valeurs étrangères du SWX Swiss Exchange sont prévues le même jour.

8/08

SCOR est coté sur le SWX Swiss Exchange

L'action SCOR est admise aux négociations à Zurich sur le SWX Swiss Exchange en Francs Suisses.

La décision du Conseil d'administration de SCOR relative à cette admission aux négociations exprime la volonté du Groupe de permettre aux actionnaires de Converium ayant apporté leurs actions Converium à SCOR de conserver leurs actifs sur la même place boursière et dans la même monnaie, et par là-même, d'approfondir et d'élargir son actionnariat auprès d'investisseurs favorisant le SWX Swiss Exchange.

Cette décision reflète également la volonté du Groupe d'affirmer son ancrage européen et de voir son actionnariat refléter l'assise géographique de ses activités de réassurance.

22/08

SCOR détient 98,67 % de ReMark

SCOR Global Life SE détient désormais 98,67 % du capital de ReMark Group B.V. ("ReMark") au travers d'une série d'acquisitions depuis novembre 2006, date à laquelle SCOR avait 10,21 % du capital de ReMark. Cette acquisition illustre la volonté de SCOR SE de développer ses activités de réassurance en partenariat avec une entreprise spécialisée notamment dans la vente directe d'assurance individuelle accidents.

SCOR Global Life SE a également acquis, le 8 août, 100 % de Alfinanz Asia, entité spécialisée dans le marketing direct de produits d'assurance proche de l'activité de ReMark, montrant ainsi la volonté du Groupe de renforcer les équipes de ReMark en Asie et de se développer sur un marché à fort potentiel de croissance.

Cf. focus page 65.

POINT DE VUE

Claude Perret, Membre de l'équipe des Ressources Humaines Groupe

"Notre politique de Ressources Humaines a pour vocation d'accompagner et d'anticiper les évolutions de l'organisation du Groupe et de ses métiers.

Avec la création des Hubs et l'intégration réussie des équipes de Revios et de Converium, SCOR atteint une nouvelle dimension sociale basée sur la richesse, la multi-culturalité, les savoir-faire techniques et la diversité de ses collaborateurs."

Août

23/08

AM BEST confirme la notation du groupe SCOR et relève la notation de Converium à "A-, perspective stable"

SCOR se félicite des décisions de l'agence AM Best de confirmer la notation de SCOR et de ses filiales, de relever la notation de Converium AG et d'abandonner la mise "sous surveillance" des deux entités.

La confirmation de la notation de SCOR en "A-, perspective stable" témoigne selon AM Best de l'excellence du profil d'activités du Groupe en réassurance Vie et Non-Vie en Europe, de la solidité de son assise financière et de l'excellence de la performance opérationnelle du Groupe issu du rapprochement de SCOR et Converium.

Le relèvement de la notation de Converium à "A-, perspective stable" démontre les bénéfices qu'apportent au nouveau groupe SCOR l'élargissement de sa taille et de sa surface financière, particulièrement en réassurance Non-Vie, et l'amélioration de sa solvabilité.

27/08

FITCH confirme la notation du groupe SCOR et relève la notation de Converium à "A-, perspective stable"

Toutes les agences classent désormais la notation du groupe SCOR élargi à Converium dans la catégorie "A" assortie d'une perspective stable.

29/08

SCOR enregistre une forte croissance de son activité et de son résultat au premier semestre 2007

Les primes brutes émises s'élèvent à EUR 2 124 millions, en hausse de 55 % par rapport à celles du 1^{er} semestre 2006, tandis que le résultat net s'établit à EUR 181 millions contre EUR 102 millions pour 2006, soit une hausse de 77 %.

La forte progression de son activité résulte à la fois de l'intégration réussie de Revios et de la forte mobilisation des équipes de souscripteurs aussi bien en

réassurance Vie qu'en réassurance Non-Vie. Les très bons renouvellements intervenus au 1^{er} avril et au 1^{er} juillet confirment ce dynamisme. Les résultats progressent très fortement, chacun des pôles d'activité – SCOR Global P&C, SCOR Global Life et la gestion financière – y apportant une contribution importante et croissante.

30/08

L'Assemblée Générale Extraordinaire de Converium nomme un nouveau Conseil d'Administration et crée SCOR Switzerland AG

L'Assemblée Générale Extraordinaire de Converium Holding AG a adopté l'ensemble des résolutions.

Converium Holding AG prend la dénomination de "SCOR Holding Switzerland AG". Un nouveau Conseil d'Administration est nommé, composé de Denis Kessler, Georges Chodron de Courcel, Jürg Marty, Dr. J. Friedrich Sauerländer, Jean-Luc Besson, Gilles Meyer et Victor Peignet. Denis Kessler est élu Président du Conseil d'Administration au cours de sa première réunion.

ZOOM

Notation du groupe SCOR

	SOLIDITÉ FINANCIÈRE	DETTE SÉNIOR	DETTE SUBORDONNÉE
Standard & Poor's 1 ^{er} août 2005	A- (perspective stable)	A-	BBB
AM Best 8 septembre 2006	A- (perspective stable)	a- (perspective stable)	Bbb+ (perspective stable)
Moody's 13 octobre 2006	A3 (perspective stable)	A3 (perspective stable)	Baa2 (perspective stable)
Fitch 24 août 2007	A- (perspective stable)	A- (perspective stable)	BBB

Septembre

4/09

Mise en place d'un nouveau Comité Exécutif de SCOR et d'un nouveau Comité Exécutif de SCOR Switzerland

Le groupe SCOR publie le 4 septembre 2007 la seconde version du plan "Dynamic Lift" qui détaille les objectifs du Groupe pour les trois ans à venir.

Pour mettre en œuvre ce plan stratégique, un nouveau Comité Exécutif du groupe SCOR est nommé. Sous la responsabilité de Denis Kessler, Président-Directeur général du Groupe, il comprend :

Uwe Eymer, Chief Executive Officer de SCOR Global Life ; Victor Peignet, Chief Executive Officer de SCOR Global P&C ; Jean-Luc Besson, Chief Risk Officer ; Paolo De Martin, Group Chief Financial Officer ; François de Varenne, Group Chief Operating Officer ; Benjamin Gentsch, Deputy Chief Executive Officer de SCOR Global P&C ; Michael Kastenholz, Deputy Chief Risk Officer ; Gilles Meyer, Deputy Chief Executive Officer de SCOR Global Life. Patrick Thourot devient Conseiller du Président (Senior Advisor) et reste administrateur du groupe SCOR.

SCOR Switzerland se voit également doté d'un nouveau Comité Exécutif présidé par Benjamin Gentsch.

Cf. focus page 68.

4/09

La fin de l'enregistrement de SCOR auprès de la SEC est effective

La fin de l'enregistrement des titres de SCOR auprès de la US Securities and Exchange Commission (SEC) est effective, 90 jours après que SCOR a demandé le retrait de ses "American Depositary Shares" (ADS) du New York Stock Exchange et la fin de l'enregistrement de ses titres en application du US Securities Exchange Act of 1934.

8-11/09

SCOR lance sa nouvelle campagne publicitaire à l'occasion des rendez-vous de Monte-Carlo

Au cours des rendez-vous de Monte-Carlo, événement marquant le coup d'envoi des négociations des renouvellements des traités, SCOR lance sa nouvelle campagne de publicité.

À travers quatre visuels et un slogan "Réassurer, c'est anticiper le monde à venir", le Groupe présente ses capacités d'anticipation, de réactivité et d'évolution. Cette campagne, étalée sur les 3 jours des rendez-vous de Monte-Carlo, a incontestablement créé l'événement.

13/09

SCOR détient plus de 97 % de SCOR Switzerland Holding AG

SCOR SE et SCOR Holding Switzerland AG (anciennement Converium Holding AG) annoncent, en conformité avec la réglementation boursière américaine, que SCOR a déclaré à la Securities and Exchange Commission que SCOR détient désormais plus de 97 % de SCOR Holding Switzerland AG.

17-28/09

Conférences sur la longévité au Pays-Bas et au Royaume-Uni

Les évolutions dans les domaines de la santé et de l'hygiène de vie ont un impact non négligeable sur la mortalité et l'accroissement de l'espérance de vie. SCOR Global Life a proposé, lors des récentes conférences, des solutions de réassurance pour gérer les risques de longévité.

Les solutions se basent sur les expertises et les analyses de portefeuilles du CERDALM, Centre de Recherche et Développement de SCOR Global Life pour la mortalité et la longévité. La réassurance se prête particulièrement bien au transfert de risque car elle couvre la longévité sous tous ses aspects et l'assureur peut profiter des coûts de volatilité moins élevés chez le réassureur.

Parmi les solutions proposées, on peut citer le swap de longévité qui consiste à verser à la cédante les flux de rente réellement constatés en contrepartie d'une prime assise sur les flux de rente convenus à l'avance et calculés selon nos prévisions.

FOCUS

L'impact de la crise des "subprimes" sur les secteurs de l'assurance et de la réassurance

LE CONTEXTE FINANCIER MONDIAL

À partir de la mi-juillet 2007, suite à l'éclatement de la bulle immobilière américaine et à la remontée rapide des taux de défaut sur les crédits hypothécaires de moindre qualité (prêts résidentiels subprimes et Alt-A), les agences de notation ont dégradé la notation d'un nombre exceptionnellement important de titres financiers adossés à ces prêts résidentiels.

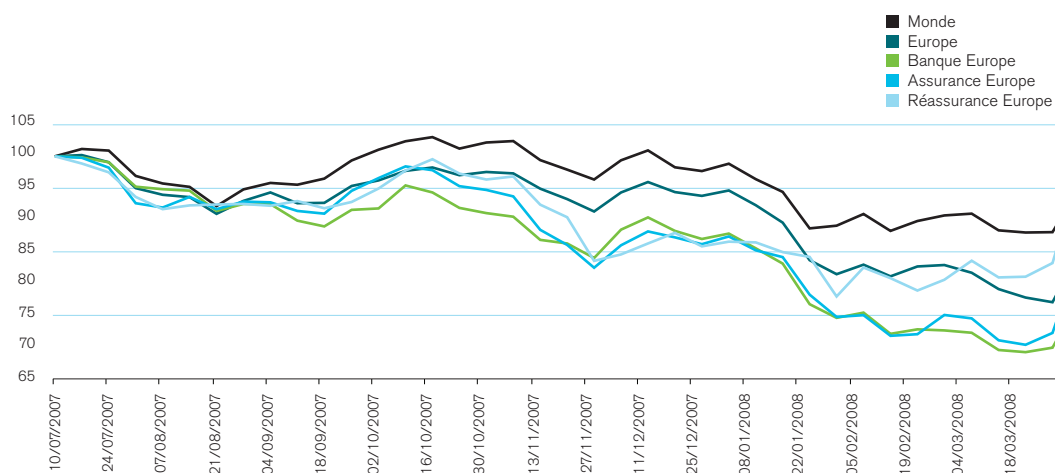
Cette révision brutale de la notation des subprimes a progressivement semé le doute chez les investisseurs. C'est ainsi que la crise qui semblait initialement devoir se limiter aux seuls subprimes s'est peu à peu étendue à l'ensemble de la titrisation et s'est transformée en crise de liquidité puis en crise de crédit, affectant plus particulièrement le secteur bancaire.

LA VALORISATION BOURSIÈRE DE L'ASSURANCE ET DE LA RÉASSURANCE, ET LA CRISE

Après des hésitations entre la mi-juillet et la mi-octobre, les marchés d'actions ont baissé dans des proportions qui peuvent paraître modestes comparées aux deux crises financières précédentes, de 1997-1998 et 2000-2003. Toutefois, ramenées à des périodes de temps comparables, les baisses enregistrées par ces marchés au cours des huit derniers mois sont sensiblement supérieures à ce qu'elles ont été lors des crises précédentes. La chute des valeurs du secteur financier, intervenue à partir du début du mois de juin, a devancé la baisse des marchés et anticipé de plus d'un mois la dégradation de la notation des titres adossés aux prêts résidentiels.

Les cours des compagnies d'assurance et de réassurance (cf. graphique ci-contre qui présente l'évolution des indices EuroStoxx pour l'assurance, la réassurance et la banque européennes à côté des indices pour l'ensemble du marché européen et américain) ont connu un parcours similaire à ceux des banques. Certes, l'assurance et la réassurance sont, elles aussi, affectées par la crise. À leur actif, comme investisseurs, elles subissent la baisse des actions et, pour les compagnies qui ont investi dans ce type d'actifs, le défaut des subprimes et des hedge funds ainsi que la hausse des taux sur les obligations qui ne sont pas "investment grade" ou dont le rehausseur de crédit est en difficulté. À leur passif, elles sont potentiellement impactées par l'assurance des crédits immobiliers et des crédits à la consommation qui sont en défaut, par l'assurance de la responsabilité civile des dirigeants qui seraient mis en cause du fait de la crise et par l'assurance des obligations dont le crédit est affecté par la crise. Toutefois, sachant que le cycle de production dans l'assurance et la réassurance est inversé par rapport à la banque et que le bilan des assureurs et des réassureurs ne se renouvelle qu'une fois tous les quatre à cinq ans, en moyenne, quand celui des banquiers se renouvelle plusieurs fois par an, on aurait pu s'attendre à une plus grande résilience des valeurs d'assurance à la crise, notamment par rapport aux valeurs bancaires. Depuis le début du mois de février, l'évolution des valeurs de réassurance (l'indice des valeurs de réassurance regroupe les valeurs des cinq principaux réassureurs européens pondérées par leur capitalisation) a elle-même eu tendance à se détacher de l'évolution des valeurs d'assurance et à se redresser, le marché prenant conscience du fait que l'assurance, à travers l'assurance vie, est plus exposée à la crise financière que la réassurance, qui se concentre sur des risques réels.

L'ASSURANCE ET LA RÉASSURANCE DANS LA TOURMENTE Indice des valeurs boursières (100 = mi-juillet 2007)



DES REMISES EN CAUSE IMPORTANTES EN PERSPECTIVE

Il est clair que la crise de ces derniers mois pose la question de la pertinence des politiques monétaires et financières de ces dernières années. De fait, la politique monétaire trop longtemps trop laxiste poursuivie notamment par la Federal Reserve, le sauvetage des banques en difficulté et des exigences en capital souvent inadéquates à la réalité des risques dans la banque et l'assurance ont incité de nombreux agents économiques à rechercher plus de risques que ce qui aurait été optimal, à transférer ceux-ci aux marchés financiers au-delà de ce qui aurait été souhaitable et à être moins discriminants dans leurs décisions implicitement couvertes par une garantie publique. Il en est résulté des distorsions importantes dans la tarification des risques financiers et dans leur allocation entre les différents agents économiques.

La crise actuelle va induire un processus de restructuration des tarifs et de réallocation des risques sur une base normalement assainie avec, à la clé, des perdants et des gagnants. Ce processus n'en est qu'à ses débuts et il est difficile, à ce stade, d'avoir une idée précise des nouveaux prix d'équilibre et de la nouvelle structure optimale des portefeuilles. C'est la raison pour laquelle de nombreux investisseurs ont choisi de rester plus liquides à l'actif que ce que leur passif exigerait ou permettrait. Dans ces conditions, l'offre d'assurance et de réassurance dépendra non seulement de l'orientation de la demande mais aussi des variations de l'actif net induites par la crise ainsi que du capital rendu disponible par les marchés financiers sous forme de fonds propres, de dette hybride et de fonds prêts à s'investir dans des actifs de titrisation de passifs d'assurance. On notera que la crise a accru l'attrait de ce dernier type de placements en raison de sa décorrélation par rapport aux risques financiers et macro-économiques.

Octobre

3-5/10

Formation à la gestion des risques en Amérique Latine

Pour la 3^e année consécutive, le bureau de représentation de Bogota organise un séminaire sur la gestion des risques industriels, réunissant une vingtaine de clients du continent sud-américain autour de thèmes tels que l'évaluation des risques, les estimations de sinistres, les relations entre évaluation de risque et souscription.

17/10

SCOR annonce la nomination des responsables des entités opérationnelles communes à SCOR et Converium

À la suite de la nomination du nouveau Comité Exécutif de SCOR, le Groupe annonce de nouvelles nominations témoignant de la rapidité et de l'efficacité de son processus d'intégration des salariés de Converium dans les structures nouvelles de SCOR.

17-19/10

18^e rendez-vous de Réavie à Cannes

Réavie est le rendez-vous international des assureurs vie et de personnes où se retrouve l'ensemble des acteurs de la profession.

Pour les souscripteurs de SCOR Global Life, le rendez-vous est l'occasion de rencontrer leurs clients et de nouer de nouveaux contacts.

Des ateliers et débats sont organisés afin de confronter les points de vue des différents acteurs, de mettre en évidence des idées innovatrices, d'analyser différentes approches tendant à apporter une solution adaptée aux problématiques liées au vieillissement des populations.

22/10

SCOR détient plus de 98 % de SCOR Holding (Switzerland) SA et vise une procédure d'annulation des actions restantes

SCOR SE annonce détenir 98 % des droits de vote de SCOR Holding (Switzerland) SA (ex-Converium Holding SA). Selon les lois et règlements suisses, SCOR satisfait désormais les conditions nécessaires pour demander l'annulation des actions SCOR Holding (Switzerland) SA non encore détenues par le Groupe conformément à l'article 33 de la Loi fédérale suisse sur les Bourses et le commerce des valeurs mobilières.

Le Groupe engage donc, le 25 octobre, une procédure d'annulation. La procédure d'annulation des actions restantes devrait se terminer avant la fin du premier semestre 2008, permettant ainsi à SCOR de détenir 100 % du capital de SCOR Holding (Switzerland) Ltd.

28-31/10

SCOR Global Life sponsorise pour la première fois la "Pacific Insurance Conference" de Kuala Lumpur

La Pacific Insurance Conference est l'un des événements les plus importants dans la zone d'Asie-Pacifique dans le monde de l'assurance. Cette conférence a travaillé, depuis sa création en 1963, à la réduction des obstacles rencontrés par les sociétés d'assurance dans la zone Pacifique. Elle traite des questions de l'assurance de personnes, de la couverture de la retraite et de la gestion des patrimoines, mais aussi de sujets plus généraux tels que le développement des services financiers dans la région.

SCOR Global Life sponsorise pour la première fois cet événement qui a lieu tous les deux ans. C'est une opportunité de rencontrer plus de 300 acteurs des marchés de l'assurance d'Asie du Sud-Est.

POINT DE VUE

Vincent Malige, Directeur Juridique Holding

"SCOR accorde une très grande importance à la dimension européenne et internationale du Groupe. Par l'adoption du statut de Societas Europaea, la constitution d'un Comité Commun des Sociétés Européennes et la création de succursales, SCOR renforce son identité européenne et accède au "passeport unique" (Home Country Control) prévu par la Directive de Réassurance."

ReMark

Avec les acquisitions de Revios et Converium, SCOR Global Life, filiale Vie du Groupe, a renforcé sa position concurrentielle. L'entrée de SCOR dans le capital de ReMark, annoncé le 22 août 2007, à hauteur de 98,67 % permet au Groupe d'offrir à ses clients une nouvelle expertise en matière de Marketing Direct.

Le groupe ReMark, premier acteur mondial dans le domaine de la vente directe d'assurance de personnes, est spécialisé depuis 23 ans dans ce secteur et en est devenu un acteur de référence. En travaillant avec plus de 200 acteurs financiers : banques, compagnies d'assurance, établissements de crédit, mutuelles, institutions de prévoyance dans 33 pays, ReMark a testé ses outils marketing, ses modèles financiers et ses procédures de mise en place et de suivi de campagne de vente directe.

En effectuant plus de 400 millions de mailings dans le monde depuis sa création, ReMark s'est constitué une expertise unique qui lui permet d'obtenir des taux de réponse élevés à des coûts d'acquisition minimaux.

Constitué d'une équipe d'experts en marketing, en finance et en assurance, ReMark propose à ses clients une palette de compétences qui vont de l'analyse des besoins à la mise en place d'opérations clés en main.

ReMark est un partenaire commercial important pour les quatre Markets Units de SCOR Global Life.

Ce rapprochement stratégique entre ReMark et SCOR Global Life offre de nombreux avantages aux clients de SCOR :

- une présence mondiale renforcée,
- une plus grande adaptation de l'offre sur les marchés,
- un éventail de services élargi,
- une expérience confirmée de deux groupes internationaux.

SCOR Global Life a d'autre part acquis, le 8 août 2007, 100 % de Alfinanz Asia, entité elle aussi spécialisée dans le marketing direct de produits d'assurance. À travers cette nouvelle acquisition, SCOR renforce ses équipes en Asie et se développe sur un marché à fort potentiel de croissance.

ReMark en quelques chiffres :

- présent dans 33 pays grâce à 12 implantations dans le monde
- 149 collaborateurs
- en 2007 le montant de primes d'assurance du portefeuille existant était de EUR 165 millions
- EUR 50 millions de primes de réassurance reçues par SCOR en 2007
- 9 millions de polices actives
- 200 partenaires : institutions financières, banques, compagnies d'assurances, mutuelles, institutions de prévoyance, partenaires actifs au niveau mondial
- 302 millions de foyer contactés

MODÈLE REMARK (Janvier 2008)



Novembre

6/11

SCOR remporte le prix du "Réassureur de l'Année" en Asie

À l'occasion du prix de "l'Asia Insurance Industry Awards 2007", en collaboration avec la 9^e Conférence Internationale de Réassurance de Singapour ainsi qu'avec les revues "Asia Insurance Review" et "The Review", SCOR remporte le premier prix dans la catégorie principale du "Réassureur de l'Année."

"La priorité accordée par le réassureur français au marché asiatique, comme le démontrent ses investissements dans des marchés clés et en croissance, son expertise de souscription ainsi que la qualité de sa gouvernance d'entreprise" ont été les éléments déterminants de cette nomination. Les juges ont également mentionné "le redressement remarquable" de la Société. La division Business Solutions a été particulièrement distinguée comme l'un des tout premiers acteurs sur le marché des facultatives et mentionnée pour son expertise dans l'évaluation et la souscription des grands risques d'entreprises.

En 2006, SCOR a réalisé environ 7 % du total de ses primes brutes émises en Asie-Pacifique.

Cf. focus page 70.

12/11

SCOR sponsorise la conférence Aon de Pékin

La succursale SCOR Beijing participe et sponsorise la conférence Aon de Pékin. Le groupe Aon, un des plus importants courtiers de la région Asie-Pacifique, organise un forum sur un thème spécifique. Cette année, le thème abordé est "comment réduire les incertitudes et mettre en œuvre une politique de Risk Management dans les grandes sociétés chinoises de l'énergie, minière ou de la construction qui souhaitent investir à l'étranger". Cela représente de grandes opportunités pour la branche Business Solutions.

14/11

SCOR dégage un très bon résultat pour les neuf premiers mois 2007 témoignant de la solidité du nouveau Groupe

Conformément à son plan stratégique "Dynamic Lift", SCOR SE atteint ses objectifs d'augmentation de sa rentabilité, d'accroissement de son volume d'activité et de renforcement de sa solvabilité financière :

- Les primes brutes émises s'élèvent à EUR 3 381 millions pour les neuf premiers mois de 2007, soit une hausse de 62 % par rapport à l'année précédente, et à EUR 1 257 millions pour le 3^e trimestre de l'année 2007, soit une hausse de 75 %. Cette croissance provient principalement des acquisitions successives de Revios et de Converium. Elle est complétée par la poursuite d'un développement organique notable de l'activité.

- Le résultat net publié pour les neuf premiers mois de 2007 s'établit à EUR 299 millions, en hausse de 93 % par rapport aux neuf premiers mois de l'année 2006, soit un ROE de 15,1 %. À périmètre constant, hors Revios et Converium, le résultat net atteindrait EUR 190 millions, soit une hausse de 23 %.

Les résultats démontrent la solidité de la plate-forme SCOR ainsi que la pertinence de sa stratégie d'acquisition.

Cf. focus page 68.

21/11

SCOR remporte un prix de l'actionariat salarié

SCOR remporte le deuxième prix du Grand Prix de l'Actionariat Salarié 2007 dans la catégorie des sociétés françaises du SBF250. Ce prix est décerné à SCOR en reconnaissance de la qualité de son plan d'actionariat salarié et de ses efforts pour y associer les collaborateurs.

L'actionariat salarié constitue un élément majeur de la culture institutionnelle de SCOR. Ce prix vient confirmer la conviction du Groupe que les actionnaires salariés jouent un rôle essentiel dans la réussite durable de la société. SCOR s'est engagé à augmenter la part des capitaux propres détenue par ses salariés.

Le jury a félicité SCOR pour l'information mise à la disposition de ses collaborateurs au sujet de l'actionariat salarié, ainsi que pour les efforts mis en place pour le favoriser, notamment à travers l'Association Internationale des Salariés Actionnaires de SCOR (AISAS) et du site web qui lui est dédié. Les Plans d'Attribution Gratuite d'Actions de la société, mis en place dès 2004, ont également attiré l'attention des jurés. En effet, SCOR a été l'une des premières sociétés à ouvrir de tels plans aux salariés de tous les pays où le Groupe est implanté, ce qui témoigne de sa capacité d'innovation.

Novembre

La remise des prix a été organisée par la Fédération Française des Associations d'Actionnaires Salariés (FAS), le journal *La Tribune* et l'agence de communication financière "Synerfil". Le premier prix dans la catégorie SBF250 a été attribué à la société Thalès.

28/11

SCOR SE annonce le remboursement par SCOR Holding (Switzerland) SA des titres de créances subordonnés garantis à échéance 2032

SCOR SE informe que sa filiale SCOR Holding (Switzerland) SA a annoncé sa décision de faire procéder au remboursement de l'ensemble des Titres de Créance Subordonnés garantis au taux de 8,25 %, échéance 2032, émis par Converium Finance S.A. pour un montant total en principal de USD 200 millions.

Le remboursement de ces Titres constitue un nouveau pas vers l'optimisation de la structure du bilan de SCOR, comme défini dans le plan stratégique "Dynamic Lift". Le remboursement réduit les frais de financement futurs, étant donné le coût élevé de cette dette hybride. En outre, le remboursement des Titres de Créance permet à SCOR Holding (Switzerland) SA d'avancer vers le retrait de la cote américaine de ses titres ainsi que vers la fin de ses obligations en termes de reporting conformément au *US Securities Exchange Act* de 1934.

28/11

SCOR célèbre ses 30 ans de présence sur le marché espagnol

C'est dans l'enceinte de la Bourse de Madrid que SCOR a fêté son trentième anniversaire en présence de près de 250 personnes représentant 90 entreprises et institutions, tant du marché espagnol que portugais. Sur ces marchés, SCOR est reconnu comme un "grand fournisseur d'expertise, capable d'apporter aux cédantes d'excellentes pratiques de marché", comme le souligne dans son discours Madame Pilar Gonzalez de Frutos, présidente de l'UNESPA, Association des Professionnels de l'Assurance.

Le Groupe est implanté sur le marché espagnol où il est N° 2 du marché de la réassurance Vie et dans le top 3 du marché de la réassurance Non-Vie.

29/11

SCOR SE émet avec succès une obligation catastrophe pour EUR 160 millions

SCOR conclut un contrat pluriannuel de rétrocession de dommages catastrophes ("CAT Bond") avec Atlas Reinsurance IV Limited ("Atlas IV"), société véhicule de titrisation irlandaise déjà utilisée par SCOR (Atlas I, II et III, qui fournit une couverture de EUR 160 millions de rétrocession additionnelle pour SCOR et ses filiales.

Ce CAT Bond, dont les risques sont déterminés par un modèle, fournit une couverture dans le cadre d'un premier événement ou d'un événement subséquent de type Tempête Europe ou Tremblement de Terre Japon pour une période allant du 30 novembre 2007 au 31 décembre 2010.

Dans le contexte actuel des marchés de rétrocession, ce CAT Bond est une solution financière rentable et sécurisée. Il complète les protections contre les expositions majeures du Groupe aux catastrophes naturelles et renforce sa politique de protection du capital.

POINT DE VUE

Emmanuel Drousseau, Retrocession Manager, Paris

"Les CAT Bonds jouent un rôle important dans l'approche Enterprise Risk Management de SCOR. Le transfert des risques majeurs aux marchés financiers protège le bilan de SCOR, et propose de la diversification au marché tout en permettant au Groupe d'agir en tant que réassureur de premier ordre dans cet domaine. SCOR continuera de bénéficier de ce marché, conformément à son approche de gestion des risques globale."

FOCUS

SCOR annonce son nouveau plan stratégique : "Dynamic Lift"

L'acquisition de Converium, finalisée début août 2007, six mois après l'annonce initiale du lancement de l'offre, a conduit le groupe SCOR à formuler de nouvelles ambitions dans le plan stratégique Dynamic Lift, dont la version 2 inclut la fusion avec Converium.

Désormais fortement diversifié, le nouveau Groupe est devenu le cinquième réassureur mondial. À fin 2007, en tenant compte des résultats de Converium depuis janvier 2007, les primes brutes émises par le groupe SCOR atteignent EUR 5 853 millions sur une base pro forma,

dont EUR 3 240 millions proviennent de la réassurance Non-Vie et EUR 2 613 millions de la réassurance Vie.

Cette deuxième acquisition stratégique réalisée en l'espace de deux ans a permis un équilibre des activités et a posé les fondements d'un nouveau plan stratégique : "Dynamic Lift". Après "Back on Track" en 2002 et "Moving Forward" en 2004, ce plan, présenté aux rendez-vous de Monte Carlo en septembre est le nouveau Plan Stratégique de SCOR pour 2008/2010, après intégration de Converium.

ANTICIPER L'ENVIRONNEMENT DE MARCHÉ À VENIR (MISE À JOUR)

Gérer des exigences de capital plus élevées

- Un effet de diversification élevé dû :
 - au profil d'un Groupe propulsé par deux moteurs
 - à la couverture d'un plus grand nombre de risques
 - à une internationalisation croissante
- Un appétit au risque mesuré, adapté et contrôlé
- L'effet sur le bilan des grands risques diminue grâce au nouveau CAT Bond et au swap de mortalité

S'adapter à un environnement financier volatil

- Une stratégie de placement prudente avec une allocation de capital de risque centrée sur la souscription rentable
- Un niveau de liquidités très important d'environ EUR 2 milliards
- Une exposition très limitée aux "subprimes" et aux "monoliners"

Un Groupe qui se tient prêt à faire face aux défis futurs



Anticiper le développement du marché Non-Vie

- Les renouvellements en janvier 2008 ont clairement démontré une assise renforcée par l'intégration de Converium
- Une concentration sur la gestion des affaires et l'utilisation du capital alloué pour maintenir la rentabilité et les bénéfices
- Une présence locale de plus en plus répandue sur les marchés qui démontrent des possibilités de croissance rentables sur le court et moyen terme
- La promotion des affaires potentielles en Spécialités

Saisir les opportunités présentées par la croissance du marché primaire non cyclique de l'assurance Vie

- Une mobilisation croissante des réseaux bancaires dans la distribution des produits d'assurance Vie
- Le vieillissement des populations des pays OCDE
- Un rôle de plus en plus important pour les réassureurs dans les opérations de financement du secteur de l'Assurance Vie
- Des marchés en forte croissance au Proche et Moyen-Orient et en Asie

Le plan stratégique Dynamic Lift 2007-2010 expose les modalités du développement du Groupe constitué de SCOR, Converium et Revios pour les trois prochaines années. Il présente les structures du nouveau Groupe, son organisation, les principes de sa politique de souscription et ses objectifs de rentabilité et de solvabilité.

Le plan anticipe une croissance du capital permettant le développement endogène du nouveau Groupe. Par ailleurs, il a pour objectifs principaux d'atteindre un retour sur fonds propres après impôts de 900 points de base au-dessus du taux sans risque à travers le cycle et d'offrir aux clients un niveau de solvabilité de niveau "A+" d'ici 2010. Outre la création de valeur, le plan prévoit une croissance de l'ensemble des branches d'activité et une base de coûts réduite résultant de synergies annuelles après impôts estimées à EUR 68 millions à partir de la fin 2009.

UN RÉASSUREUR FORTEMENT DIVERSIFIÉ

Grâce à l'acquisition de Revios et de Converium, SCOR est devenu l'un des réassureurs les mieux diversifiés du secteur. Ce portefeuille équilibré crée une valeur économique réelle grâce aux avantages de diversification, à la réduction des coûts du capital et à la réduction de la volatilité du résultat. Le modèle commercial est celui d'un groupe "à deux moteurs", où les branches Non-Vie et Vie contribuent à parts égales au volume des activités et au succès du Groupe tout en lui apportant la stabilité, est un élément clé du plan "Dynamic Lift".

CRÉER DE LA VALEUR POUR LES ACTIONNAIRES ET OFFRIR À NOS CLIENTS UNE SÉCURITÉ OPTIMALE

Dans un environnement en évolution, SCOR a pour objectif pendant les 3 ans à venir :

De garantir un retour sur fonds propres de 900 points de base au-dessus du taux sans risque à travers le cycle

D'offrir à nos clients un niveau de solvabilité de type "A+"* d'ici à 2010

D'auto-financer le développement du Groupe pendant les 3 ans à venir

De distribuer l'excès de capital aux actionnaires notamment par une politique dynamique de distribution

* Basé sur l'échelle révisée de S&P publiée en novembre 2006.

FOCUS

SCOR : réassureur de l'année en Asie



À l'occasion de la cérémonie des prix de l'Asia Insurance Industry Awards 2007, organisée cette année en collaboration avec la 9^e Conférence Internationale de Réassurance de Singapour sous le patronage de "Asia Insurance Review" et "The Review", SCOR a remporté le premier prix dans la catégorie du "Réassureur Non-Vie de l'Année".

"La priorité accordée par le réassureur français au marché asiatique, comme le démontrent ses investissements dans des marchés clés et en croissance de la région, son expertise de souscription ainsi que la qualité de sa gouvernance d'entreprise" ont été les éléments déterminants de cette nomination. Le jury a également mentionné "le redressement remarquable" du Groupe. La division Business Solutions de SCOR a été particulièrement distinguée comme l'un des tout premiers acteurs sur le marché des facultatives et mentionnée pour son expertise dans l'évaluation et la souscription des Grands Risques d'Entreprises.

LES ÉTAPES MARQUANTES RÉCENTES D'UNE LONGUE HISTOIRE

C'est en Asie que le premier bureau étranger de SCOR a été créé, à Hong Kong en 1972, ce qui a permis au Groupe de maintenir des relations étroites avec le marché chinois pendant les trois dernières décennies.

En juillet 2000, SCOR a ouvert un bureau de représentation à Pékin. La représentation du Groupe dans la capitale chinoise lui a permis de répondre plus vite aux besoins d'un marché en forte évolution et d'offrir à ses clients une qualité de service améliorée.

L'implantation du Groupe en Chine s'est étoffée en 2006 lorsque SCOR a obtenu l'agrément nécessaire pour y implanter une succursale de réassurance de dommages et de responsabilité, désormais opérationnelle. En février 2008, le Groupe reçoit l'agrément du China Insurance Regulatory Commission (CIRC) pour lancer l'activité de sa succursale de réassurance dommages et responsabilités en Chine.

Outre la Chine, SCOR a ouvert un bureau de représentation en Inde en 2005.

Au cours de l'année 2007, SCOR a obtenu une licence "Retakaful" à Labuan, en Malaisie, qui lui donne les moyens d'accompagner en réassurance la demande croissante pour les produits d'assurance respectant les principes de la finance islamique.

Aujourd'hui, le Groupe dispose d'un réseau solide dans la région Asie-Pacifique tant en Non-Vie qu'en Vie, composé de filiales à Singapour et à Hong Kong, de succursales en Corée, en Malaisie et en Chine et de bureaux de représentation ou de sociétés de services en Inde, au Japon, à Taiwan et en Australie. Singapour est un des six "hubs" (pôles d'activités) du réseau SCOR, aux côtés de Paris, Zurich, Cologne, Londres et New York.

Le Groupe est l'un des premiers réassureurs internationaux sur le marché asiatique, apportant à ses clients un savoir-faire et un support technique important. L'expertise technique, la cohérence des processus, la stabilité des relations commerciales fondées sur le long terme font partie des attributs reconnus et appréciés par les clients de SCOR en Asie

UN AVENIR PROMETTEUR

"L'Asie-Pacifique est, selon Ben Ho, Chief Executive Officer de la région, un marché clé pour SCOR où le Groupe a fait des investissements significatifs au cours des dernières années, témoignant de l'importance qu'il accorde à son développement régional. Nous sommes fiers que ce prix ait été décerné à SCOR. Il constitue une reconnaissance de nos efforts dans la région et une incitation supplémentaire à les poursuivre dans les années à venir."

Dans un futur proche, SCOR restera centré sur les traités Dommages et la réassurance des Grands Risques d'Entreprise, notamment dans les secteurs de l'énergie, des infrastructures et des grands projets. Parallèlement, le Groupe poursuivra une politique rigoureuse de développement dans la Réassurance Vie, où les cédantes connaissent une forte croissance dans tous les segments des marchés d'Asie, particulièrement dynamiques.

Décembre

3/12

SCOR fête le 10^e anniversaire de son implantation en Corée du Sud

C'est avec la participation de 250 clients que Victor Peignet, Directeur général de SCOR Global P&C, et Gilles Meyer, Directeur général de SCOR Global Life, ont fêté les 10 ans de présence de SCOR en Corée du Sud.

SCOR est le 3^e réassureur Non-Vie étranger sur le marché sud-coréen et le 5^e en réassurance Vie.

4/12

Prix de l'actuariat 2007 : SCOR soutient le développement de la science actuarielle en Europe

Le Prix de l'Actuariat est remis chaque année par SCOR en France, au Royaume-Uni et en Italie. À partir de 2008, le prix de l'Actuariat SCOR sera ouvert en Suisse.

Le 21 novembre à Londres, Chris Daykin, Directeur du département de l'actuariat du gouvernement britannique, en présence de Denis Kessler, Président-Directeur général de SCOR SE, a remis les Prix pour le Royaume-Uni. Jonathan Richardson (*Cass Business School, City University*) a été récompensé pour son travail "L'avenir sous toutes ses formes : l'effet de l'obésité sur les taux de mortalité au

Royaume-Uni" et George Aristides (*Cass Business School, City University*), a remporté le Prix pour son étude intitulée "La modélisation de la fonction d'utilité dans l'incertitude : vers d'autres alternatives".

Le 22 novembre à Milan, le professeur Ricardo Ottaviani (*Università La Sapienza, Rome*), en présence d'Umberto Gavazzi, Directeur Europe, Proche et Moyen-Orient, Afrique de SCOR Global P&C, a remis les Prix pour l'Italie. Brunella Lando (*Università des Sannio, Benvenuto*), a été récompensée pour son étude "Un modèle stochastique pour l'évaluation des provisions de sinistres dans le cadre de Solvency II : Le modèle Mack" ainsi que Isabella Silvestri, (*Università Cattolica del Sacro Cuore, Milan*) pour son travail "L'évaluation des provisions de sinistres dans l'assurance dommages : les modèles actuariels déterministes et stochastiques".

Le 3 décembre à Paris, André Levy-Lang, Professeur associé émérite à l'Université Paris-Dauphine et président du Jury, ainsi que Denis Kessler, ont remis les prix pour la France. Pierre Théron de l'Institut de Sciences Financière et d'Assurances (ISFA), a reçu un prix pour sa thèse "Mesure et gestion des risques d'assurance : analyse critique des futurs référentiels" et Géraldine Krauth, issu du Conservatoire National des Arts et Métiers (CNAM), pour son mémoire sur "Provisionnement et corrélation entre branches".

Ces prix manifestent l'importance que SCOR accorde au développement de la science actuarielle en Europe depuis 16 ans.

11/12

SCOR remporte trois prix en réassurance Vie au Royaume-Uni et en Irlande

SCOR Global Life UK remporte trois prix dans le cadre du rapport Redmayne sur la Réassurance en 2007 (*Redmayne Report on Reassurance 2007*) : "Le réassureur de l'année pour les assureurs de taille moyenne", "Le réassureur irlandais de l'année" et "La personnalité de l'année dans le secteur de la réassurance". Ce dernier prix a été décerné à Roy Chappell, Directeur du Développement, SCOR Global Life UK.

Ce rapport, publié chaque année par la société Redmayne Consulting (société de conseil spécialisée dans le domaine de l'assurance Vie et Santé au Royaume-Uni et en Irlande), est un des premiers rapports dans ce domaine et se fonde sur un sondage effectué auprès de clients assureurs au Royaume-Uni et en Irlande. Le sondage prend en compte la valeur ajoutée du réassureur, l'effet positif ou négatif du réassureur sur le marché et le niveau des services supports offert par le réassureur (conseil en souscription, règlement des sinistres, compréhension générale et qualité de l'accompagnement des clients et recherche en tarification).

Ces prix reflètent l'image positive de SCOR perçue par le marché et viennent confirmer le bon fonctionnement du modèle de partenariat que le Groupe s'efforce d'offrir à ses clients.

POINT DE VUE

Jean-Philippe Lavergne, Coordonnateur International ReMark pour SCOR Global Life

"L'acquisition de ReMark leader mondial du marketing direct est le signe de la poursuite et de la diversification de notre stratégie de développement. Ceci nous permet d'offrir à nos clients des expertises complémentaires à notre métier tout en générant des opérations de réassurance de long terme cohérentes avec nos objectifs de rentabilité."

FOCUS

Omega : un système d'information performant

Pour SCOR, fonctionner avec un système d'information global unique est une exigence absolue. C'est également la seule solution pour que ses 49 entités dans le monde suivent des processus identiques et produisent des résultats cohérents et fiables.

À la fin des années 1990, SCOR était certainement le premier et est resté longtemps le seul groupe de réassurance de dimension internationale à avoir déployé dans le monde entier une même solution, connue sous le nom d'Omega. Par la suite, le système a régulièrement été complété par de nouvelles fonctionnalités, tandis que son utilisation était étendue à l'activité des sociétés reprises, démontrant ainsi sa robustesse, sa granularité et sa capacité d'évolution.

Les acquisitions successives de Revios et de Converium ont temporairement généré multiplicité et diversité de systèmes. Les premières actions ont consisté à faire converger ces systèmes vers la consolidation financière de SCOR, traitée dans Magnitude de Cartesis, et vers un "Corporate Reporting" standard.

Il s'agit ensuite de revenir le plus rapidement possible à un système global unique.

La décision a ainsi été prise d'engager un vaste projet de migration de l'activité de Revios et Converium dans les systèmes de réassurance et de comptabilité de SCOR. Pour étayer cette décision, le Comité Exécutif a notamment retenu les objectifs de limitation du risque opérationnel et de fiabilité des chiffres du Groupe.

Pour les nouveaux collaborateurs de SCOR issus de ces deux sociétés, il ne s'agit pas seulement d'apprendre à travailler avec un nouveau système, mais surtout de s'approprier de nouvelles règles de fonctionnement, et de nouvelles pratiques de la réassurance. Le changement représente un effort important, nécessaire cependant pour assurer la cohérence et l'efficacité opérationnelle du Groupe étendu.

Le projet a été découpé en trois sous-projets :

- le premier en 2007 pour l'intégration des entités nord-américaine et asiatique de Revios,
- le second au printemps 2008 pour l'ensemble de l'ex-Revios (Allemagne, Royaume-Uni, Suède),
- enfin, durant l'été 2008 pour les activités Vie et Non-Vie de Converium.

La première étape en Amérique du Nord en 2007 a été couronnée de succès grâce à une approche rigoureuse et à l'engagement des équipes métiers et des informatiques locales et centrales.

Les deux autres sous-projets ont été lancés, avec une démarche identique, mais avec une plus large couverture géographique puisque sont concernées les équipes d'Allemagne, de Suisse, du Royaume-Uni, d'Irlande, de Suède, toutes en relation directe et permanente avec celles de Paris. L'ensemble devrait être réalisé rapidement, puisque Converium travaillait avec un système global, et que les entités de Revios hormis l'Allemagne étaient de taille plus réduite.

Du fait de l'enjeu de ce projet pour le Groupe, le Comité Exécutif de SCOR préside le Comité de Pilotage. Ce type d'engagement sur un projet commun qui traduit une grande ambition du Groupe est un facteur majeur d'intégration des équipes.

Les principales étapes de la migration sont :

- le test de bout en bout sur un ensemble pilote de contrats représentatifs,
- le chargement et la validation de la totalité du portefeuille,

- la simulation d'un arrêté des comptes dans les systèmes SCOR,
- le travail au quotidien sur les systèmes SCOR,
- l'exploitation du premier arrêté comptable dans l'environnement SCOR.

Avec un système réunifié, et des processus de gestion standards appliqués par l'ensemble des collaborateurs, SCOR pourra apporter dans de brefs délais le meilleur service à ses clients et une sécurité totale des processus de gestion à son management et à ses actionnaires.

OMEGA, UN SYSTÈME DE RÉFÉRENCE EN RÉASSURANCE

- Système global de réassurance
 - Gestion des contrats et des risques Vie et P&C dans le monde entier
 - Base Clients unique et détaillée
 - Contrôle en temps réel des cumuls de risques
 - Gestion intégrée des souscriptions, de la comptabilité, des sinistres et des règlements
 - Suivi des événements CAT Nat au brut et au net de rétrocession
 - Rétrocession automatisée, y compris en interne
 - Résultats constitués d'éléments réels et estimés
 - Large portefeuille d'états standards (analyses, contrôles, etc.)
 - Intégration aisée d'un nouveau portefeuille de réassurance
 - Alimentation directe des systèmes de Comptabilité et Consolidation
-

Décembre

14/12

SCOR annonce l'intention de SCOR Holding (Switzerland) de retirer de la cote ses *American Depositary Shares* et de mettre fin à l'enregistrement de ses titres aux États-Unis

SCOR SE fait part de l'intention de sa filiale SCOR Holding (Switzerland) Ltd. de demander le retrait volontaire de la cote de ses *American Depositary Shares* ("ADS") du New York Stock Exchange et de mettre fin volontairement à l'enregistrement de ses titres, en application des dispositions du *US Securities Exchange Act of 1934*.

SCOR Holding (Switzerland) tire ainsi les conséquences de l'acquisition de 98% de ses actions et de ses ADS par le groupe SCOR.

SCOR applique à sa nouvelle filiale sa stratégie de recentrage de la cotation de ses actions à Paris et à Zurich.

27/12

Renouvellement du partenariat avec le MDU dans le domaine des RC médicales au Royaume-Uni

SCOR SE renouvelle son partenariat avec le *Medical Defence Union Ltd* (MDU). Le MDU est la première organisation de protection médicale au Royaume-Uni et a constitué par le passé un allié stratégique pour Converium (aujourd'hui SCOR Switzerland Ltd.). SCOR a signé un accord pour une durée de dix ans, à compter du 1^{er} avril 2008, qui a vocation à assurer la responsabilité civile professionnelle des membres du MDU.

Cf. focus page 75.

POINT DE VUE

Andreas Muschik, Directeur de SCOR Global Life des régions d'Europe Centrale, et de l'Est, Proche et Moyen-Orient

"SCOR est un acteur actif depuis plus de 30 ans dans les pays du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord, nous permettant ainsi de tisser des relations privilégiées avec les cédantes et courtiers de cette région du monde où les taux de croissance des PIB sont à deux chiffres.

Le niveau de pénétration de l'assurance Vie est particulièrement faible, soit environ trois fois inférieur à celles des autres pays en développement. Du côté Non-Vie, le marché est très fragmenté. Tout cela reflète le large potentiel des marchés dans ces pays où notre Groupe avait depuis bien longtemps anticipé et conforté ses positions commerciales."

SCOR signe un accord pour une durée de dix ans avec le MDU au Royaume-Uni

Le 27 décembre 2007, SCOR a signé un accord à long terme avec le Medical Defence Union Limited ("MDU"), première organisation de garantie de responsabilité civile et de protection juridique au Royaume-Uni, qui opère dans ce secteur depuis 1885. Le MDU est une mutuelle à but non lucratif contrôlée par ses membres. La moitié des médecins hospitaliers et des médecins généralistes sont membres de l'organisation et ce nombre est en constante augmentation. Cet accord a pour vocation d'assurer la responsabilité civile (RC) médicale des membres du MDU (médecins et autres professionnels de la santé) contre toutes actions en responsabilité civile liées au traitement des patients.

L'accord prévoit une couverture financière plafonnée à £10 millions pour toute action en RC. Cette couverture sera utilisée en cas de versements d'indemnités, de frais juridiques et de frais de défense du demandeur. Elle couvre les services professionnels fournis au Royaume-Uni et les actes de "bon Samaritain" effectués dans le monde entier.

Cet accord, d'une durée de 10 ans à compter du 1^{er} avril 2008, permet au groupe SCOR, dans le cadre d'un accord de coassurance, d'être leader dans le domaine de l'offre de couverture pour les membres du MDU. Repris dans le cadre de l'acquisition de Converium, il fait de MDU le principal client de l'activité Spécialités de SCOR.

Le partenariat entre MDU et Converium date de sept ans, un accord sur 10 ans avait alors été signé pour offrir conjointement des assurances RC médicales et des services connexes aux professionnels de la santé au Royaume-Uni et en Irlande. Ce partenariat prenait la forme d'une mutuelle holding au sein de la compagnie de services MDU Services Limited ("MDUSL"), Converium détenant une participation de 49,9 %, MDU détenant 51,1 %. Les contrats d'assurance étaient souscrits par Converium Insurance (UK) Limited ("CIL"), la gestion des polices et le règlement des sinistres étant effectués par MDUSL.

L'introduction d'une assurance pour les membres du MDU a mis fin au système des "prestations discrétionnaires" dans lequel le MDU collectait des abonnements

auprès de ses membres en échange d'une assistance juridique discrétionnaire dans le cadre des actions engagées contre eux. L'émission d'une police d'assurance pour chacun des membres confère à ceux-ci une sécurité, des droits contractuels et l'assurance d'obtenir une assistance juridique. Le MDU et Converium se sont montrés innovateurs dans leur approche et ont ainsi permis au marché britannique de la responsabilité médicale de s'aligner sur le reste de l'Europe. En effet, l'achat d'une couverture d'assurance est obligatoire en Europe pour toutes les professions médicales dans la plupart des pays, fournissant une protection réglementée au patient en cas d'erreur médicale mais également une plus grande sécurité au bénéficiaire de la police.

Lors de l'acquisition de Converium, SCOR a entamé des négociations avec MDU qui ont abouti à la signature du nouveau contrat à long terme. Outre le fait qu'il confère à SCOR, dans le cadre d'un accord de coassurance, une position de chef de file dans le domaine de l'offre de garanties pour les membres du MDU, l'accord élargit également la gamme de produits proposés par SCOR aux membres du MDU. Ainsi, SCOR et le MDU développent et proposent des garanties en cas de cessation d'activité pour des raisons d'invalidité, de décès ou de retraite.

Dans le cadre de ce nouvel accord, SCOR s'engage à innover et à développer pour les membres du MDU des solutions leur permettant de faire face à un marché de la responsabilité médicale en pleine mutation au Royaume-Uni, tout en ayant la certitude d'avoir un partenaire fiable à leurs côtés.

L'accord actuel de partenariat est devenu un accord de coassurance. Il n'est dès lors plus utile pour chaque assureur de détenir une participation dans MDUSL. Par conséquent, SCOR a vendu sa participation dans MDUSL au MDU à sa valeur nette d'inventaire le 27 décembre 2007.

SCOR se réjouit de la poursuite de son partenariat avec le MDU et de la confiance renouvelée de ce dernier qui se reflète dans l'accord d'étendre cette alliance à 10 années supplémentaires.

SCOR et le développement durable

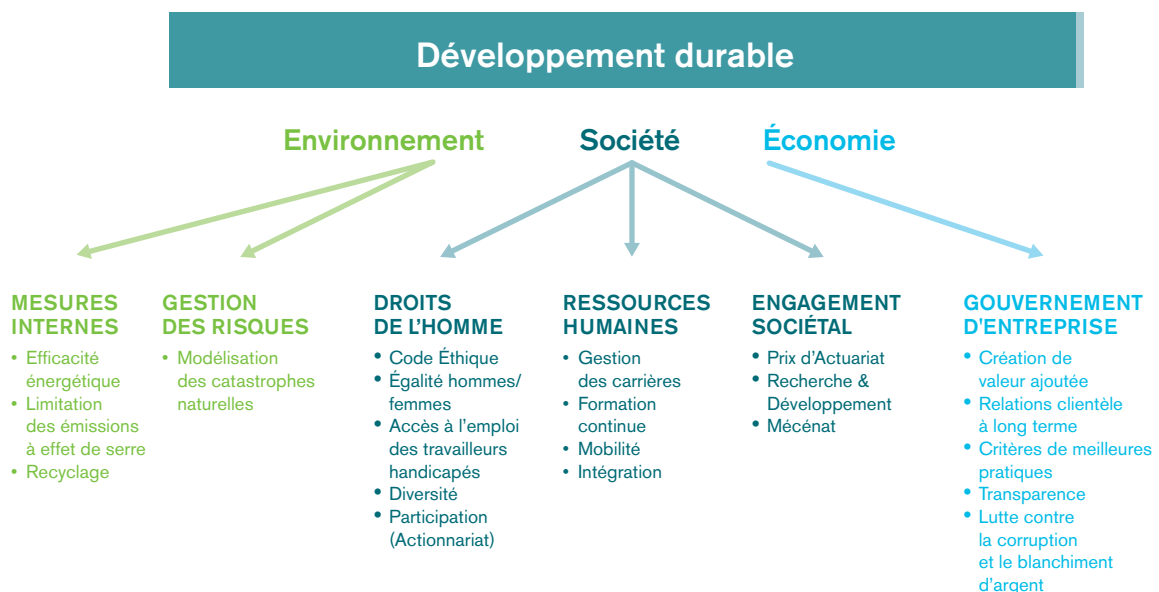
En 2007, SCOR a poursuivi son engagement en faveur du développement durable et de la responsabilité sociale de l'entreprise. En ligne avec ses engagements historiques et son approche globale, SCOR suit les principes du Pacte mondial de l'ONU dont il est membre depuis juin 2003. Cette initiative s'adresse aux entreprises qui s'engagent à aligner leurs opérations et leurs stratégies sur dix principes universellement acceptés touchant les droits de l'homme, les normes du travail, l'environnement et la lutte contre la corruption. C'est dans cet esprit que SCOR a pris de nombreuses mesures environnementales, sociales et économiques, développant ainsi son approche globale du développement durable dans l'intérêt de toutes les parties intéressées.

Le développement durable et la responsabilité sociale de l'entreprise

En 2007, SCOR a poursuivi son engagement en faveur du développement durable et de la responsabilité sociale de l'entreprise. Étant donné la nature à long terme de ses activités, SCOR doit impérativement veiller à maintenir sa réputation en termes d'intégrité, d'équité et de professionnalisme. Dans cette optique, le Groupe a poursuivi la mise en œuvre d'un certain nombre de mesures, de politiques et d'initiatives environnementales, sociales et économiques, développant encore davantage son approche globale du développement durable dans l'intérêt de toutes les parties intéressées.

Conformément à son approche globale, SCOR est membre du Pacte Mondial de l'ONU depuis juin 2003. Cette initiative purement bénévole, s'adressant à des entreprises qui s'engagent à aligner leurs opérations et leurs stratégies sur dix principes universellement acceptés touchant les droits de l'homme, les normes du travail, l'environnement et la lutte contre la corruption, résume parfaitement l'ambition de SCOR, qui entend poursuivre une approche fondamentale et étendue à la gestion des parties intéressées (*stakeholder management*). Les Dix Principes exprimés dans le Pacte mondial sont tirés de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, de la Déclaration de l'Organisation internationale du Travail relative aux principes et droits fondamentaux au travail, de la Déclaration de Rio sur l'environnement et le développement et de la Convention des Nations Unies contre la corruption. Le Pacte mondial est la principale initiative bénévole de responsabilité civique des entreprises à l'échelle mondiale, rassemblant des milliers de participants issus d'une centaine de pays.

LA STRATÉGIE DE SCOR SUR LA QUESTION DU DÉVELOPPEMENT DURABLE



Environnement

MESURES PRISES POUR AMÉLIORER L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

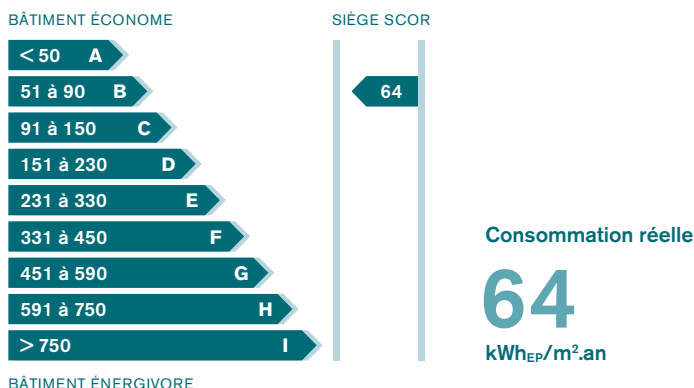
SCOR investit dans de nombreuses mesures internes conçues pour réduire la consommation d'énergie et éliminer les déchets d'une manière responsable sur le plan environnemental. Dans son bâtiment de Paris par exemple, l'amélioration de l'efficacité énergétique passe notamment par des mesures aussi simples que la diminution de la température dans les locaux de 1 °C en 2007, le remplacement des anciennes pompes à chaleur par des modèles autonomes offrant un meilleur rendement énergétique, le remplacement des lampes standards par des ampoules économiques et l'extinction automatique de la lumière, du chauffage et de la climatisation dans tout le bâtiment. Conséquence de ces mesures et d'autres initiatives, la consommation d'électricité au siège de SCOR à Paris a diminué ces trois dernières années et bénéficie actuellement de l'excellente notation "B" délivrée par l'Association Haute Qualité Environnementale (HQE). Cette démarche est importante car comme le souligne l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME), 46 % de la consommation d'électricité en France sont imputables aux bâtiments commerciaux.

En vue de limiter ses émissions de gaz à effet de serre et autres émissions nocives, SCOR a mis en place un système de récupération des gaz issus de pompes à chaleur et de chambres froides en vue de leur retraitement et remplace, dans ces équipements, les réfrigérants destructeurs de la couche d'ozone par des gaz moins polluants. Par ailleurs, SCOR achète uniquement du papier produit à partir de bois provenant de forêts renouvelables au bénéfice d'une gestion durable, et en 2008, tous ses fournisseurs auront l'obligation de se conformer à des critères de traçabilité et de durabilité. La politique de recyclage du Groupe prévoit la récupération et le recyclage de nombreux matériels, notamment le papier, les toners et cartouches d'encre, l'huile, les ampoules électriques, les équipements informatiques et même la nourriture. Dans ses filiales et succursales à l'étranger, la politique environnementale de SCOR inclut également des objectifs tels que la création de départements internes de gestion de l'environnement, ou l'adoption de mesures destinées à limiter les dommages causés aux écosystèmes environnants.

Afin de rendre ses salariés davantage conscients des questions environnementales, SCOR a dédié une page au développement durable sur son site Intranet. Les collaborateurs ont ainsi accès à une liste de conseils permettant d'adopter "une attitude écologique" sur le lieu de travail et peuvent également y soumettre leurs propres idées.

Comparer ces initiatives à celles d'autres entreprises et institutions représente une démarche fondamentale pour perfectionner ses connaissances en matière de promotion du développement durable et de lutte contre le changement climatique. C'est pourquoi SCOR participe à de nombreux séminaires et conférences tels que le Sommet mondial des Quartiers d'Affaires pour le développement durable. Ce sommet, qui s'est tenu au printemps 2008, entendait promouvoir la réflexion des milieux d'affaires locaux sur le développement durable et la coopération entre les quartiers d'affaires par le biais de questions comme la durabilité des immeubles de grande hauteur, la promotion des transports en commun et l'extension des pistes cyclables et des itinéraires pour piétons.

CONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE EN ÉNERGIE PRIMAIRE POUR LES CONSOMMATIONS TOTALES D'ÉNERGIE (en kWh_{EP}/m².an)



GESTION DES RISQUES ET MODÉLISATION DES CATASTROPHES NATURELLES

Le coût des catastrophes naturelles est en constante augmentation depuis ces dernières années. Cette évolution est causée par de nombreux facteurs, dont le développement urbain et la concentration des richesses dans des zones à risques. SCOR alloue d'importantes ressources à la modélisation et à l'analyse des risques climatiques et recourt pour cela aux modèles les plus récents du secteur, tels que RMS, EOECAT et AIR. Ce processus de modélisation permet à SCOR d'examiner chaque scénario catastrophe auquel pourraient être exposés ses clients afin de quantifier les risques et d'évaluer l'impact des phénomènes climatiques sur ses portefeuilles.

Société

DROITS DE L'HOMME ET NORMES DU TRAVAIL

SCOR s'est doté d'un Code d'Éthique diffusé à l'ensemble du personnel partout dans le monde. Celui-ci rappelle les valeurs et principes fondamentaux du Groupe et constitue un guide pour résoudre les questions de droit et d'éthique auxquelles un salarié peut être confronté.

Le Code d'Éthique rappelle les règles de déontologie et de droit applicables à la confidentialité des affaires, à l'utilisation d'informations privilégiées et à la communication financière. Il est complété par une Charte Informatique qui rappelle les mesures de sécurité applicables en la matière. Cette charte établit le cadre déontologique et légal de la protection des informations professionnelles et personnelles propres à chaque collaborateur et les garanties de respect de la confidentialité de ces informations.

En vertu du Code d'Éthique de SCOR et de sa contribution aux Best Practices du Pacte mondial en matière de droits de l'homme et de normes du travail, le

Groupe s'engage pour la lutte contre les discriminations et pour l'égalité hommes-femmes au sein de ses effectifs.

En 2007, le département développement des ressources humaines de SCOR et ses organisations syndicales ont collaboré à la mise en place de nombreuses actions dans ces domaines qui, en matière d'égalité hommes-femmes notamment, se sont concrétisées par la signature de l'accord GPEC (*Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences*) début 2008. Cet accord vise essentiellement à promouvoir l'égalité des chances dans l'évolution professionnelle pour l'ensemble des salariés.

Près de la moitié des collaborateurs de SCOR sont des femmes. Assurer l'égalité de traitement, notamment en matière de rémunération, de recrutement, de formation, et faciliter la conciliation de la vie professionnelle avec la vie familiale est l'une des priorités de la politique de ressources humaines du Groupe. SCOR a conclu un accord d'entreprise spécifique visant à faciliter le travail partiel des femmes souhaitant un aménagement de leurs horaires. Concernant la rémunération, une négociation sur l'égalité salariale entre les hommes et les femmes est en cours entre la Direction et les organisations syndicales représentatives du Groupe, l'objectif étant de corriger les éventuels écarts de rémunération qui pourraient exister entre les hommes et les femmes au sein du Groupe.

Concernant l'accès à l'emploi des travailleurs handicapés et des infrastructures appropriées, l'immeuble SCOR à Paris a fait l'objet de travaux en 2001 afin de garantir l'accès et la mobilité des travailleurs handicapés moteurs et de leur offrir des postes de travail adaptés à leurs besoins. En 2007, les rampes d'accès pour fauteuils roulants ont été étendues et améliorées.

Le système de CV anonyme pour les candidatures externes représente un élément clé de la politique de non-discrimination de SCOR. Reposant sur un formulaire en ligne excluant délibérément le renseignement sur l'âge, nom et sexe du candidat, ce système est conçu pour assurer, à l'embauche, un respect strict de l'équité de traitement sans discrimination d'aucune sorte. Par ailleurs, l'ensemble des postes à pourvoir est affiché préalablement sur le site Intranet du Groupe afin de favoriser la mobilité interne, de garantir l'égalité d'accès aux postes ouverts et d'encourager les demandes de mobilité interne.

Les équipes des Ressources Humaines et les Managers ont bénéficié de séances de formation consacrées à la diversité. Ces formations abordaient plus spécifiquement la problématique liée à la définition de la discrimination et à son cadre légal.

GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

Outre ces politiques dédiées à la non-discrimination, à l'égalité des chances et à la diversité, le département développement des Ressources Humaines applique des principes de développement de carrières qui touchent tous les salariés du Groupe, quel que soit le niveau hiérarchique. Ces mesures sont étayées par le système de gestion individualisée des carrières, adapté aux aspirations personnelles et professionnelles de chacun des collaborateurs. Elles portent notamment sur l'encouragement de la mobilité interne, la reconnaissance et la récompense des compétences acquises, le remplacement professionnel et la promotion de l'avancement professionnel par le biais de la formation.

En 2007, SCOR a consacré 4,04 % de la masse salariale totale (Converium inclus) à la formation professionnelle dans le monde, un montant bien au-delà du minimum légal.

Le Groupe s'engage également en faveur de la participation des salariés à travers son programme de partenariat, les bonus liés à la performance et les plans d'intéressement.

Depuis l'acquisition de Revios et sa constitution en Société Européenne en 2006, suivis du rachat de Converium en 2007, le Groupe s'attache résolument à promouvoir la compréhension interentreprises et interculturelle ainsi que l'intégration de toutes les entités au sein du Groupe. Dans cette perspective, en plus de veiller à l'harmonisation des méthodes de travail, des procédures et des analyses, SCOR a créé une page intranet dédiée à l'intégration afin d'informer les salariés à travers le monde des dernières nouvelles dans ce domaine.

Les bonnes relations entre le management et le personnel de SCOR reposent sur les discussions intenses et permanentes entre le management et les organisations syndicales. Les salariés élisent le Comité d'Entreprise Européen tel que prévu dans les accords d'entreprise passés avec les représentants des salariés, préalables à la construction des Sociétés Européennes du Groupe.

ENGAGEMENT SOCIÉTAL

Pour souligner l'importance de la recherche actuarielle et soutenir la formation dans ce même domaine, SCOR organise chaque année des Prix d'Actuariat en France, au Royaume-Uni et en Italie, et à partir de 2008 en Suisse. Ces Prix s'adressent aux étudiants des sections Masters ou Doctorat en Sciences actuarielles et en Gestion des risques. Ils sont notés par un jury composé d'universitaires et d'actuaire issus des secteurs de l'assurance et de la réassurance.

SCOR développe une stratégie de Recherche & Développement de pointe, qui permet à ses centres de recherche internes de nouer de nombreux partenariats avec le monde de la recherche en vue de soutenir et de promouvoir le développement de nombreux domaines : Longévité et Mortalité, Dépendance, Invalidité et Sélection Médicale. Fortes de leur expertise technique et de leur expérience internationale, les équipes R&D de SCOR Global Life sont à même d'anticiper l'évolution des risques dans de nombreux marchés en vue de proposer des solutions novatrices. Nouer des partenariats tout en repoussant les limites de la recherche dans l'intérêt de toute la communauté permet au Groupe d'accroître ses connaissances et son expertise en matière de risques.

En 2007, sept personnes de SCOR Global Life travaillent exclusivement avec ces centres de recherche. En effet, ces centres font non seulement évoluer leurs propres champs de recherche, mais partagent aussi leurs connaissances en mettant à profit la nature intersectorielle de certaines des méthodes scientifiques qu'ils emploient.

Les centres de recherche et partenariats de SCOR sont :

- Le CERDALM (Centre de R&D sur l'Assurance de la Longévité et de la Mortalité de SCOR Global Life) : partenariats avec des centres de recherche universitaires internationaux spécialisés dans les risques de longévité et de mortalité ;
- Le CIRPAD (Centre de R&D International sur l'Assurance Dépendance de SCOR Global Life) : partenariat avec l'INSERM (équipe PAQUID) sur les risques de dépendance ;
- Le CERDI (Centre de R & D sur l'Invalidité de SCOR Global Life) : partenariats en cours de création ;

- L'URDRA (Unité de R&D sur la Sélection Médicale de SCOR Global Life) : partenariats avec l'IFRAD (*International Foundation for Research into Alzheimer's Disease*) ;

- Partenariat entre SCOR Global Life et la Fondation Assmann pour la Prévention (PrevaMed GmbH) sur les risques liés aux maladies cardiovasculaires.

La Fondation du Risque est un projet multidisciplinaire qui rapproche les entreprises des milieux de la recherche et de la formation universitaire en vue d'améliorer les connaissances sur les risques et la formation en gestion des risques. Sont actuellement réunis au sein de la Fondation, le Centre d'Études Actuarielles (CEA), l'École Nationale de la Statistique et de l'Analyse Économique (ENSAE), l'École Polytechnique, l'Université Paris-Dauphine et l'Institut d'économie industrielle (IDEI, université de Toulouse) et, côté entreprises, AGF, AXA, Groupama, Société Générale et SCOR.

Dans le cadre de son engagement au sein de la Fondation du Risque, SCOR sponsorise une chaire de recherche sur le thème des "Marchés du risque et création de valeur financière" en collaboration avec l'Institut d'Économie Industrielle (IDEI) et l'Université Paris-Dauphine. Les grands axes de cette chaire de recherche, dont la responsabilité a été confiée à Monsieur Christian Gollier, s'attachent à la régulation du marché d'assurance et la gestion des risques par les marchés. En particulier, la chaire étudie l'étendue du marché de l'assurance, avec un regard particulier sur les risques majeurs, et essaye d'étendre la définition de ce que peut effectivement assurer le marché de l'assurance. Grâce à ce parrainage, les équipes scientifiques et techniques de SCOR sont en contact étroit avec des scientifiques comptant parmi les meilleurs de leur discipline. SCOR est ainsi en

mesure d'améliorer constamment son expertise tout en faisant avancer la recherche globale sur des sujets liés aux risques dans le cadre d'un partenariat entre universités et entreprises.

Les procédures et directives de lutte contre la corruption et le blanchiment d'argent du Groupe, qui se concentrent traditionnellement sur la réassurance Vie, seront étendues en 2008 aux opérations de réassurance Non-Vie.

Soucieux de rendre ses clients attentifs aux problèmes posés par la corruption et le blanchiment d'argent, SCOR organise régulièrement des conférences sur ces sujets à son siège parisien.

Dans le cadre de son système d'Enterprise Risk Management, SCOR investit d'importantes ressources dans son département interne de lutte contre la fraude et dans les procédures ad hoc. Ces dernières définissent des règles déontologiques visant à protéger les cédantes du Groupe et le Groupe lui-même de toute complicité par inadvertance à des activités de nature criminelle.

Économie

IMPORTANCE DU GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

SCOR accorde une très grande importance au respect des meilleures pratiques de gouvernement d'entreprise, considérant qu'il existe un lien étroit entre un bon gouvernement d'entreprise d'une part et une forte rentabilité et une bonne performance des placements d'autre part. Conformément aux recommandations de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF), le système de gouvernement d'entreprise du Groupe est constamment ajusté afin de refléter les meilleures pratiques nationales et internationales les plus

récentes. SCOR adhère en particulier aux recommandations de l'AMF en termes de transparence (informations complémentaires sur le gouvernement d'entreprise de SCOR dans le Rapport financier 2007).

CRÉATION DE VALEUR AJOUTÉE

Outre l'importance qu'il accorde à la transparence au niveau du gouvernement d'entreprise, SCOR veille à optimiser constamment l'allocation du capital en vue de créer de la valeur ajoutée. Dans une entreprise financière, la fonction première du capital est d'absorber le risque financier. L'allocation du capital ne doit donc pas être subordonnée aux processus commerciaux, mais représente une étape fondamentale de la gestion des risques. La gestion du capital et son allocation aux différentes unités de l'entreprise sont un instrument essentiel de la création de valeur.

SCOR a mis en place un processus permettant d'allouer efficacement le capital aux différentes unités d'une entreprise, qu'il s'agisse d'une part de la réassurance traditionnelle par traité dans les branches Non-Vie, des Spécialités ou des affaires facultatives, ou d'autre part, des affaires Vie, la distinction étant faite ici entre les risques Vie et santé. Si une unité génère un bénéfice couvrant le coût de son capital, elle contribue alors au bénéfice net dégagé par l'entreprise. La performance ne se mesure donc pas en termes de volume de primes généré au sein d'une unité, mais à l'aune du rapport entre le bénéfice que celle-ci réalise et la mesure dans laquelle les affaires qu'elle assume contribuent au risque de l'entreprise.

RELATIONS CLIENTÈLE À LONG TERME

L'approche commerciale de SCOR est fondée sur la confiance et sur le caractère à long terme des relations avec sa clientèle. Ces relations sont renforcées par les services complémentaires de SCOR, tels que les séminaires de réassurance "Campus" auxquels participent chaque année des clients provenant du monde entier.

Le Groupe veille à ce que ses grands contrats industriels respectent les normes nationales et internationales. Il a également développé ses propres critères de bonnes pratiques.

Glossaire et carnet d'adresses

Glossaire	83
Carnet d'adresses	88

Glossaire

A

ACCEPTATION

Opération par laquelle un réassureur accepte de prendre en charge une partie d'un risque déjà souscrit ou accepté par un assureur. Cette notion s'oppose à celle de cession.

ACTUAIRE

Spécialiste qui applique, en assurance et en réassurance Vie et Non-Vie (Dommages), la théorie des probabilités à l'évaluation des risques et au calcul des primes, des provisions techniques et des provisions mathématiques.

ANNÉE DE COMPTE

Exercice social dans lequel sont enregistrés les comptes. En raison des délais de transmission des informations, pour une même période de garantie, l'année de compte de la cédante et celle du réassureur peuvent être différentes. Pour les réassureurs qui, comme SCOR, souhaitent appréhender plus rapidement leurs résultats, les comptes des cédantes du ou des derniers trimestres qui ne sont pas encore reçus à la date de la clôture font l'objet de prévisions.

ANNÉE DE SOUSCRIPTION

Un contrat de réassurance par année de souscription couvre les sinistres survenus dans le cadre de polices d'assurance sous-jacentes commençant à une date comprise dans la période couverte par le contrat. Cela signifie, par exemple, que si la police d'assurance sous-jacente et le contrat de réassurance ont tous deux une durée de douze mois, le contrat de réassurance couvrira les sinistres sous-jacents survenant durant une période de vingt-quatre mois.

ANNÉE DE SURVENANCE

L'année comptable, au cours de laquelle les sinistres se produisent, quelle que soit la date à laquelle le sinistre est déclaré, enregistré ou réglé.

APÉRITEUR

Assureur principal et premier signataire d'une police d'assurance lors d'une coassurance. C'est la société apéritrice qui définit les clauses et conditions de la police.

ASSURANCE CRÉDIT-CAUTION

Assurance crédit : garantie contre la perte résultant pour un fournisseur de l'insolvabilité de ses clients. Assurance caution : engagement pris en faveur de bénéficiaire d'une obligation de se substituer à son débiteur s'il devient défaillant.

ASSURANCE DE BIENS

Assurance fournissant une couverture à une personne ou une entité économique possédant ou exploitant des biens réels pouvant être assurés, en cas de perte, dommage ou perte d'exploitation.

ASSURANCE DÉCENNALE

L'assurance décennale couvre les propriétaires d'immeubles et les sociétés de construction contre les sinistres causés par des défauts de construction dans des bâtiments récents, dus à des vices cachés dans les plans, la construction elle-même ou les matériaux employés. Dans de nombreux pays, dont la France, il y a nécessité légale de souscrire une telle couverture. Elle est généralement accordée pour une période de dix ans après la fin de la construction.

ASSURANCE DIRECTE

Contrat souscrit auprès d'un assureur par un particulier, ou une entreprise, pour garantir un risque (bien, service ou personne). Ce contrat peut être souscrit, soit directement auprès des agents de l'assureur, soit par l'intermédiaire d'un courtier qui reçoit une commission.

ASSURANCE TRANSPORTS

Assurance qui garantit :

- les dommages causés, à l'occasion d'un transport (maritime, terrestre, fluvial, aérien), à l'appareil de transport (assurance "Corps"), à l'exclusion des véhicules terrestres à moteur, et aux biens transportés (assurance "Facultés"),
- les responsabilités en résultant pour les opérateurs du transport.

ASSUREUR PRIMAIRE

Une société d'assurance délivrant des polices d'assurance au grand public en général ou bien à certaines entités ne faisant pas partie du métier de l'assurance.

B

BEST ESTIMATES

Niveau des provisions techniques ou mathématiques en Vie et Non-Vie défini en fonction de travaux d'actuaire. Ce niveau de provisions pour charges futures a pour objectif de couvrir l'évolution négative des risques prévisibles avec une probabilité de 0,5.

BONUS DE LIQUIDATION

Profit dégagé sur la liquidation des provisions techniques à la clôture du dossier de sinistres ou à l'achèvement du Traité.

BRANCHE OU CLASSE D'AFFAIRES

Catégorie homogène d'assurances. La présentation uniforme utilisée depuis 1985 par les réassureurs français distingue les branches Vie, Incendie, Grêle, Crédit-Caution, Risques Divers, Responsabilité Civile Générale, Automobile, Transport, Aviation, les huit dernières constituant l'ensemble des branches Dommages. Sur les marchés anglo-saxons, on distingue le plus souvent les affaires Casualty (assurance de responsabilité et accidents du travail), Property (Dommages aux Biens) et les affaires Life (Vie).

Glossaire

BRANCHES DOMMAGES

Branches autres que la branche Vie.

CAPACITÉ DE SOUSCRIPTION

Montant maximal d'assurance ou de réassurance disponible pour couvrir des risques au niveau d'une entreprise ou d'un marché en général. Pour un assureur, la capacité est généralement fonction des capitaux propres, du chiffre d'affaires, et des moyens complémentaires obtenus par la réassurance.

C

CAT BOND OU OBLIGATION CATASTROPHE.

Il s'agit d'une obligation à haut rendement généralement émise par une compagnie d'assurance ou de réassurance. Dans le cas où survient un sinistre prédéfini (tremblement de terre, raz de marée, ouragan, etc.), le détenteur de l'obligation perd tout ou partie des intérêts, voire du nominal de l'obligation. Ce produit permet aux compagnies d'assurance et surtout de réassurance de faire supporter par des tiers une partie des risques liés à ces événements exceptionnels et donc réduire leurs risques.

CÉDANTE

Société ou mutuelle d'assurance ou institution de prévoyance qui cède au réassureur une partie des risques qu'elle a souscrits.

CESSION

Opération par laquelle un assureur (la cédante) transfère une partie de son risque au réassureur, de façon obligatoire ou facultative. Cette notion s'oppose à celle d'acceptation.

COMMISSION DE RÉASSURANCE

Pourcentage des primes reversé par le réassureur en traité quote-part ou facultative à l'assureur à titre de participation aux frais d'acquisition et de gestion des affaires qui lui sont cédées.

COMMUTATION

Reprise par la compagnie cédante des risques cédés au réassureur.

CONDITIONS DE RÉASSURANCE

Ensemble des clauses figurant dans le traité de réassurance. Les "conditions de réassurance", au sens économique du terme, couvrent le niveau des commissions, des participations bénéficiaires, la périodicité des comptes et des intérêts sur les dépôts ou de l'absence de dépôts qui déterminent la marge bénéficiaire probable du réassureur.

CONTRAT EN UNITÉS DE COMPTE

Contrat d'assurance Vie ou bon de capitalisation pour lequel le montant des garanties et des primes est non pas exprimé en euros mais par référence à une ou des unités de compte telles que des actions de sicav ou des parts de société civile immobilière. Les garanties du contrat sont directement liées à la variation, à la hausse ou à la baisse, d'une valeur cotée sur un marché réglementé ou à la valorisation d'un bien immobilier.

CONTRAT GROUPE

Assurance couvrant contre certains risques (décès, accident, maladie), au moyen d'un seul contrat, plusieurs personnes formant un ensemble homogène, appartenant généralement à une même entreprise ou association.

CUMUL

Ensemble des risques pouvant être touchés par un même événement dommageable ou ensemble des participations souscrites sur un même risque.

CYCLE DE SOUSCRIPTION

Schéma selon lequel les primes d'assurance et de réassurance pour les affaires Non-Vie, les bénéficiaires et la disponibilité de couverture augmentent et diminuent au cours du temps.

D

DÉPÔT

Somme parfois laissée en garantie des engagements pris par le réassureur chez la cédante. Le revenu des dépôts reste acquis au réassureur.

DÉROULEMENT

Le laps de temps compris entre la date de mise en application du contrat d'assurance ou de réassurance souscrit, (ou du moment où l'assureur ou le réassureur sont mis au courant du sinistre) et le règlement afférent. Dans le cadre d'un produit à "déroulement court", les pertes définitives sont connues relativement rapidement alors que pour un produit à "déroulement long", les pertes peuvent n'être connues qu'après de nombreuses années.

DÉVELOPPEMENT NÉGATIF

Sinistres pour lesquels l'estimation initiale se révèle insuffisante.

DOMMAGES AUX PERSONNES

Assurance concernant principalement les sinistres de dommages à tiers (autre dit d'autres personnes que celles couvertes par la police d'assurance) et la responsabilité civile en découlant.

E

ENTERPRISE RISK MANAGEMENT

L'*Enterprise Risk Management* (ERM) est un processus qui consiste à identifier les risques critiques de manière systématique, à mesurer leurs impacts et à mettre en œuvre des stratégies intégrées afin d'optimiser la rentabilité pour les actionnaires, tout en tenant compte des contraintes prédéfinies de tolérance aux risques.

ÉVÈNEMENT

Agrégation de plusieurs sinistres qui ont une origine aléatoire commune et qui affectent soit un même assuré au titre de plusieurs polices, soit une pluralité d'assurés.

EXERCICE SOCIAL

Période comptable de 12 mois au titre de laquelle est décrite l'activité de l'entreprise.

F

FRAIS DE SOUSCRIPTION

Le montant cumulé des coûts d'acquisition de la police incluant les commissions et la portion de frais administratifs, généraux et autres relevant de l'activité de souscription.

G

GOODWILL

Le goodwill est la valeur immatérielle d'une entreprise (positionnement stratégique, notoriété sur le marché...). Le calcul du goodwill est une des méthodes utilisées pour évaluer financièrement une entreprise et sa capacité à créer de la richesse.

M

MORTALITÉ

Taux de décès des assurés sur la vie ou épargnants.

P

PERTE POTENTIELLE MAXIMUM

Estimation maximale des pertes, en prenant en compte les cédantes et les limites des contrats, causées par une catastrophe unique affectant une vaste zone géographique contiguë, comme un ouragan ou un tremblement de terre d'une telle magnitude que l'on s'attend à ce qu'il ne survienne qu'une fois au cours d'une période donnée, soit tous les 50, 100 ou 200 ans.

POINT D'ATTACHEMENT

Le montant de sinistres au-dessus duquel l'excédent de sinistre est appliqué.

PORTEFEUILLE DE RÉASSURANCE

Ensemble des affaires de réassurance en cours (Traitées et Facultatifs) souscrites et gérées par une compagnie.

PRIME ACQUISE À L'EXERCICE

Fraction des primes qui correspond à la durée courue pour un risque à la clôture de l'exercice considéré par rapport à la durée totale de la garantie. La portion des primes non acquises est portée en provision de primes ; elle est incluse dans des provisions techniques.

PRIME DE RÉASSURANCE

Somme perçue par l'assureur ou le réassureur en contrepartie de la couverture d'un risque.

PRIME PURE

Prime équivalente à l'évaluation statistique du risque couvert par l'assureur.

PRIMES BRUTES

Montant des primes reçues des sociétés cédantes. Le montant des primes brutes constitue le chiffre d'affaires de l'exercice.

PRIMES DE RECONSTITUTION

Primes additionnelles facturées dans le cadre de certains contrats en excédent de sinistres pour rétablir la couverture à son montant original après un sinistre.

PRIMES ÉMISES

Primes figurant dans les comptes que l'assureur envoie au réassureur. Estimées par le réassureur pour les comptes non encore reçus à la clôture des comptes de l'exercice, elles se décomposent en deux parties : la partie acquise qui figure au crédit du compte d'exploitation, la partie non acquise portée en provision au passif du bilan.

Glossaire

PRIMES NETTES D'ANNULATION

Primes émises par un assureur, déduction faite des primes annulées.

PRIMES NETTES DE RÉTROCESSION

Montant des primes brutes diminuées des portions de primes versées en rétrocession. S'oppose à primes brutes.

PROVISION COMPLÉMENTAIRE

Les provisions pour sinistre à payer sont enregistrées en comptabilité pour le montant communiqué par les cédantes. Elles peuvent faire l'objet de compléments, calculés en fonction de l'expérience du passé, pour tenir compte de liquidations estimées défavorables dans le futur.

PROVISION D'ÉGALISATION

Provisions réglementaires constituées pour une longue durée par l'assureur ou le réassureur, et destinées à équilibrer les résultats d'exploitations de certains risques notamment catastrophiques.

PROVISION D'ÉQUILIBRAGE

Provision constituée pour une longue durée par l'assureur ou le réassureur, et destinée à niveler les résultats d'exploitation de certains risques catastrophiques.

PROVISION MATHÉMATIQUE

Montant des sommes que la société d'assurance Vie, ou de Capitalisation, doit constituer et capitaliser pour faire face aux engagements pris envers l'assuré.

PROVISION POUR PRIMES NON ACQUISES À L'EXERCICE

Provisions couvrant, pour chacun des contrats, la part des primes émises de l'exercice se rapportant à la période comprise entre la date de clôture du bilan et la date d'échéance de ces contrats.

PROVISION POUR RISQUES EN COURS

Provisions destinées à couvrir la charge de sinistres pour la période s'écoulant entre la date de clôture des comptes et la date d'échéance du contrat, qui n'est pas couverte par la provision pour primes non acquises.

PROVISION POUR SINISTRES À PAYER

Provisions pour sinistres survenus mais non encore réglés. Elles font l'objet d'estimations par les cédantes qui les communiquent au réassureur.

PROVISION TECHNIQUE

Montant que l'assureur ou le réassureur doit mettre en réserve pour faire face à l'indemnisation des sinistres et aux obligations résultant des contrats qu'il a souscrits.

R

RATIO COMBINÉ

Somme des frais généraux, des commissions encourues, des sinistres survenus et des provisions complémentaires rapportés aux primes acquises.

RATIO SINISTRES À PRIMES (S/P)

Coût des sinistres survenus et évalués et des provisions IBNR rapportés aux primes acquises.

RÉASSURANCE

Opération par laquelle un assureur s'assure lui-même auprès d'un tiers (le réassureur) pour une partie ou la totalité des risques qu'il a garantis, moyennant le paiement d'une prime.

RÉASSURANCE FACULTATIVE

Réassurance affaire par affaire, risque par risque. Les facultatives sont le plus souvent souscrites pour de très grands risques. Cette réassurance peut être proportionnelle ou non proportionnelle.

RÉASSURANCE NON PROPORTIONNELLE

Engagement du réassureur de participer aux sinistres pour un montant maximum, préalablement arrêté, au-delà de la somme conservée par l'assureur (priorité) et moyennant une prime calculée globalement par le réassureur pour l'ensemble du portefeuille couvert.

RÉASSURANCE NON TRADITIONNELLE

Initialement, réassurance pluriannuelle et multibranche, se référant contractuellement à un engagement ou à un taux de sinistralité maximale (pouvant inclure un système de participation aux bénéficiaires ou de prime additionnelle). Aujourd'hui, elle combine également les comptes de résultats techniques et financiers sous une même couverture, la titrisation des risques d'assurance, les dérivés de crédit et les dérivés climatiques.

RÉASSURANCE PROPORTIONNELLE

Participation du réassureur aux sinistres assumés par l'assureur dans la même proportion que celle des primes qu'il a perçues. La réassurance proportionnelle se fait le plus souvent en quote-part ou en excédent de pleins.

RÉASSUREUR

Société qui s'engage à garantir la fraction de risque que lui cède l'assureur.

RECONSTITUTION

Provisions dans le cadre d'un contrat en excédent de sinistres, en particulier pour les catastrophes et les cumuls inter-branches, qui fournit la reconstitution d'une limite qui a été réduite par la survenance d'un ou plusieurs sinistres. Le nombre de fois que cette opération peut être renouvelée est variable, comme l'est le coût de cette reconstitution.

RÉTENTION

Part du risque que l'assureur ou le réassureur conserve pour son propre compte.

RÉTROCESSION

Cession par le réassureur, moyennant le paiement d'une prime au rétrocessionnaire, d'une fraction des risques qu'il s'est engagé à garantir.

RÉTROCESSIONNAIRE

Celui qui accepte un risque en rétrocession.

RISQUE

Objet de l'assurance (personnes ou biens).

RISK CAPITAL INTERNE [REQUIS]

Le montant du capital exigé afin de couvrir l'ensemble des expositions aux risques du Groupe, calculé sur la base du modèle interne de capital. Le montant est calculé en fonction d'un seuil de risque prédéfini (99 % TailVaR).

RISQUE POLITIQUE

Ensemble des événements, actions ou décisions d'ordre politique ou administratif pouvant entraîner des pertes pour les entreprises contractant ou investissant à l'étranger.

RUN OFF

Arrêt de toute souscription d'affaire nouvelle sur un portefeuille de risques, qui entraîne le déroulement, dans le temps, du stock des provisions techniques jusqu'à leur épuisement complet. En fonction de la branche, l'opération de run-off peut prendre plusieurs dizaines d'années.

S

SINISTRALITÉ

Montant correspondant aux sinistres réglés pendant une période donnée, majoré de la variation des provisions pour sinistres survenus mais non encore payés.

SINISTRE

Événement déclenchant la mise en œuvre du contrat et la constatation de provisions.

SOUSCRIPTION

Décision prise par un assureur et un réassureur d'accepter, moyennant la perception d'une prime, de couvrir un risque.

T

TARIF

Barème dans lequel figurent les différents taux de prime applicables aux risques entrant dans le cadre d'une catégorie d'assurance (tarif automobile, tarif incendie).

TRAITÉ DE RÉASSURANCE

Convention de réassurance entre un assureur et un réassureur définissant les conditions de cession et d'acceptation des risques faisant l'objet de la convention. La réassurance par traité est divisée en deux grandes catégories : la réassurance proportionnelle et la réassurance non proportionnelle.

TRANCHE BASSE OU TRAVAILLANTE EN EXCÉDENT DE SINISTRE

Réassurance absorbant les pertes se situant immédiatement au-dessus de la limite de rétention du réassureur. Un réassureur de tranche basse (ou travaillante) en excédent de sinistre réglera jusqu'à une certaine limite, au-delà de laquelle un réassureur de tranche supérieure ou bien la cédante sera responsable pour les pertes additionnelles.

Carnet d'adresses




Siège

Immeuble SCOR
1, avenue du Général de Gaulle
92074 Paris La Défense Cedex
France
Tél. : +33 (0)1 46 98 70 00
Fax : +33 (0)1 46 98 76 70
www.scor.com
E-mail : scor@scor.com

Siège

Immeuble SCOR
1, avenue du Général de Gaulle
92074 Paris La Défense Cedex
France
Tél. : +33 (0)1 46 98 70 00
Fax : +33 (0)1 46 98 76 70
E-mail : scorglobalp&c@scor.com

Amériques

Argentine

SCOR Representaciones S.A. (ex-Converium Representaciones S.A.)

Avenida del Libertador 498 5°
C1001ABR Capital Federal,
Buenos Aires
Argentine
Tél. : +54 11 5032 5400
Fax : +54 11 5032 5416

Brésil

Scor Brasil Ltda

Rua da Gloria, 344, Sl 601/603,
20241, 180
Rio de Janeiro - RJ
Brésil
Tél. : +55 (021) 2509 4375
Tél. : +55 (021) 2252 8498
Fax : +55 (021) 2507 1724

Scor Brasil Ltda

R.Luigi Galvani 70, suite 121
04575-020 São Paulo - SP
Brésil
Tél. : +55 11 5506 4166
Fax : +55 11 5505 6838

Canada

SCOR Canada Reinsurance Company

BCE Place
TD Canada Trust Power
161, Bay Street, Suite 5000
PO Box 615
Toronto, Ontario M5J 2S1
Canada
Tél. : +1 (416) 869 3670
Fax : +1 (416) 869 9578

SCOR Canada Compagnie de Réassurance

1250, bd René Lévesque
Ouest - Bureau 4510
Montréal - Québec H3B 4W8
Canada
Tél. : +1 (514) 939 1937
Fax : +1 (514) 939 3599

Colombie

SCOR Oficinade Representación en Colombia

Edificio Torres Unidas I
Carrera 7 N° 113-43 Piso 18
Oficinas 1806-1807-1808
Bogotá
Colombie
Tél. : +571 619 9603
Fax : +571 619 9382

États-Unis

SCOR Reinsurance Company

One Seaport Plaza
199, Water Street, Suite 2100
New York, NY 10038-3526
États-Unis
Tél. : +1 (212) 480 1900
Fax : +1 (212) 480 1328

SCOR Reinsurance Company

701, Brickell Avenue, Suite 1270
Miami, FL 33131-2800
États-Unis

Tél. : +1 (305) 679 9951

Fax : +1 (305) 679 9963

SCOR Reinsurance Company

One Pierce Place, Suite 600
P.O. Box 4049
Itasca, IL 60143-4049
États-Unis

Tél. : +1 (630) 775 7300

Fax : +1 (630) 775 0846

Asie-Pacifique

Australie

SCOR Reinsurance Asia-Pacific Pte. Ltd

Australian Branch, c/o ReCentre
Level 21, Australia Square
264, George Street
GPO Box 3973
Sydney NSW 2001
Australie

Tél. : +612 9274 3000

Fax : +612 9274 3033

Chine

SCOR Beijing Representative Office

Unit 3712, China World Tower 1
No. 1, Jian Guo Men Wai Avenue
Pekin, 100004
Chine

Tél. : +86 (0) 1 10 6505 5264

Fax : +86 (0) 1 10 6505 5239

Corée

SCOR Reinsurance Asia Pacific Pte. Ltd Korean Branch

25th Floor, Taepyungro Building,
310 Taepyung-Ro 2 GA
Chung-Gu 100-767, Séoul
Corée du Sud

Tél. : +82 (0) 2 779 7267

Fax : +82 (0) 2 779 3137

Hong Kong

SCOR Reinsurance Co. (Asia) Ltd

1603-06 Shui On Centre
6-8 Harbour Road
Wanchai
Hong Kong

Tél. : +852 2864 3535

Fax : +852 2865 3413

Inde

SCOR India

c/o DBS Business Center
2nd floor, Raheja Chambers
Free Press Journal Road, 213
Nariman point
Mumbai 400021
Inde

Tél. : +91 44 4500 8084

Japon

SCOR Services Japan Co. Ltd

3F, Kioicho Bldg
3-12, Kioi-cho, Chiyoda-ku
Tokyo 102-0094
Japon

Tél. : +81 (0) 3 3222 0721

Fax : +81 (0) 3 3222 0724

Malaisie

Management Office

Suite 7, 3rd Floor
Wisma Wong Wo Lo
Jalan Tun Mustapha
87000 Labuan F. T.
Malaisie

Tél. : +60 87 422 004

Fax : +60 87 422 005

SCOR Switzerland Ltd Regional Reinsurance Branch Office

Kuala Lumpur Marketing Office
Suite 47.02, Level 47
Letter Box No. 110
Menara AmBank
No. 8, Jalan Yap Kwan Seng
50450 Kuala Lumpur
Malaisie

Tél. : +603 2070 39 33

Fax : +603 2070 38 08

Singapour

SCOR Reinsurance Asia-Pacific Pte Ltd

143, Cecil Street
20-01 GB Building
Singapour 069542
Singapour

Tél. : +65 6416 8900

Fax : +65 6416 8999

Carnet d'adresses

EMEA

(Europe, Moyen et Proche Orient, Afrique)

Afrique du Sud

SCOR Global South Africa (pty) Ltd

2nd Floor, West Tower
Maude Street
Nelson Mandela Square
Sandton 2196
Afrique du Sud
Tél. : +27 (0)11 881 5584
Fax : +27 (0)11 881 5611

Allemagne

SCOR Global P&C Deutschland

Niederlassung der
SCOR Global P&C SE
Spichernstr. 77
50672 Cologne
Allemagne
Tél. : +49 221 65034-6
Fax : +49 221 65034-888

Espagne

SCOR Global P&C Ibérica Sucursal

Avenida Europa, 19
Edificio II- 3°
28224 Pozuelo de Alarcón
Madrid
Espagne
Tél. : +34 91 799 1930
Fax : +34 91 351 7044

Grande-Bretagne

SCOR UK Company Ltd

London Underwriting Centre
3 Minster Court - Mincing Lane
Londres EC3R 7DD
Grande-Bretagne
Tél. : +44 (0) 20 7375 9400
Fax : +44 (0) 20 7256 3092

Italie

SCOR Italia Riassicurazioni

Via della Moscova, 3
20121 Milan
Italie
Tél. : +39 02 6559 1000
Fax : +39 02 2900 4650

Russie

SCOR Moscou

10 Nikolskaya Street
Office center - 3rd Floor
109012 Moscou
Russie
Tél. : +7 (495) 660 9386
Tél. : +7 (495) 660 9387
Fax : +7 (495) 660 9365

Suisse

SCOR Switzerland Ltd

General Guisan-Quai 26
P.O. Box
8022 Zurich
Suisse
Tél. : +41 44 639 9393
Fax : +41 44 639 9090

SCOR Global P&C Zweigniederlassung Winterthur

Agriculture Department
Obergasse 19
8400 Winterthur
Suisse
Tél. : +41 (0)52 264 00 40
Fax : +41 (0)52 264 00 50



Siège

Immeuble SCOR
1, avenue du Général de Gaulle
92074 Paris La Défense Cedex
France
Tél. : +33 (0)1 46 98 70 00
Fax : +33 (0)1 46 98 78 44
www.scor.com
E-mail : scor@scor.com

Amériques

Barbade (La)

SCOR Global Life Reinsurance Ltd

Golden Anchorage Complex
First floor
Sunset Crest
Saint James - BB204046
Barbade
Tél. : +1 246 432 6467
Fax : +1 246 432 0297

Canada

SCOR Global Life Canada - Main office

1250 Boulevard René Lévesque Ouest
Bureau 4510
Montréal - Québec H3B 4W8
Canada
Tél. : +1 (514) 933 6994
Fax : +1 (514) 933 6435
Wats 1-888-SCOR VIE
E-mail : cavie@scor.com

SCOR Global Life Canada Representative office

BCE Place, TD Canada Trust Tower
161 Bay Street, Suite 5100
Toronto, Ontario M5J 2S1
Canada

Tél. : +1 (416) 304 6536
Fax : +1 (416) 304 6574
E-mail : cavie@scor.com

Chili

SCOR Global Life Chile Ltda.

Edificio Manantiales
Avenida Isidora Goyenechea 3120
Oficina 8B, Piso 8
7550083
Las Condes
Santiago
Chili

Tél. : + 562 334 9940
Fax : + 562 334 3476
E-mail : cl@scor.com

États-Unis

SCOR Global Life Representative Office for Latin America

Business Unit 1
800 Douglas Road, Suite 930
Coral Gables, FL 33134
États-Unis

Tél. : +1 305 648 0348
Fax : +1 305 648 0343

SCOR Global Life

3900 Dallas Parkway, Suite 200
Plano, TX 75093
États-Unis

Tél. : +1 (469) 246 9500
Fax : +1 (469) 246 9535
Toll Free : 888 795 7267

Asie-Pacifique

Chine

SCOR Global Life Beijing Representative Office

Unit 1220, World Trade Centre Tower 1,
No. 1 Jian Guo Men Wai Avenue
Pekin, 100004
Chine

Tél. : +86 10 6505 5238
Fax : +86 10 6505 5239

Corée

SCOR Reinsurance Asia Pacific Pte. Ltd. Korean Branch

25th Floor, Taepyeongro Building
#310 Taepyeong-Ro 2 GA
Chung-Gu 100-767 - Séoul
Corée du Sud

Tél. : +82 (0) 2 779 7267
Fax : +82 (0) 2 779 3177
E-mail : ko@scor.com

Inde

SCOR India

c/o DBS Business Center
2nd Floor, Raheja Chambers
Free Press Journal Road,
213, Nariman Point
Mumbai 400021
Inde

Tél. : +91 22 56309200
E-mail : in@scor.com

Japon

SCOR Services Japan Co. Ltd.

3F, Kioicho Bldg.
3-12 Kioi-cho, Chiyoda-ku
Tokyo 102-0094
Japon

Tél. : +81 (0) 3 3222 0721
Fax : +81 (0) 3 3222 0724
E-mail : jp@scor.com

Singapour

SCOR Global Life

143 Cecil Street
#22-04 GB Building
Singapour 069542

Tél. : +65 6309 9450
Fax : +65 6220 1202

E-mail : scorvie@scor.com.sg

Taiwan

SCOR Global Life Taipei Representative Office

Room 127, 17F/B No. 167
Tun Hwa North Road
Taipei 105
Taiwan

Tél. : +886 2 2717 1999 ext 1271
Fax : +886 2 2713 0613

Thaïlande

Representation SCOR Global Life c/o THAI Re Life Assurance Co. Ltd.

223/1 Soi Ruamruedee, Wireless Road
Lumpinee, Phatumwan -
Bangkok 10330
Thaïlande

Tél. : +66 (0) 2 256 6822
Fax : +66 (0) 2 252 6828

Carnet d'adresses

EMEA

(Europe, Moyen et Proche Orient, Afrique)

Allemagne

SCOR Global Life Deutschland Niederlassung der SCOR Global Life SE

Im Mediapark 8 a
50670 Cologne
Allemagne

Tél. : +49 221 5 89 00 0
Fax : +49 221 5 89 005 117

Autriche

SCOR Global Life SE Niederlassung Wien

Julius-Raab-Platz 4/3A
1010 Vienne
Autriche

Tél. : +43 1 5122771-100
Fax : +43 1 5122771-111

Belgique

SCOR Services Belux

Boulevard Brand Whitlock, 87
1200 Bruxelles
Belgique

Tél. : +32 (0) 2 740 25 65
Fax : +32 (0) 2 740 25 69

E-mail : belux@scor.com

Espagne

SCOR Global Life Ibérica Sucursal

Pº de la Castellana, 135
Planta 13 A
28046 Madrid

Espagne
Tél. : +34 91 449 0810
Fax : +34 91 449 0824

E-mail : es@scor.com

Grande-Bretagne

SCOR Global Life Reinsurance UK Ltd.

130 Fenchurch Street
Londres EC3M 5DJ
Grande-Bretagne

Tél. : +44 207 173 3200
Fax : +44 207 173 3201

Irlande

SCOR Global Life Reinsurance Ireland Ltd.

36 Lower Baggot Street
Dublin 2
Irlande

Tél. : +353 16 14 51 51
Fax : +353 16 14 72 40

Israël

Tel-Aviv INREC Ltd. (Liaison Office)

7, Rival Street
Tel-Aviv 67778
Israël

Tél. : +972 3 6 88 37 22
Fax : +972 3 6 88 37 25

E-mail : life@scor.com

Italie

SCOR Global Life SE

Rappresentanza Generale per l'Italia
Via della Moscova, 3
20121 Milan
Italie

Tél. : +39 02 6559 1000
Fax : +39 02 2900 4650

E-mail : it@scor.com

Suède

Sweden Reinsurance Co. Ltd Member of the SCOR Global Life Group

Drottninggatan 82
11136 Stockholm
Suède

Tél. : +46 8 440 82 68
Fax : +46 8 440 82 72

Suisse

SCOR Global Life Reinsurance Switzerland Ltd.

Industriestrasse 18
6304 Zug
Suisse

Tél. : +41 417 26 4900
Fax : +41 417 26 4919



Société Européenne
au capital de EUR 1 439 335 470,20
RCS Nanterre B 562 033 357

Siège social

1, avenue du Général de Gaulle
92800 Puteaux - France

Adresse postale

1, avenue du Général de Gaulle
92074 Paris La Défense Cedex - France

Téléphone : +33 (0) 1 46 98 70 00

Fax : +33 (0) 1 47 67 04 09

www.scor.com

Conception et réalisation

W PRINTEL

Crédit photos

Hervé Boutet



Société Européenne
au capital de EUR 1 439 335 470,20
RCS Nanterre B 562 033 357

Siège social

1, avenue du Général de Gaulle
92800 Puteaux - France

Adresse postale

1, avenue du Général de Gaulle
92074 Paris La Défense Cedex - France

Téléphone: +33 (0) 1 46 98 70 00

Fax: +33 (0) 1 47 67 04 09

www.scor.com

**Le Rapport annuel 2007 de SCOR
est imprimé sur du papier 100 % recyclé**